



Étude de Programmation
Centre Ville d'Ambert



valoriser

les rez-de-chaussée,
places, rues
et cours

Octobre 2015

Étude de Programmation
Centre Ville d'Ambert



Cahier

3/7

Valoriser les rez-de-chaussée, places, rues et cours

Octobre 2015

Etienne Astier
Pauline Carriot
Cyrille Coste
Anna Costes
Laureen Forgues
Marion Levoir
Noémie Paperin

PMU Pari des Mutations Urbaines

L'association

Préambule

Rappel de la commande

L'association Pays vallée de la Dore, en concertation avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois Forez, la communauté de commune et la commune d'Ambert, a lancé une consultation pour une étude de revitalisation du centre-bourg en octobre 2014.

Ambert, compte tenu de ses fonctions de ville centre, constitue un site prioritaire pour le maintien et l'accueil de population. Son patrimoine bâti, notamment dans la partie centrale la plus ancienne, est pourtant particulièrement touché par la vacance et l'obsolescence. Le centre-ville souffre d'un abandon de plus en plus manifeste: bâtiments vacants à hauteur de 35%, commerces en difficulté, espaces publics déserts...

Face à ces constats, la collectivité souhaite élaborer un projet urbain durable permettant de redonner vie au coeur médiéval de la commune.

Comment concevoir le centre ville d'Ambert à l'horizon 2020 ? Comment le revaloriser pour donner envie d'y habiter?

La présente mission a eu pour objectif d'imaginer une programmation opérationnelle co-construite avec les acteurs locaux (commerçants, habitants, élus, associations...), tenant compte des moyens techniques, financiers et humains mobilisables.

Rappel de la démarche

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une résidence architecturale menée par l'*Association*. Nous sommes un groupement de professionnels (architectes, urbanistes, graphistes, charpentier..) ayant l'envie de travailler ensemble autrement. Nous réunissons pour chaque étude des compétences variées autour de la construction des espaces de la ville. L'*Association* est formée d'un groupe fixe et sollicite au besoin et à l'envie des intervenants extérieurs.

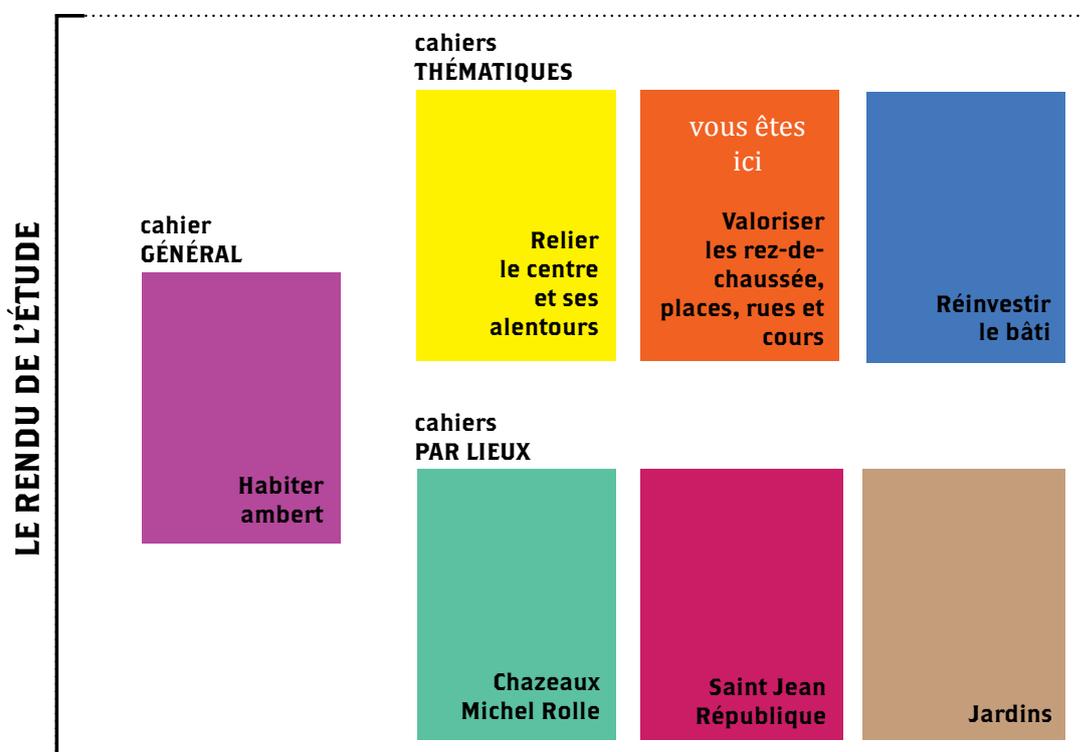
De février à octobre 2015, nous avons ouvert un lieu, le PMU, Pari des Mutations urbaines. Durant 8 mois, nous avons habité le centre d'Ambert, semaine et week-end, et avons tenu le PMU. Ce nom, à consonance légère, laisse entendre que l'architecture est avant tout une affaire de convivialité. Habiter le centre et tenir un lieu ouvert à tous et à toutes a été au coeur de notre démarche.

Ces sept carnets présentent des scénarios d'aménagements traduisant des projets liés à l'espace public, à l'habitat, au stationnement... Ils mettent en lumière les potentiels de mutabilité du centre ville et cherchent à identifier les priorités d'intervention, dans la perspective de la mise en oeuvre opérationnelle du projet urbain de la ville.

Notre étude en résidence a été foisonnante, à l'image d'Ambert et de ses potentiels. Nous avons choisi de laisser fourmiller toutes les idées, sans les contraindre à priori, c'est pourquoi le résultat de notre étude est volumineux. Nous avons souhaité transmettre un maximum d'informations afin qu'elles puissent servir et inspirer les prochains projets du centre et d'ailleurs.

Le rendu de l'étude se développe au sein de sept carnets complémentaires, organisés par thématiques et par sites de projets. Ces carnets techniques présentent des scénarii d'aménagements traduisant des projets liés à l'espace public, à l'habitat, au stationnement... Ils mettent en lumière les potentiels de mutabilité du centre bourg et cherchent à identifier les priorités d'intervention dans la perspective de la mise en œuvre opérationnelle du projet urbain de la ville.

Vous lisez actuellement le carnet thématique «**Valoriser les rez-de-chaussée, places, rues et cours**».





Sommaire

1 DES ESPACES PUBLICS **DIAGNOSTIC ET PISTES D’ACTIONS**

1-Définitions.....	10
2-Inventaire des espaces publics de la ville vernaculaire.....	12
3-Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée.....	16
4-Laisser place aux initiatives.....	36

2 DES REZ-DE-CHAUSSÉE ACTIFS **DIAGNOSTIC ET PROGRAMMATION**

1- Centralités en concurrence.....	40
2-Inventaire des lieux accueillant du public.....	44
3-Des rues commerçantes.....	46
4-Pour un renouvellement des Rdc.....	54
5-Repérage des espaces disponibles.....	58
6-Fiches actions renouvellement des Rdc.....	60
7-Programmation de tiers-lieux et d’espaces mutualisés.....	72

3 LE CENTRE À PIED **DIAGNOSTIC ET PISTES D’ACTIONS**

1-Mobilités.....	80
2-Diagnostic circulations à l’échelle de l’escargot.....	82
3-Stratégie circulations à l’échelle de l’escargot.....	86
4-Stationnement sur le centre-ville.....	98
5-De la place pour de nouveaux usages.....	102
6-Signalétiques.....	106

4 ACTIVER LES LIEUX **PISTES D’ACTIONS ET RETOUR D’EXPÉRIENCE**

1-Mettre en place un accompagnement d’ensemble.....	112
2-Retour d’expérience, place du Châtelet.....	116

5 CONCLUSION TRANSVERSALE **UN PROJET D’ENSEMBLE134**

1

DES ESPACES PUBLICS

**DIAGNOSTIC
ET PISTES
D' ACTIONS**



1. Définitions

2. Inventaire des espaces publics de la ville vernaculaire

3. Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée

4. Laisser place aux initiatives

1. Définitions

Ville dynamique et espace concret, la théorie

« La ville est à la fois **territoire et population, cadre matériel et unité de vie collective, configuration d'objets physiques et nœud de relations entre sujets sociaux.** »

Y. Grafmeyer, Sociologie urbaine, Nathan, 1994.

«La ville renvoie donc à deux ordres de réalité : d'un côté, une ville statique, sinon figée, du moins circonscrite pour un temps dans des cadres matériels; de l'autre, une ville dynamique, composée de citoyens et de groupes en relation. L'espace reçoit l'empreinte de la société tout autant que l'inverse.»

Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal, La sociologie urbaine, Presses Universitaires de France, 2010

espaces publics / « Au singulier, l'espace public désigne la sphère du débat politique, la publicité des opinions privées. Au pluriel, les espaces publics correspondent au réseau viaire, rues et boulevards, places et parvis, parcs et jardins, bref à toutes les voies de circulation ouvertes aux publics, dans les métropoles comme dans les villages urbanisés. Les deux relèvent de la communication.

La mondialisation, la révolution communicationnelle, la vidéosurveillance, la multiplication des murs réels et virtuels «effacent» les espaces publics. L'urbanisation planétaire (centres commerciaux, tourisme de masse, mobilier urbain, enclaves sécurisées, etc.) transforme leurs usages et les uniformise. Pourtant, des résistances se manifestent (street art, spectacles de rue, code de la rue, cyber-rue, actions féministes, etc.) qui associent aux espaces publics, gratuits et accessibles, les trois qualités des villes : l'urbanité, la diversité et l'altérité.»

L'espace public, Thierry Paquot, 2015, La Découverte

rez-de-chaussée ou RDC / La partie d'un bâtiment située au même niveau que le terrain environnant.

usages / Faits de société, pratiques et représentations. Dans l'espace public, les modes de déplacements, les modes de vies et les différentes pratiques sociales sont à l'origine de «conflits d'usage», ou à l'inverse font émerger de nouvelles formes de sociabilité.

programmation / La programmation permet de définir les intentions qui sous-tendent la création ou rénovation d'un bâtiment ou d'un espace public, avant de faire appel à un architecte ou un paysagiste pour la maîtrise d'oeuvre. La concertation sert à rendre plus légitimes ces intentions, en prenant en compte un maximum d'idées, de remarques et d'avis. Dans une ville qui se vide, ils'agit aussi de retrouver des services et des activités dans des bâtiments vides, à des endroits propices.

vernaculaire / du latin vernaculum, « relatif aux esclaves nés dans la maison » et qui désigne tout ce qui était dressé, élevé, tissé, cultivé, confectionné à la maison, par opposition à ce que l'on se procurait par l'échange. Construire la ville vernaculaire aujourd'hui reviendrait à répondre à des besoins réels, à débloquer les obstacles en cherchant toutes les ressources disponibles sur place.

à partir de textes de : www.cairn.info



Sur le centre d'Ambert cela veut dire...



Un «**territoire**» : Ambert est une «ville centre» pour son bassin de vie. Les questions de mobilité notamment doivent trouver des solutions à l'échelle du Livradois-Forez, l'échelle inter-communale et l'échelle micro-locale.

Une «**population**» : La population s'étend sur le bassin de vie, et au-delà.

Vis-à-vis de cette population, il y a aujourd'hui concurrence entre le centre ancien et les zones commerciales et artisanales situées en entrées de ville. Les zones commerciales sont plus «fortes» car elles ont été conçues pour des mobilités contemporaines, liées à l'apparition de la voiture. Cette tendance peut s'inverser lorsque les modes de vie changent (vieillesse, nouvelles convictions, accueil de nouvelles populations).

Un «**cadre matériel**», **typologique** : La forme du centre ancien fait écho aujourd'hui à des préoccupations sociales ou environnementales (réemploi du bâti existant, réduction des trajets automobiles, préservation des terres agricoles). Les espaces publics, les ruelles, le charme des maisons mitoyennes sont aussi des éléments que l'urbanisme contemporain ne réussit pas à recréer.

Qui peut faire bouger les choses ?

La forme même du centre d'Ambert est, dans notre monde actuel, un objet étrange. Cette étrangeté, cette singularité, lui permettra sûrement d'attirer de nouvelles générations...si la ville se renouvelle, via de nouvelles *pratiques* de la ville, grâce à de nouveaux *usages*, et suite à de nouvelles *programmations* dans les bâtiments.

Notre étude de terrain propose à la collectivité d'Ambert d'installer les conditions de ce renouvellement des pratiques, en tant que «ville centre» de son bassin de vie. Pour cela, les rez-

Des «**unités de vie collective**» : L'action publique se doit d'être visionnaire, afin de préserver une structure urbaine qui peut sembler aujourd'hui obsolète, mais ne le sera plus forcément demain. Sans prétendre pouvoir rénover l'ensemble seule, l'action publique peut en revanche soutenir des mutualisations, des échanges de savoir-faire, inviter des intervenants extérieurs ou experts sur des problèmes rencontrés par un grand nombre, apporter une aide financière mutualisée, etc... afin de rénover les «unités de vie» publiques ou privées formant la ville.

Une «**configuration d'objets physiques**» : Dans un centre historique, les objets physiques sont entremêlés. Cela peut être négatif (les ruines entraînant les ruines), ou vertueux (une réhabilitation en motivant d'autres dans le voisinage).

Des «**noeuds de relations**» entre sujets sociaux : Passer au projet, c'est se concentrer en particulier sur certaines unités de vie, et les revitaliser (concrètement et socialement). La rénovation des matériaux et des surfaces dans un espace public n'apportera pas plus de vie, si cela n'est pas accompagné de mobiliers permettant de nouveaux usages, d'activités instaurant des formes de sociabilités renouvelées, etc.

de-chaussée, les rues, les places les cours - ces lieux «supports de relations sociales», ont parfois besoin d'être repensés et transformés.

Transformés par des actions programmées et planifiées ? Pas seulement ! Le dynamisme local et culturel, les actions individuelles et collectives façonnent la ville. Que la collectivité puisse alors donner aux initiatives locales portant un intérêt collectif, les moyens de se tester et de s'installer durablement.

2. Inventaire des espaces publics de la ville vernaculaire

Sur la ville pas à pas, à lire :
Espèces d'espaces, de Georges Perrec



Les boulevards

Axes de circulation principaux dans le centre-ville.

Les passages Nombreux, ils permettent de traverser le centre à pied en se trouvant des raccourcis.

forme

À Ambert, dans le centre historique, les rues ne laissent pas toujours l'espace de circulation automobile (4m pour les camions de livraison) et le passage des piétons (80cm minimum et 120cm accessibilité mobilités réduites) : il y a donc parfois conflit d'usage.

représentation sociale

Le dédale des rues ne permet pas d'avoir une vision claire du plan de la ville : cette caractéristique est valorisée pour la vie touristique ou culturelle, mais subie pour la visibilité et l'accessibilité des commerces de proximité.

usages

Les rues du centre sont à l'échelle du piéton, elles accueillent le marché, et font occasionnellement l'objet de manifestations culturelles, mais pourraient l'être beaucoup plus... et de manière spontanée.

nouvelles formes

Le «retour à la rue» est revendiqué depuis la fin de l'urbanisme moderne des années 50, aujourd'hui on cherche à retrouver du mobilier et des aménagements favorisant la marche plutôt que la voiture, mais aussi le jeu, les loisirs, la détente ou la rencontre.

Les rues

forme

A Ambert, chacune des places que nous connaissons aujourd'hui dans le centre ont été créées à la suite d'une démolition (bâtiment, cimetière, four banal), elle sont donc situées de manière aléatoire dans le dédale des rues.

représentation sociale

Les places sont des espaces de foisonnement et de mélange social.

usages

La Place de l'Aître, la Place du Pontel, la Place Saint Jean à l'arrière de l'église sont devenues des parkings.

La place des Minimes et la place Saint Jean (côté est) ont été préservées, avec des terrasses mais peu de mobilier public, ni de jeux...

nouvelles formes

Le jeu dans la ville a été développé dans des interstices urbains à Amsterdam dans les années 60, par l'architecte Aldo Van Eyck : l'idée était de recréer des terrains de jeux à destination de tous les enfants de la ville, sur les parcelles bombardées durant la guerre.

Les places

forme

A Ambert, avec l'arrivée de la voiture dans le centre-ville, les pas de porte ont perdu en qualité et usages. Seul le quartier des Chazeaux, aux rues non aménagées, est investi par ses habitants.

Les rues du Château et de la Fileterie, grâce à l'aménagement piéton, permettent aux activités de déborder sur la rue.

représentation sociale

Dans le centre ancien d'une «ville centre» il ne semble plus possible d'investir les rues hors des règles de préservation patrimoniale.

usages

Un banc, des pots de fleur, une table : cela permet d'étendre son chez soi à l'extérieur, de créer une transition entre les espaces publics et privés. Rue de la Panneterie, c'est une retraitée qui s'occupe des plantes de sa jeune voisine...

nouvelles formes

Les éco-quartiers tels que celui de Fribourg en Allemagne profitent d'un espace intermédiaire, les «frontages», qui sont largement appropriés, ce sont des espaces publics investis par le privé, et restant ouverts à la vue du public. Ces seuils sont pris en compte dans l'aménagement de voirie, et entretenus par les habitants.

Les seuils

2. Inventaire des espaces publics de la ville vernaculaire



Les arcades de la mairie ronde

Seul espace public couvert, abrite les stands du marché des producteurs, a accueilli les premières projections du ciné-club, accueille aujourd'hui la fête de la soupe en novembre... un espace public original et adapté au climat.

Les biefs

L'eau a été enfouie sous les rues il n'y a pas si longtemps ; on recense sept puits enterrés dans l'escargot.

Les vitrines

Lorsqu'elles sont vacantes, elles donnent à la ville un sentiment d'abandon.

forme

A Ambert, dans le centre ancien, les cours sont des espaces précieux car elles offrent un espace extérieur à un bâti dense. Certaines sont très étroites, d'autres sont encombrées de constructions légères, elles sont toutes en arrière de bâtiments ou derrière de grands murs.

représentation sociale

Si les jardins clos des maisons bourgeoises d'Ambert sont bien connus des ambertois, de nombreux futurs acquéreurs ignorent qu'il existe de nombreuses cours reliées à l'habitat dans l'escargot... Une campagne de communication serait à initier entre l'office de tourisme et les agents immobiliers.

usages

Les cours sont davantage utilisées comme «débarras» ou jardinets privés ; elles pourraient devenir selon les besoins terrasses d'été d'un bar ou lieu culturel, espace de jeux pour enfants, jardin d'agrément lié à l'histoire des jardins d'Ambert et l'activité touristique.

nouvelles formes

Les jardins partagés sont de plus en plus nombreux, ils sont à disposition de plusieurs ménages, et nécessitent par conséquent la construction d'un projet commun : règles d'utilisation, de gestion ... convivialité assurée !

Les cours

forme

A Ambert, les échopes du centre ancien étaient reliées aux étages (les commerçants habitaient au-dessus de leur commerce). Aujourd'hui de nombreuses cages d'escalier ont été aménagées pour différencier les accès aux étages et les accès aux commerces - sans cela les étages restent parfois vides.

représentation sociale

La cage d'escalier donne un premier aperçu de l'état d'un logement, de sa fonctionnalité (étroitesse des passages, etc.), et de la relation de voisinage (entretien, liens de voisinage), son entrée sur la rue donne aux façades un rythme changeant et précieux.

usages

Sur le centre ancien, les cages d'escaliers communiquent souvent avec des commerces et des logements : cette mixité est à la fois riche socialement, et parfois difficile en terme de cohabitations - d'où l'intérêt de programmer des activités adaptées au bâtiment et au voisinage.

nouvelles formes

Mutualiser ! Rue de Goye, une cage d'escalier a été construite dans la cours, desservant plusieurs immeubles à l'aide de coursives extérieures. Cela pourrait être renouvelé ailleurs par exemple avec un ascenseur, pour une meilleure accessibilité. Les paliers de ces escaliers peuvent aussi devenir terrasses, balcons...

Les cages d'escaliers

Des rues commerçantes

Elles seront à l'avenir différentes : davantage de commerces de bouche ? Des lieux mutualisés ? De l'habitat en rez-de-chaussée ?

Des quartiers

Les noms des rues d'Ambert font référence à des quartiers et corporations (quartier religieux, quartier commerçant, etc.). A quand le retour aux quartiers ? A Sienna en Italie, des repas installés dans les rues s'installent deux fois par an. A Toulouse, régulièrement les rues sont basrées pour cause de fête de quartier.

Des prises de hauteur

Ce que permettait le clocher de l'église lorsqu'il était encore ouvert au public.

Plan des rez-de-chaussée de la ville d'Ambert
version imprimée consultable en mairie - échelle 1/200

Types d'activités

- Services institutions
- Services - tertiaire
- Déco maison
- Mode beauté
- Restauration hébergement
- Alimentation
- Culture loisirs
- Associations
- Art culture
- Culturel
- Locaux vides



3. Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée

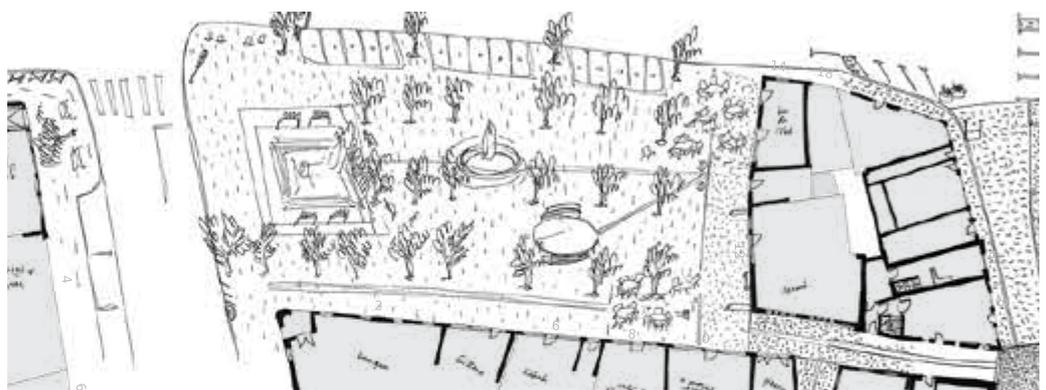
Un relevé de l'existant, illustrant les espaces publics et les locaux en rez-de-chaussée

Le plan des rez-de-chaussée permet une représentation fine de ce qui constitue le centre «vécu».

A l'inverse de l'urbanisme des années 50, qui part d'un objectif fonctionnaliste, la ville ancienne est vernaculaire, elle a été construite pas à pas. L'explorer, la représenter sur une image d'ensemble sert à s'organiser collectivement pour agir.

Pendant deux semaines, nous avons arpenté les rues, feutres et planche à dessin à la main. Grâce à l'aide de tous ceux qui nous ont conseillé en passant, ouvert la porte de leur local, de leur cours d'immeuble ou de leur montée d'escalier, nous avons pu relever sur un même document :

- les locaux en RDC
- le type d'activités
- le type de vitrine
- les espaces publics
- les éléments mobiles
- la végétation



Limites

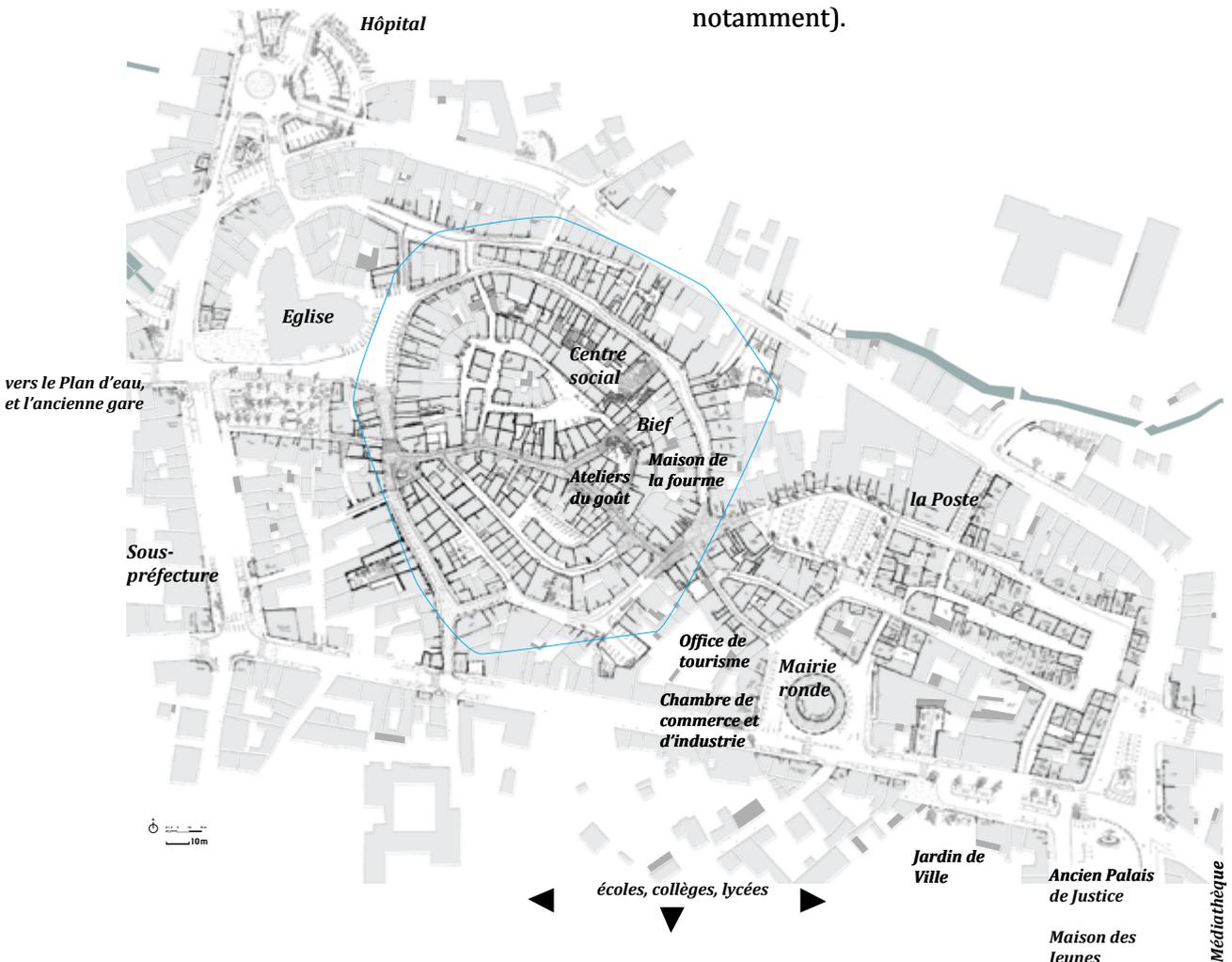
La carte des RdC suit le périmètre des boulevards. L'illustration a été étendue jusqu'aux différentes entrées depuis les boulevards, afin de pouvoir observer les limites physiques du centre ancien, et travailler sur les entrées et les parcours piétons menant à l'«escargot».

Pour autant les limites du centre-ville sont interprétables autrement.

En effet la présence de nombreux équipements vers l'ancien Palais de Justice (esplanade) montre que l'extention du centre-ville vers le sud-est est significative. A 17h, avec les écoles à proximité, l'abri bus scolaire non loin, la médiathèque, il y a beaucoup de passages et de mouvements de ce côté de la ville.

La carte ci-dessous juxtapose donc le positionnement des grands équipements, avec en fond la structure ancienne de la ville (formée par l'ancienne limite que constituaient les murailles, et correspondant aux boulevards actuels).

Si l'étude se concentre sur l'«escargot» (en bleu) pour des solutions opérationnelles, il a été très important pour nous de porter un regard global et de considérer ce quartier au sein du dynamisme d'un centre-ville «élargi». Ainsi, en parallèle du renouvellement de l'«escargot», l'ancien Palais de Justice, ou l'espace de l'esplanade au sud-est, et le Plan d'eau et l'ancienne gare à l'ouest de la vieille ville, sont des lieux à investir plus largement, et à reconnecter avec le centre ancien (liaisons piétonnes notamment).



3. Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée

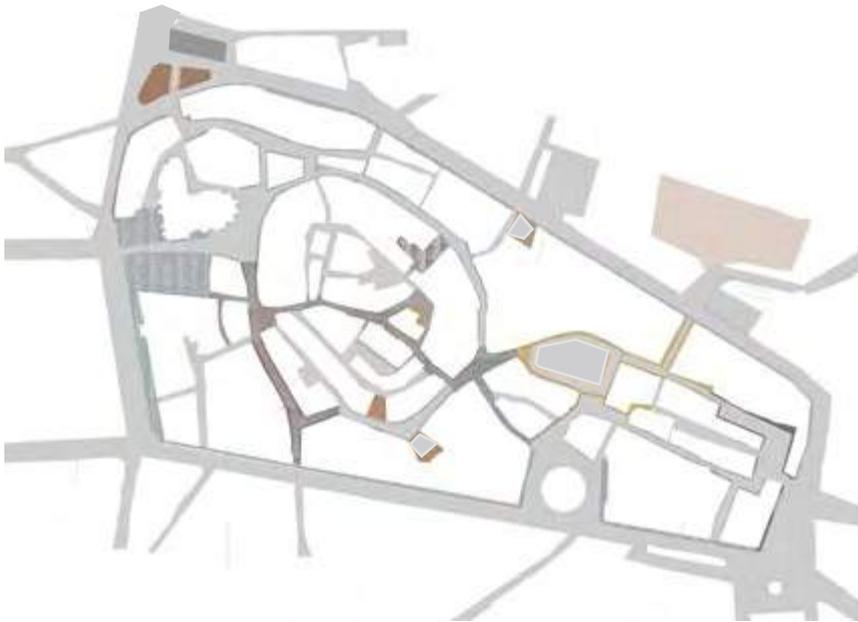
Lire la ville du rez-de-chaussée

Carte diagnostic 1

Activités «créatrices de liens» et/ou de services quotidiens

- Services institutions
- Services - tertiaire
- Déco maison
- Mode beauté
- Restauration hébergement
- Alimentation
- Culture loisirs
- Associations
- Art culture
- Culturel
- Locaux vides





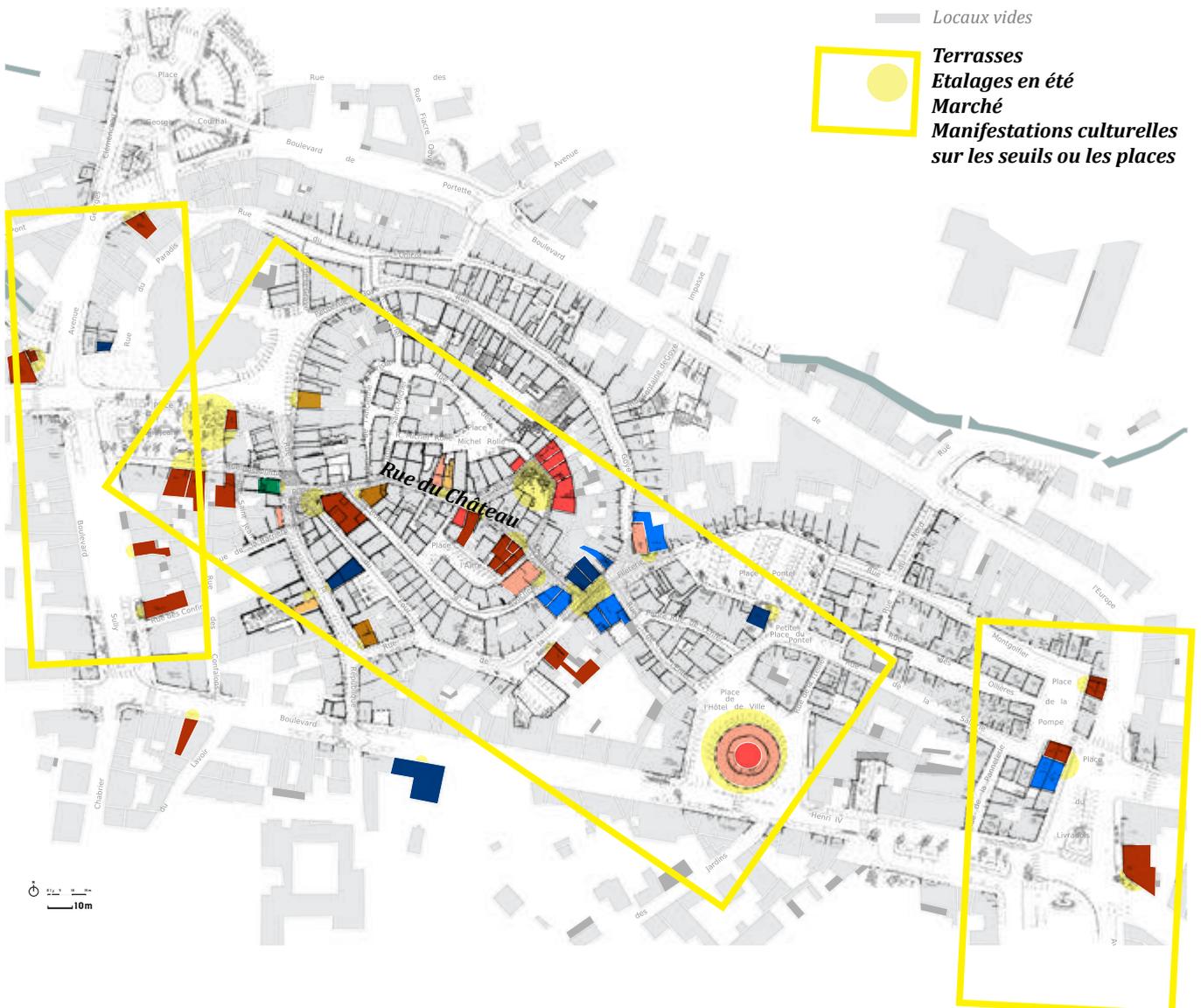
Les sols (pavés, bitumés, stabilisés) marquent des opérations successives de rénovation des espaces publics

Carte diagnostic 2

Activités animant ou occupant les seuils et les places

- Services institutions
- Services - tertiaire
- Déco maison
- Mode beauté
- Restauration hébergement
- Alimentation
- Culture loisirs
- Associations
- Art culture
- Culturel
- Locaux vides

- Terrasses
- Etalages en été
- Marché
- Manifestations culturelles sur les seuils ou les places



3. Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée

Organiser la ville du rez-de-chaussée

Le Rdc des bâtiments du centre ville était il y a encore quelques dizaines d'années, rempli d'échoppes. Des commerçants retraités nous parlent d'une centaine de boucheries, certaines étant restées bien entendu de tout petits commerces. Avec les grandes surfaces, internet, tout a changé : pourtant selon certaines études, on observe dans de nombreux centres, un regain d'intérêt pour le commerce de proximité.

(A lire à ce sujet : www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2010/11/CERTU_juin2011_final22.pdf).

Comment donc organiser, donner à voir les activités installées en Rdc, et soutenir des proximités entre elles ?

Changer de perception, changer de logique

• L'éparpillement des activités

Sur le centre-ville d'Ambert, les activités créant du lien social, un dynamisme local ou un service quotidien (carte 1 pages précédentes), sont éparpillées dans toutes les rues du centre ancien, avec parfois des regroupements par types d'activités (associatif rue de Goye, alimentaire place du Pontel, tourisme et culture rue du Château et vers place du Châtelet).

• Des espaces publics animés et des équipements de services, en soutien des dynamiques commerciales ou artisanales

Lors de nos premiers entretiens, nous demandions aux personnes interrogées de situer le centre sur une carte. **Leur dessin correspondait pour la plupart des cas au schéma jaune** (carte 2 page précédente): **le centre-ville serait là où se concentrent certaines boutiques, mais surtout les grands équipements, les terrasses et les rues piétonnes.** Les limites iraient donc du boulevard Sully, à la place saint Jean, puis à la Mairie et au boulevard Henri IV, en passant par la rue du Château.

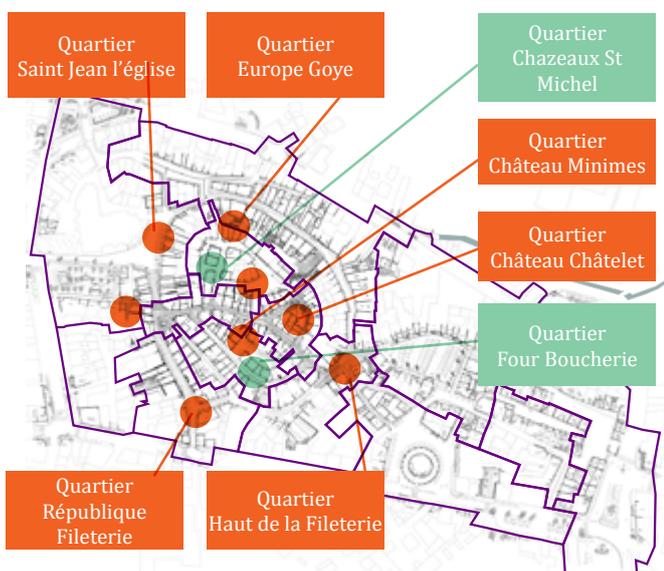
C'est donc la partie sud du centre ancien, mais surtout la partie possédant des espaces publics animés ou des équipements importants, qui est perçue comme «centrale», malgré le fait que ce secteur possède un grand nombre de boutiques vides.

Trouver une nouvelle logique d'aménagement pour soutenir les proximités entre activités

• Une rue commerciale piétonne en déclin

Régulièrement, c'est la **rue du Château** qui est citée comme étant le cœur du centre-ville. L'aménagement piéton a en effet suivi ces dernières années la logique d'une rue piétonne principale, avec des sols pavés, l'absence de voitures en été, l'installation de commerces liés au tourisme, ainsi que le maintien du marché dans cette rue. Cette logique d'une rue piétonne qui serait une «artère principale» est donc encouragée, elle est ancrée dans l'imaginaire et les habitudes des ambertois (carte 2).

Mais on voit bien que la répartition des activités sur l'ensemble du centre-ville ne correspond pas à ce schéma (on retrouve en effet des activités en rez-de-chaussée sur l'ensemble du centre ancien - carte 1). **On constate également que la rue du Château est actuellement délaissée des commerçants** (on y trouve un grand nombre de commerces vacants). Que la collectivité soutienne une rue commerçante principale semble donc être en décalage avec la réalité des ouvertures et fermetures de commerces sur l'ensemble du centre. Ces transformations se font hors de ce schéma, pour des raisons de disponibilités, de prix ou d'opportunités.



- *Rénover l'ensemble du centre est impossible.*
- *Mettre l'accent sur une rue commerciale principale semble être en décalage avec la réalité des fermetures ou installations d'activités sur le centre.*
- *S'appuyer sur des «noeuds», autour desquels se regroupent des activités, semble être une piste.*

C'est ce qui s'est passé naturellement place Saint Jean. Après l'aménagement de la place, l'installation de nouvelles activités de restauration en a attiré d'autres. Avec des terrasses qui se sont agrandies par un effet «domino» («J'ai installé une grande terrasse, alors le bar d'en face a fait de même, et ainsi de suite» nous dit Hélène du bar de l'Ilot). **L'espace public, même basé sur des installations temporaires ou légères, participe dès lors à faire le lien entre des dynamiques commerciales ou sociales voisines.**

Le schéma ci-joint illustre un renouvellement du centre-ville s'appuyant sur une logique d'«urbanisme tactique»*, appliquée aux quartiers de «l'escargot». **Des espaces publics à revitaliser sont ciblés, chacun étant situé soit dans un quartier plus habité (en bleu-vert), soit commerçant ou de service (en orange).** Autour du renouvellement de ces espaces publics on peut soutenir des activités regroupées

* « Depuis les dernières décennies, l'urbanisme évolue à une vitesse impressionnante, passant d'une approche fonctionnelle à une approche empirique. S'éloignant des pratiques conventionnelles, l'urbanisme tactique permet de réaliser des changements spontanés dans l'environnement urbain de façon rapide et à faible coût, faisant alors évoluer l'espace public au rythme de la ville. Le mouvement est né d'une intervention urbaine spontanée et éphémère, exécuté par le collectif d'artiste Rebar, qui a loué une case de stationnement pour y aménager un café-terrasse à San Francisco. S'ensuivit de jardins communautaires, de parklets, de performance artistique sur rue, d'installations de microarchitecture, etc. L'objectif de telles interventions est la réappropriation citoyenne de l'espace public de manière ludique et festive, tout en créant une discussion à propos de ses différents potentiels. Ce concept a par la suite été popularisé par le jeune auteur et blogueur Mike Lydon dans sa publication « Tactical Urbanisme – Short term action – long term change », en 2010. »

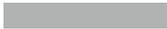
Par Stéphanie Rocher, Urbaniste-stagiaire et Louis-Michel Fournier, Urbaniste, article à lire sur www.latelierurbain.com

3. Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée

Mieux relier les quartiers du centre, travailler sur des séquences urbaines

Avec la forme «escargot» du centre, nous avons rarement une vision d'ensemble des espaces ouverts (rues, places, cours, passages), à moins d'avoir sous les yeux un plan ou une image à vue d'oiseaux... Selon les discussions et nos propres observations, nous avons défini plusieurs «séquences» ou «quartiers». Ce découpage permet de se donner des priorités pour l'aménagement à long terme: par où commencer ? Est-ce que l'on rénove plusieurs lieux simultanément ? Qu'est-ce qui est relié à quoi ?

Diagnostic des espaces publics par séquence

 **Les quartiers de l' "escargot", limites fictives imaginées par le PMU**

 **Axes piétons à revitaliser pour mieux relier le centre-ville à sa première couronne :**
améliorer les conflits de circulation, proposer de nouveaux usages sur les espaces publics, accueillir une mixité de fonctions dans les rez-de-chaussée

 **Espaces publics fréquentés et traversés, perçus comme étant le coeur de ville par les ambertois :**
soutenir la place du piéton, améliorer la visibilité des activités et assurer leur renouvellement

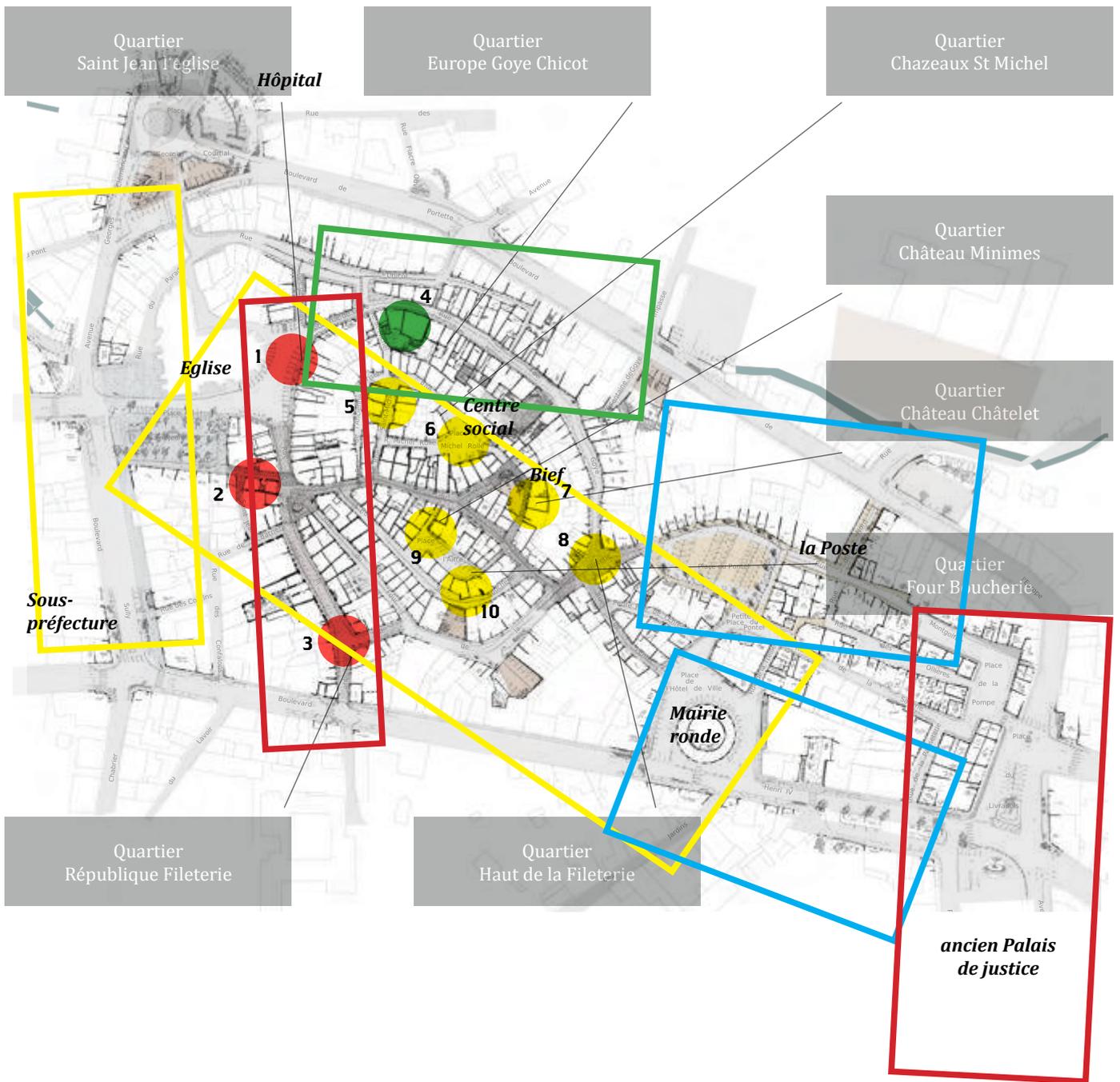
 **Quartier récemment réaménagé présentant encore des manques et des conflits d'usages :** *via ce que l'on pourrait appeler des "deuxièmes chantiers" (végétations, installations légères, signalétique artistique), résoudre les conflits piétons-automobiles, valoriser les différents cheminements d'entrée de ville, permettre davantage d'occupation des espaces extérieurs (cours des logements communaux, places de parking) pour la vie associative installée en RDC*

 **Espaces publics pauvres en usages, destinés à la voiture en priorité, apportant des nuisances fortes pour le cadre de vie, mais une bonne accessibilité aux services et commerces :** *rendre l'espace public au piéton en priorité est une action envisageable à long terme, lorsque des mesures à plus grande échelle auront été prises pour réduire le trafic automobile aux alentours du centre.*

Les «noeuds» à revitaliser dans l' escargot, autour d'espaces publics ciblés :

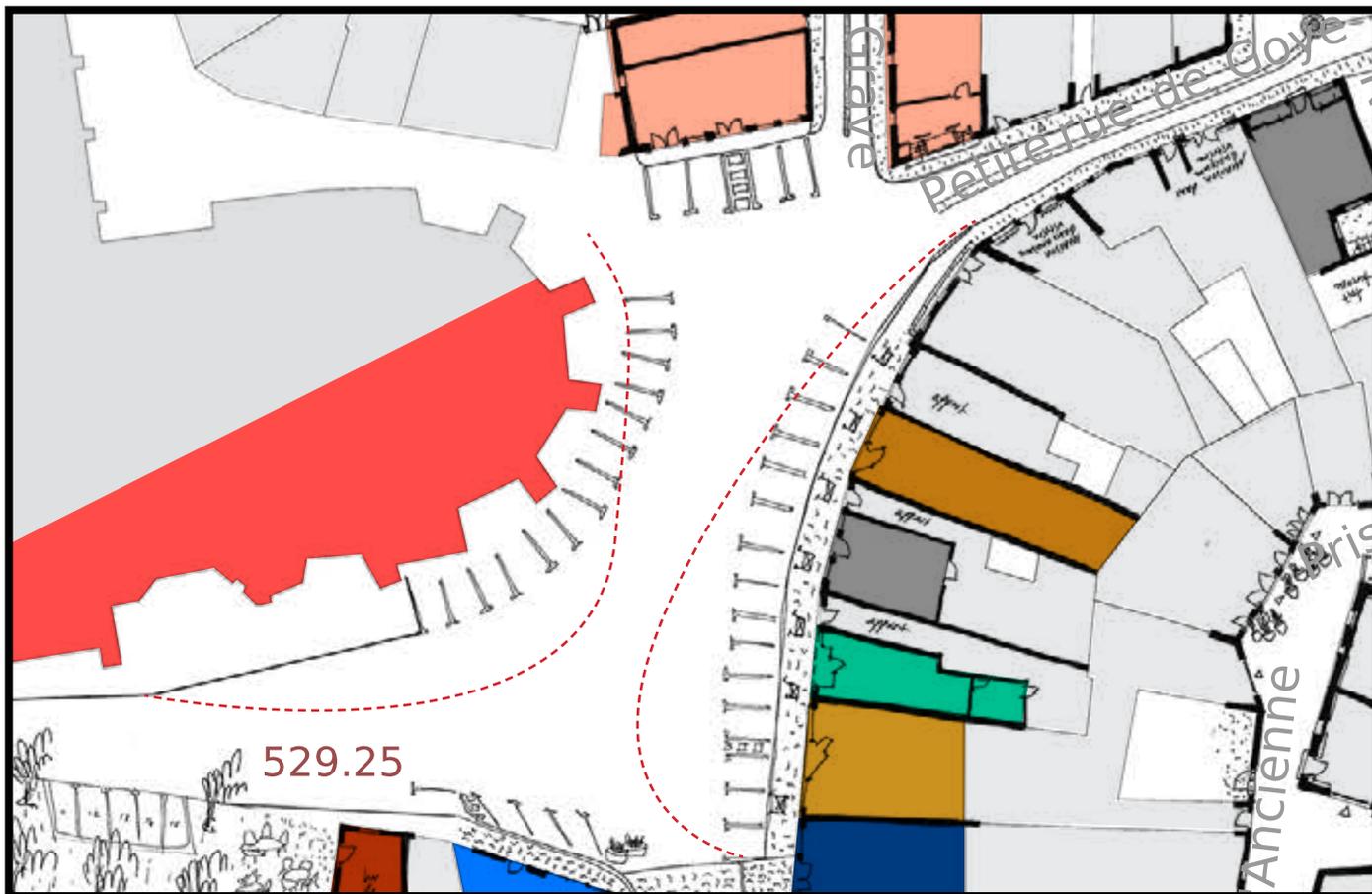
-  **Place Saint Jean, côté arrière de l'Eglise**
espaces publics et activités mixtes en RDC,
-  **Entrée de ville Petite rue des Minimes**
bâtiments vacants, mobiliers, rénovation des sols
-  **Rue de la République**
espaces publics et activités mixtes en RDC autour du carrefour de la Fileterie
-  **Rue de Goye**
ouverture de la cour des logements communaux aux visiteurs, sortir la vie associative hors des locaux en RDC
-  **Place Saint Michel**
espaces extérieurs et habitat
-  **Place Michel Rolle et Centre social**
espaces publics, habitat et accueil centre social
-  **Place du Châtelet**
animation des espaces publics
-  **Carrefour de la Fileterie**
animation des espaces publics
-  **Passage vers Place de l'Aître**
espace extérieur pour de nouvelles activités en RDC
-  **Place de l'Aître**
espaces extérieurs, habitat et ancienne muraille valorisée

...plan détaillés pages suivantes, avec pistes de reconquête des espaces publics



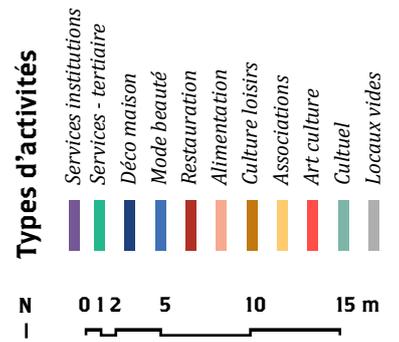
3. Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée

- 1  **Place Saint Jean, côté arrière de l'Eglise**
espaces publics et activités mixtes en RDC,
-  **Quels espaces investir pour de nouveaux usages ?**
Les seuils des boutiques à élargir, une partie de l'espace de circulation centrale qui est aujourd'hui espace perdu



2  **Entrée de ville Petite rue des Minimes**
bâtiments vacants, mobiliers, rénovation des sols

 **Quels espaces investir pour de nouveaux usages ?**
Bâtiment vacant Le Progrès, maison Lacroix en ruine, murs aveugles et sols pour une signalétique d'entrée de ville



3. Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée

- 3  **Rue de la République**
espaces publics et activités mixtes en RDC autour du carrefour de la Fileterie
-  **Quels espaces investir pour de nouveaux usages ?**
Les places de stationnement en saison estivale, le carrefour avec la rue Fileterie si la chaussée est rétrécie, la cour intérieure privée pour une nouvelle activité



4



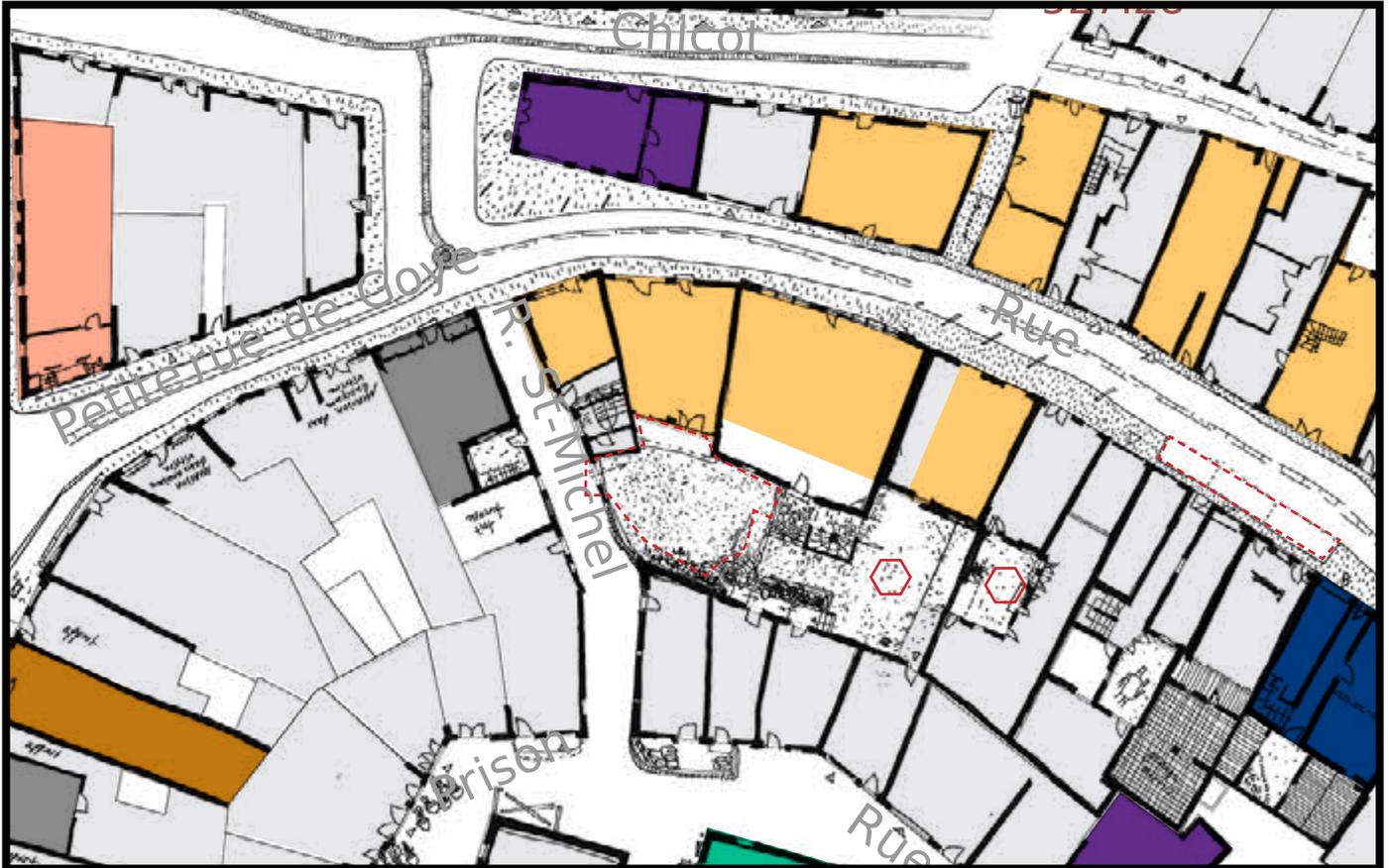
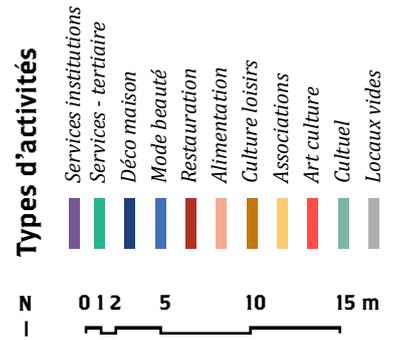
Rue de Goye

ouverture de la cour des logements communaux aux visiteurs
possibilité de sortir la vie associative hors des locaux en RDC



Quels espaces investir pour de nouveaux usages ?

Les seuils des boutiques à élargir, une partie de l'espace de circulation centrale qui est aujourd'hui espace perdu



Des espaces pour qui ?

1. Vie associative ou culturelle en RDC

2. Habitants des logements communaux

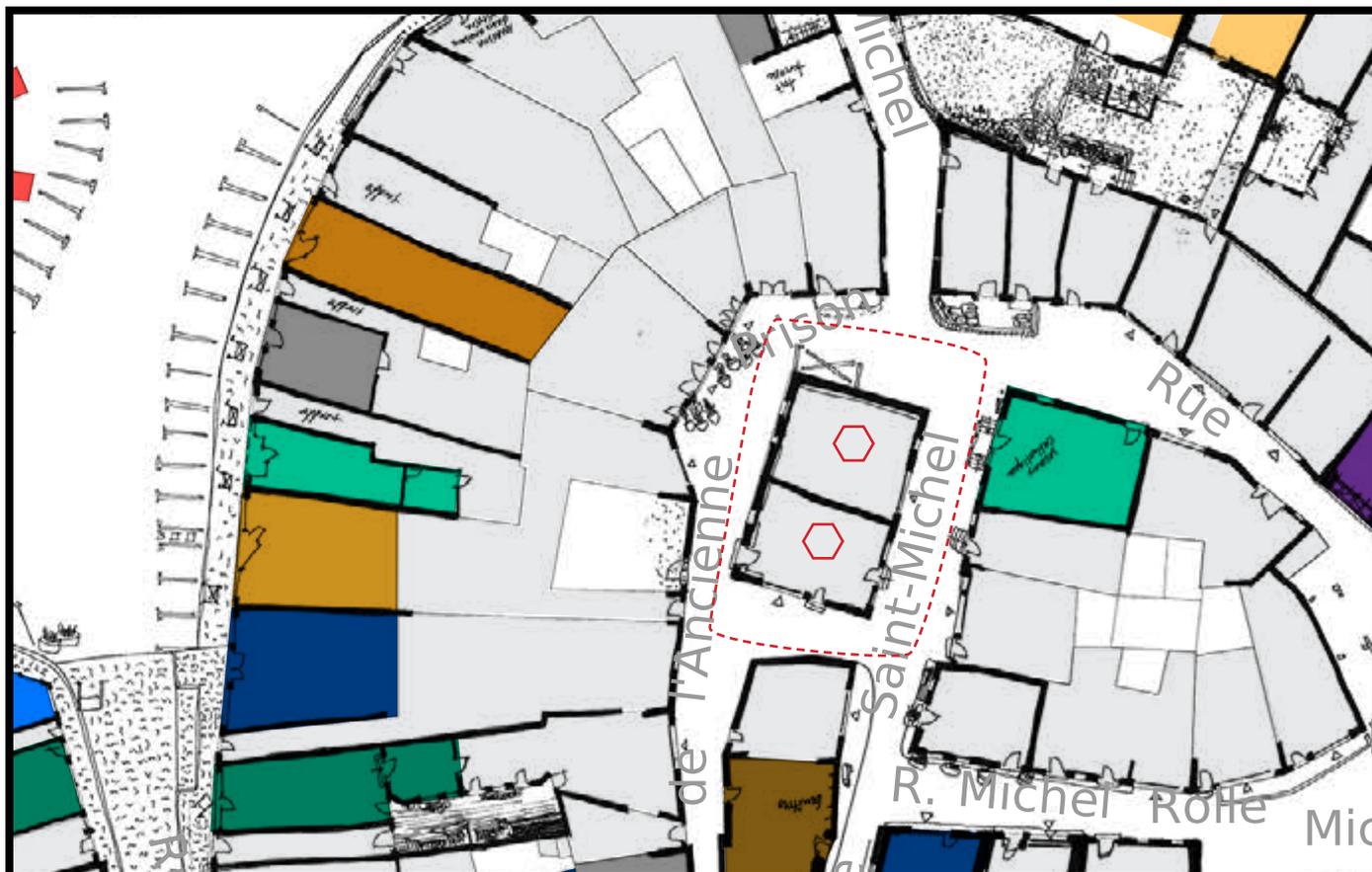
3. Ouverture au public, visites office de tourisme, concerts etc.



3. Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée

5  **Place Saint Michel**
espaces extérieurs et habitat

 **Quels espaces investir pour de nouveaux usages ?**
Les bâtiments en ruine rue st Michel, à investir à la manière des seuils végétalisés par les voisins



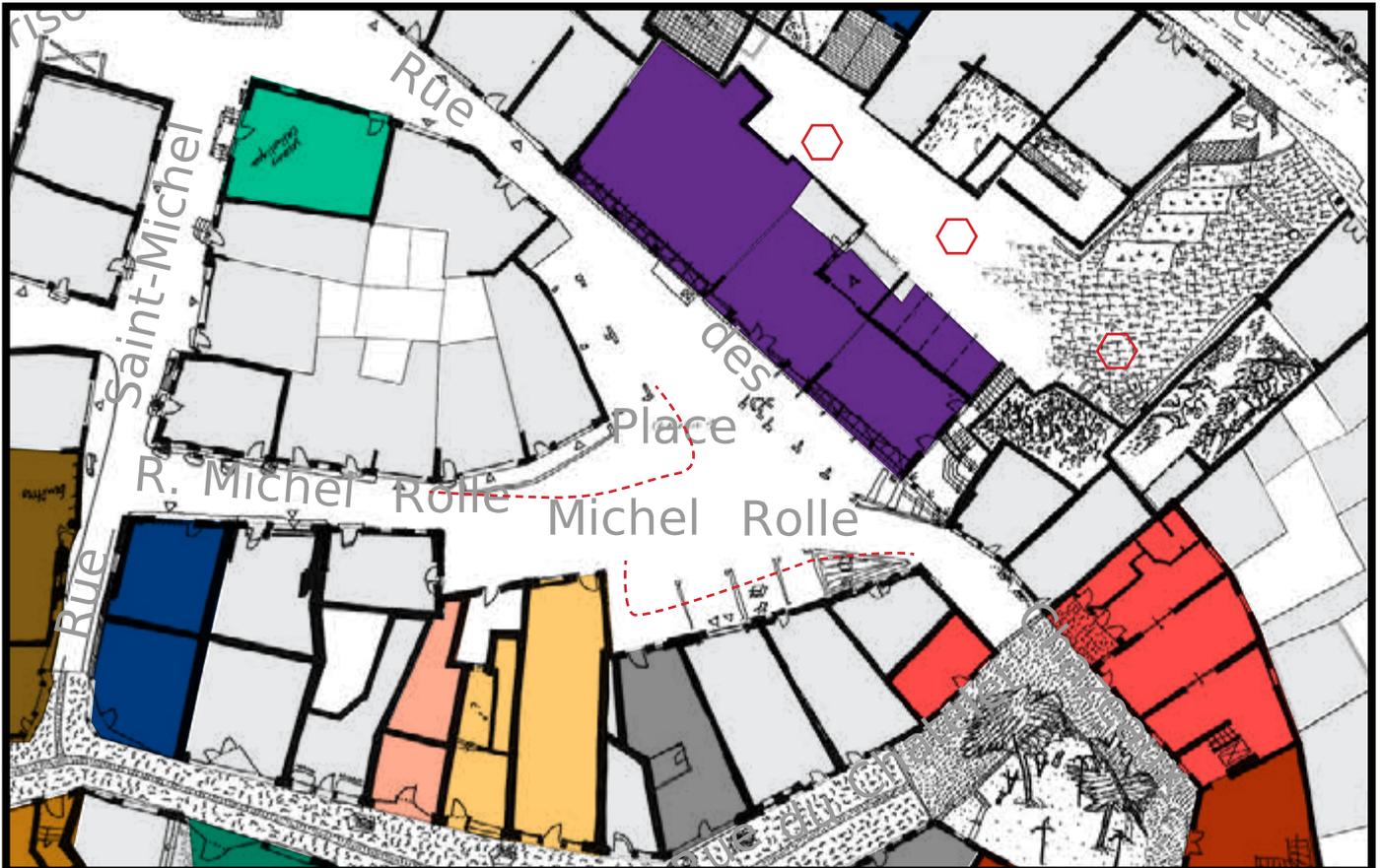
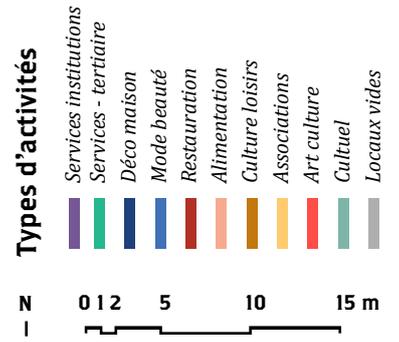
6



Place Michel Rolle et Centre social
espaces publics, habitat et accueil centre social



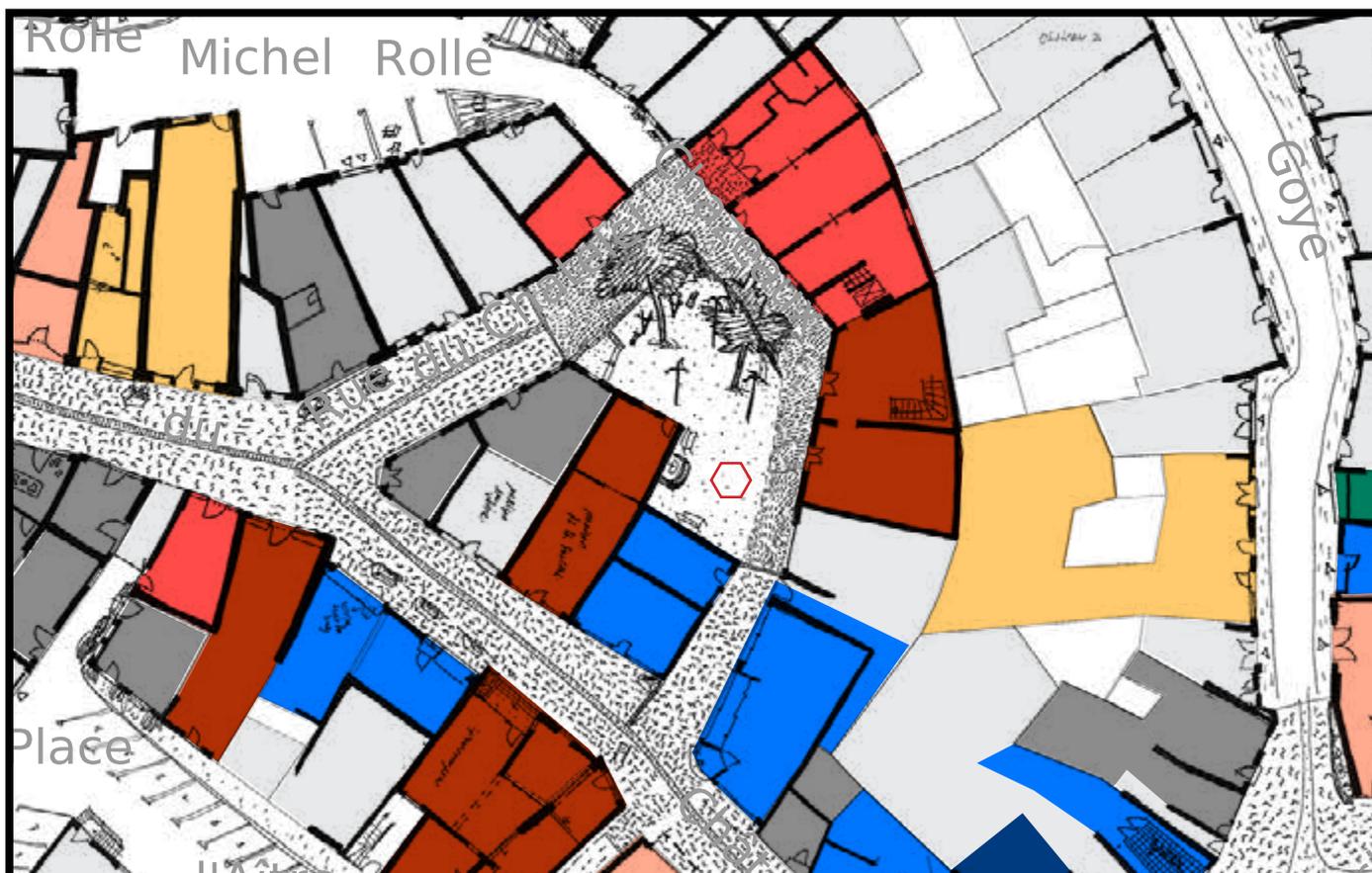
Quels espaces investir pour de nouveaux usages ?
Les seuils des maisons, un espace central élargi et végétalisé,
la cour arrière du centre social



3. Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée

7  **Place du Châtelet**
animation des espaces publics

 **Quels espaces investir pour de nouveaux usages ?**
La place centrale via du mobilier, le coin avec la fontaine qui aujourd'hui est gris et délaissé



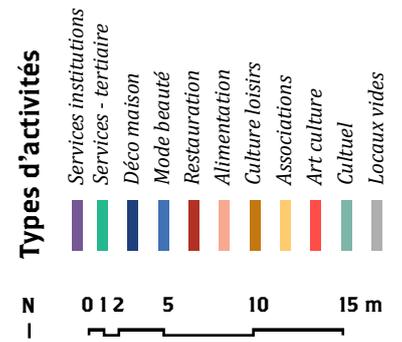
8



Carrefour de la Fileterie
animation des espaces publics



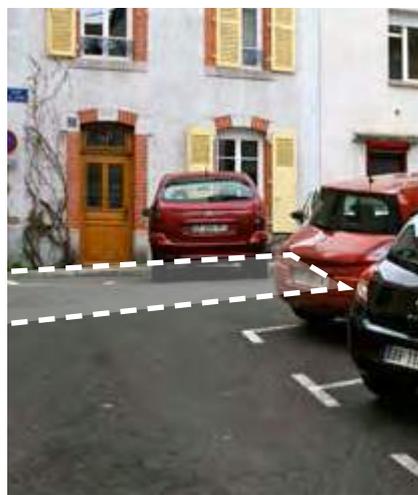
Quels espaces investir pour de nouveaux usages ?
Un espace central via du mobilier temporaire, et sur les
pour empêcher le stationnement "sauvage"



3. Cartographie des espaces publics et des rez-de-chaussée

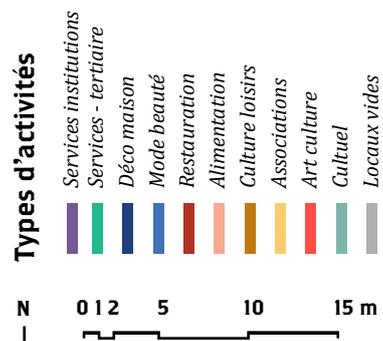
9  **Passage vers Place de l'Aître**
espace extérieur pour de nouvelles activités en RDC

 **Quels espaces investir pour de nouveaux usages ?**
Une partie de la Place de l'Aître, un garage pouvant devenir jardin de poche, des locaux vacants voisins



10  **Place de l'Aître**
espaces extérieurs, habitat et ancienne muraille valorisée

 **Quels espaces investir pour de nouveaux usages ?**
une partie de la Place de l'Aître peut être transformée en jardin de poche pour les habitations voisines, les parkings voisins également



4. Laisser place aux initiatives

Connaître les espaces ouverts de la ville, c'est se donner les moyens de les faire vivre

Faire bouger la ville «par le bas» c'est animer ces espaces publics en se les appropriant, en les faisant vivre (carnaval, repas de quartiers, seuils aménagés, vitrines de commerces animées, étalages, etc.)

1. Le sentiment

- Alors que les rues présentent de nombreux recoins et placettes, et une morphologie facilitant l'appropriation, il est actuellement difficile d'intervenir sur l'espace public de manière spontanée.
- Alors que la ville possède une vie associative riche et des institutions culturelles de qualité, la tendance est au dénigrement des forces locales et au sentiment qu'ici on ne peut rien initier.
- En tant que «ville-centre», c'est le rôle d'Ambert que d'accueillir en son centre les propositions et actions des habitants du bassin de vie. Les espaces publics doivent ainsi permettre de sortir de chez soi, de rencontrer sans l'avoir forcément prévu des idées nouvelles, des visions différentes, des arts méconnus, des cultures étrangères, etc.

Selon Thierry Paquot, chercheur, les espaces publics doivent permettre de retrouver «les trois qualités des villes» : *l'urbanité, la diversité et l'altérité.*

2. Actions menées dans le cadre des ateliers «hors les murs» du PMU juin / juillet 2015

Dans le cadre de notre méthodologie, des actions ont pris place dans chacun des «quartiers» du centre ancien durant l'été :

- la fanfare est venue jouer rue de la République, une chorale place des Minimes,
- une artiste a illustré un repas de quartier Place du Châtelet,
- des ateliers de sérigraphie se sont déroulés place saint Jean, place des Minimes et rue de Goye,
- nous avons prêté notre atelier mobile à Done et Tulaï, entrepreneuses ambertoises, pour qu'elles puissent tester une activité de galettes turques sur le marché du samedi matin.
- etc.

Chaque évènement marque ainsi les lieux d'une expérience collective.



Croiser actions ascendantes et actions descendantes, des exemples concrets :

Place saint Jean

(côté arrière de l'église)

- La collectivité aménage un espace piéton
- Des installations légères et manifestations culturelles sont rendues possibles

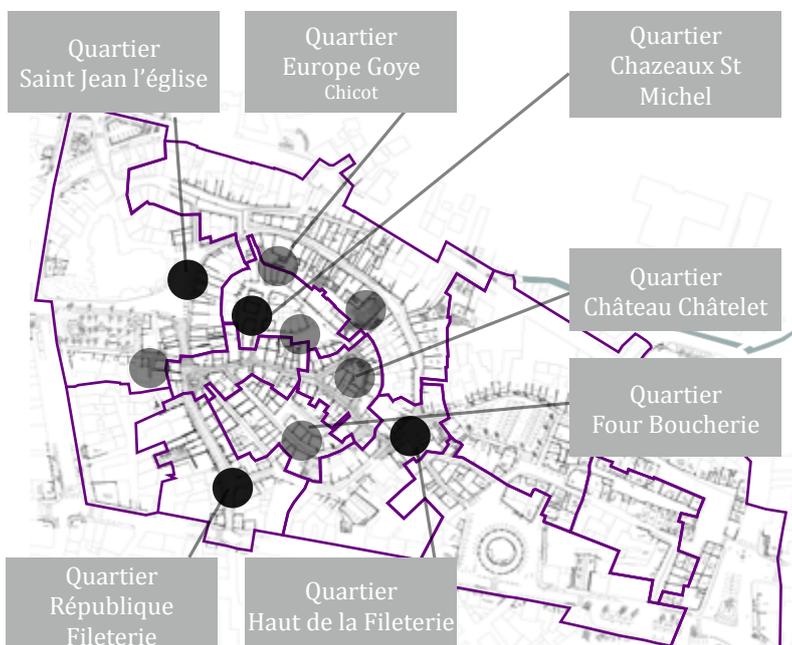
idem **Rue de la République**

Quartier habité des Chazeaux

- Des habitants fleurissent les rues
- Des aménagements légers, puis pérennes, intègrent et soutiennent ce qui a été initié «par le bas»

Des initiatives sont entendues et facilitées (ascendant)

La collectivité impulse un renouvellement (descendant)



Place du Châtelet *réalisé*

- La place a été aménagée, le Bief investit ses locaux
- Des installations, manifestations culturelles sont menées avec le soutien de la collectivité

Croisement rues Fileterie - Goye

- Des installations légères sont réalisées
- Un partenariat avec commerçants et habitants permet de faire évoluer ces installations à partir du vécu et du ressenti

Autres espaces publics potentiels :

- la cour des logements communaux rue de Goye
- la cour arrière du centre social
- les seuils des rues habitées Four et Boucherie
- la Place de l'Aître

Actions descendantes

- Laisser davantage de libertés aux initiatives qui réenchangent les espaces publics (carnaval, concerts de rue, interventions artistiques).
- Communiquer sur les actions menées «depuis le bas» et les encourager.
- Créer des supports pour de nouveaux usages (bancs, estrades mobiles, espaces de jardinages).

Actions ascendantes

- Mobiliser les coordinateurs de la dynamique « vie locale », via le Point Services Associations Communication (avec la CCI, office de tourisme, BIEF, UCA, UniPop, Point Info Jeunes, Mission locale, Conseil des jeunes, Associations diverses) autour d'un plan d'actions, pour rendre visible les initiatives et la dynamique locale prenant place sur le centre-ancien.
- Exploiter davantage les interstices de la ville ou les locaux vacants pour faire émerger des initiatives, utiliser les espaces libres de la ville comme des terrains pour le jeu et l'expérimentation.



DES REZ-DE-CHAUSSÉE ACTIFS

DIAGNOSTIC
ET
PROGRAMMATION



- 1. Centralités en concurrence**
- 2. Inventaire des lieux accueillant du public**
- 3. Identité des rues commerçantes**
- 4. Pour un renouvellement des Rdc**
- 5. Repérage des espaces disponibles**
- 6. Fiches actions renouvellement des Rdc**
- 7. Programmation de tiers-lieux et d'espaces mutualisés**

1. Centralités en concurrence

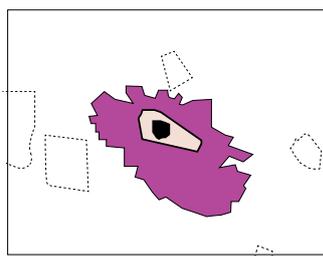
1. Les équipements et services

Si la ville a conservé à l'intérieur du centre ancien des lieux de services (Mairie, Poste, office de tourisme, CCI, centre social, BIEF), malgré cela la majorité des équipements se trouvent sur l'extérieur.

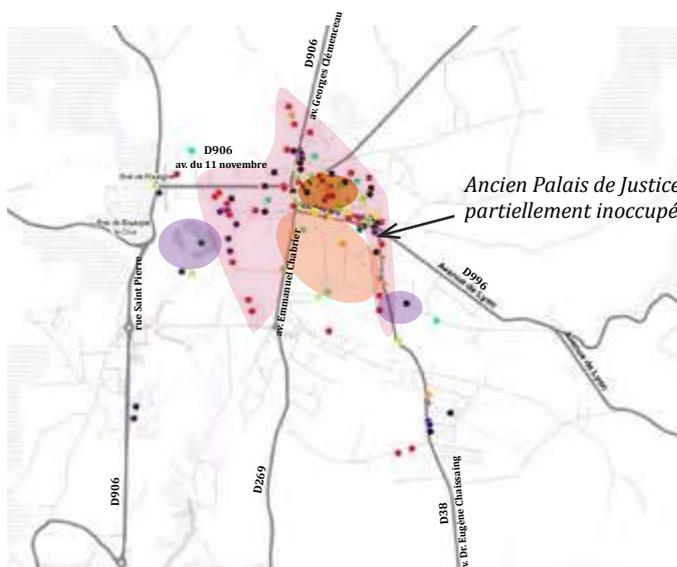
Hors la présence d'équipements amène des publics diversifiés dans le centre, passages qui vont «alimenter» les activités installées dans les rdc du centre ancien...

Agir aussi hors du centre, pour le centre

Une réflexion à l'échelle de la ville est à mener en parallèle des actions sur le bourg, afin de relier les équipements et le centre :



1. Centre-ville et première couronne



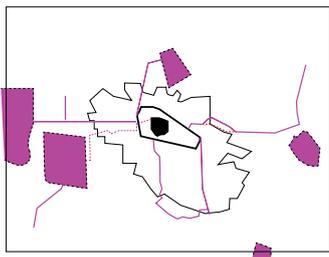
Les équipements et services

- Services santé administratif culture
- Commerces de proximité
- Enseignement
- Equipements sportifs et de loisirs
- Zones artisanales et commerciales
- Jardins familiaux, sentiers

Services santé, administrations, culture, enseignement et sports sont à une distance à pied du centre-ville.

Enjeux

- Réduire les micro-trajets automobiles
- Inciter à la marche
- Renforcer la présence d'équipements à l'intérieur de ce périmètre
- **L'ancien Palais de Justice est situé à l'articulation entre le centre-ville et les équipements scolaires: c'est un équipement actuellement partiellement inoccupé, à très fort potentiel pour le centre-ville**



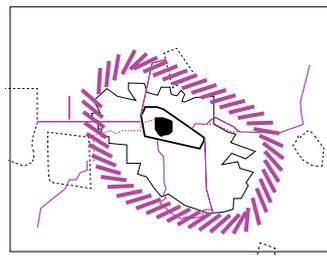
2. Deuxième couronne



Le collège, les zones commerciales et artisanales, le stade, sont déconnectés du centre-ville.

Enjeux

- Développer des stratégies incitant aux modes doux sur les trois axes principaux de circulation
- Eviter l'implantation de nouveaux équipements
- Négocier ou bloquer les développements de la zone commerciale, en particulier au niveau de la rue de saint Pierre, **en concertation** avec les commerçants de l'hypercentre, et les habitants (nous sommes tous «consommacteurs»).



3. Des espaces verts à l'articulation



Services santé, administrations, culture, enseignement et sports sont à une distance à pied du centre-ville

Enjeux

- Continuer à développer des sentiers et jardins dans cette couronne d'espaces verts, renforçant la proximité entre ville dense et espaces verts

1. Centralités en concurrence

2. Les commerces

En début d'étude, nous avons posé la question suivante aux habitants d'Ambert : «à quoi ressemblerait le centre-ville si tout le monde consommait comme vous ?». Cela nous a permis d'observer des contradictions entre habitudes quotidiennes («nous faisons nos courses aux supermarchés ou en grande ville») et réclamations («il faut garder des commerces de proximité»).

Les zones d'activités sont situées à distance de l'hypercentre. Elles sont concurrentielles avec les activités du centre. Elles incitent à grouper les achats dans la «zone», et vident le centre de ses passants.

Des stratégies pour rééquilibrer les zones concurrentielles :

- **négoier ou bloquer les développements de la zone commerciale**, en particulier au niveau de la rue de saint Pierre, **en concertation** avec les commerçants de l'hypercentre, et la population (nous sommes tous «consommacteurs»).
- **engager un travail culturel** questionnant nos habitudes de consommation par rapport à notre environnement proche, en lien avec le BIEF comme structure culturelle, le magasin des producteurs locaux, et les lieux d'enseignement et d'éducation populaire.
- **mettre en lumière des blocages davantage culturels que rationnels** :
 - comparer les distances à pied sur la zone commerciale et dans le centre ancien... qui sont acceptées sur la zone commerciale mais pas sur le centre ville
- **soutenir les commerces de proximité par des actions concrètes** : signalétique, caddies de centre ville, maintien des rues en bon état, vitrine web

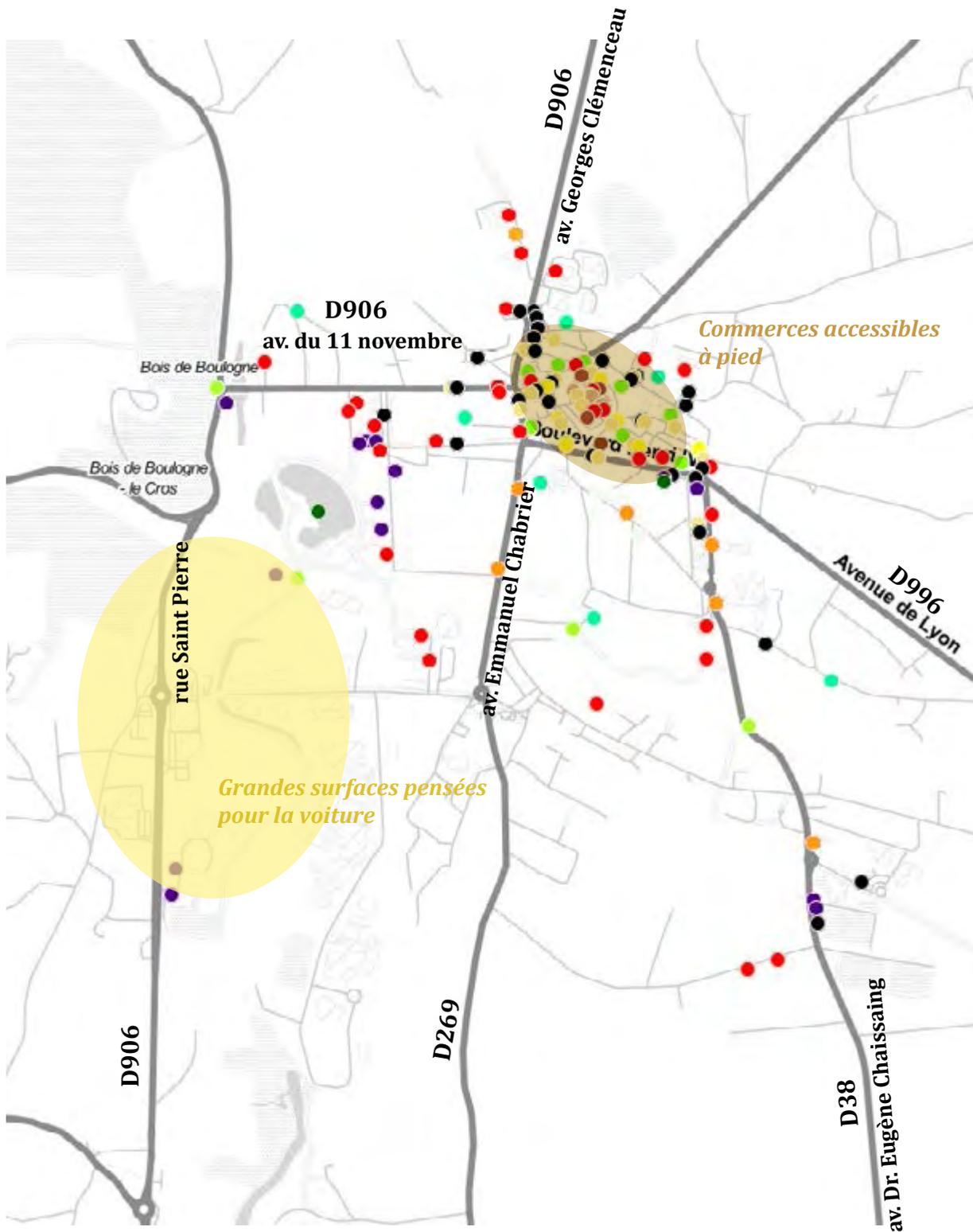
Données cartographiques consultables sur une carte en ligne collaborative

- site UMAP, utilisation libre, sur une base OpenStreetMap
- possibilité de diffusion sur des sites internet
- lien carte équipements Ambert, modifiable : http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/relier-ambert-etude-centre-ville_57074#14/45.5459/3.7478

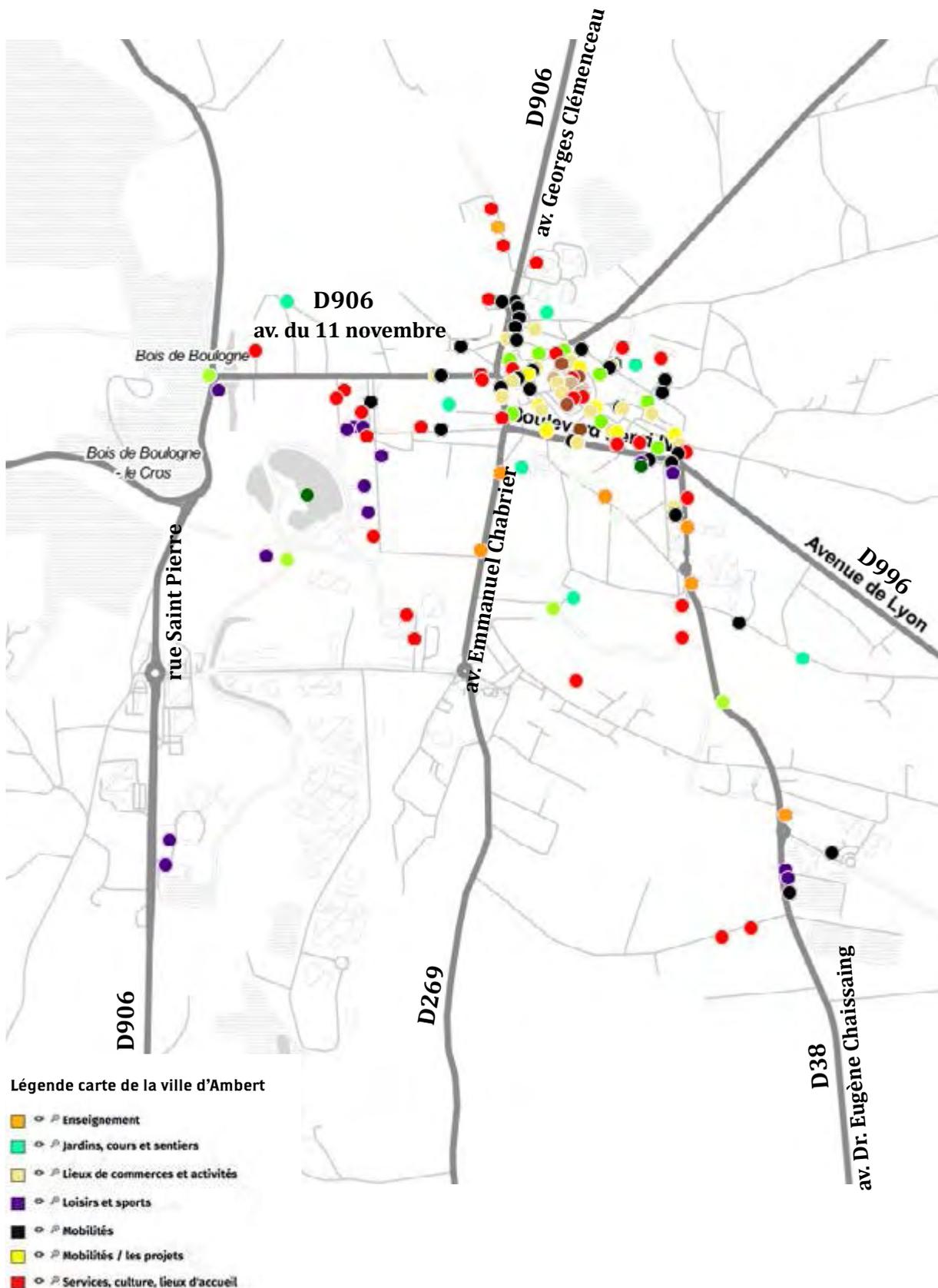
Au sujet de la signalétique, voir le troisième chapitre sur « un centre à pied »

Légende carte de la ville d'Ambert

- 
- Enseignement
 - Jardins, cours et sentiers
 - Lieux de commerces et activités
 - Loisirs et sports
 - Mobilités
 - Mobilités / les projets
 - Services, culture, lieux d'accueil



2. Inventaire des lieux accueillant du public



formes

A Ambert, de nombreux équipements de services ont été construits en périphérie du centre ancien. Seuls la Mairie, la Poste, le centre social, l'Office de tourisme, la CCI, le centre culturel le Bief, certains cabinets médicaux sont dans le centre.

représentation sociale

Les services permettent à la ville de maintenir son identité de «ville centre», d'irriguer la ville de passages, et de maintenir des populations sur le territoire (familles, personnes âgées notamment).

usages

La présence de services est vecteur de sociabilité, s'ils sont utilisés à la manière d'un «drive», en revanche cette sociabilité disparaît (ne plus construire d'équipements sur un lieu excentré...).

nouvelles formes

Regrouper des services en coeur de ville, mutualiser les espaces pour permettre des interactions entre professionnels, y intégrer ou associer des lieux de convivialité

Les lieux de services

Les cafés, les bars-tabacs, symboles de la vie de village ou du centre urbain, ils sont aussi le lieu de débat (via la presse, grâce à la proximité, aux tablés qui se croisent). Associatifs, ils proposent d'autres activités (le jeu du rami au café associatif turc de la rue de la République par exemple).

forme

A Ambert, des salles d'expositions au RDC de la mairie ronde (institutionnel), au Bief (cadre plus intime), dans la galerie big-bang (expérimental). A côté, la Maison des jeunes, le cinéma et la médiathèque attirent du monde, en bordure du centre-ville.

représentation sociale

Les lieux culturels permettent la rencontre et l'échange des idées : c'est l'espace public au sens second du terme.

usages

Le cinéma reste le lieu culturel le plus prisé, avec à Ambert in ciné-club pour une programmation arts et essais.

nouvelles formes

La culture est affaire de tous, elle cherche à atteindre un public non avisé. Des programmations «hors les murs» sont possibles dans les rues d'Ambert. A quand des projections de films sur façades aveugles en été ? avec l'aide de lycéens en art plastique, le ciné-club, etc.

Les salles d'exposition, médiathèque, cinéma

Les lieux de cultes église chrétienne, mosquée, des liens sont-ils tissés entre ces lieux du centre-ville ?

Les commerces de proximité, ils sont à proximité de l'habitat et non dans une zone commerciale, mais s'inscrivent-ils aussi dans une économie locale ? Non pour les distributeurs, partiellement pour les artisans (métiers de bouche), totalement pour commerces de produit locaux (alimentaire, artisanat d'art).

Les commerces engagés, ils construisent une démarche (rendre la culture accessible, proposer des produits locaux, soutenir les photographes amateurs par exemple, etc.), et activent un réseau de personnes sur un domaine précis (exemple : la librairie Tout un monde avec ses rendez vous culturels).

Les boutiques vacantes donnent parfois l'impression d'une ville fantôme, on aurait envie de les voir investies largement par des artistes ou artisans, par le biais de baux temporaires par exemple.

Les locaux associatifs sont un atout réel pour une ville en «dépression» (foncière et morale).

Le stand de marché donne à toute activité naissante le loisir d'être testée en plein espace public. A quand un «stand blanc» sur le marché du samedi matin ? Pour des nouveautés locales, comme des galettes turques cuisinées avec les produits locaux...

3. Identité des rues commerçantes

La sérigraphie : outil d'exploration des imaginaires

En deuxième phase de notre étude, nous avons décidé de se pencher sur les différents quartiers du coeur de «l'escargot», pour y déceler les dynamiques, sortir de la perception globale et entrer dans les détails.

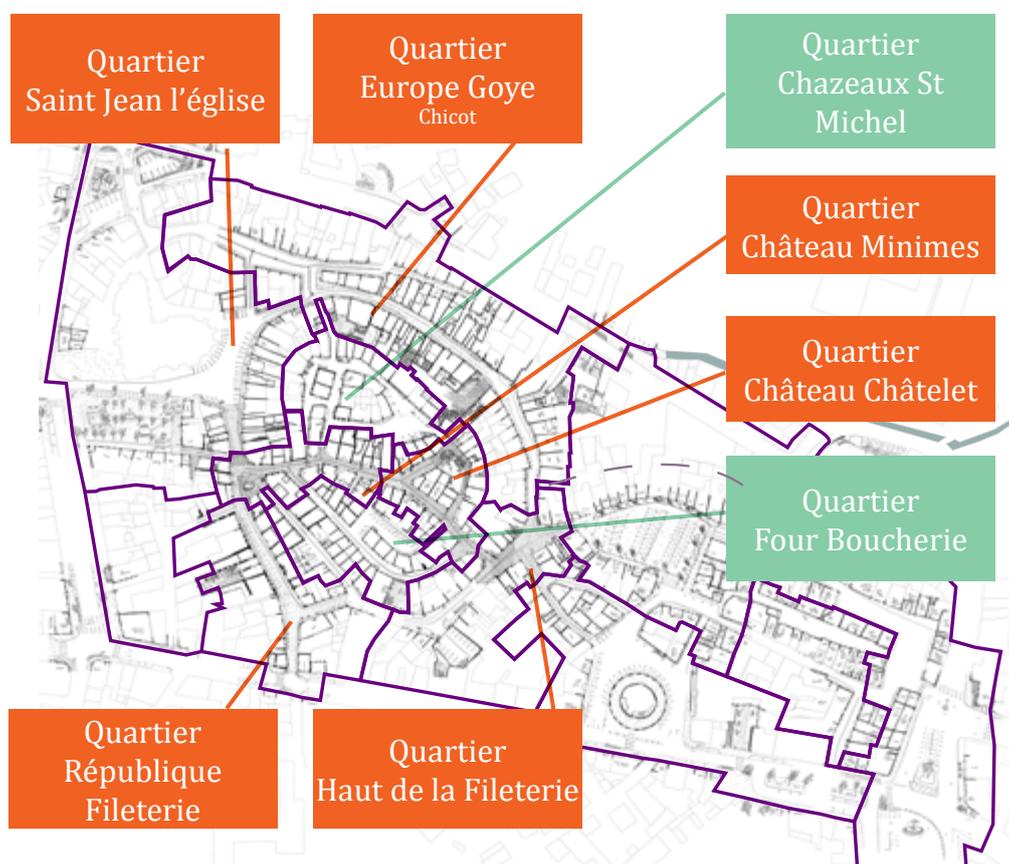
C'est donc un découpage du centre en «voisinnages» (pour reprendre la formule de l'architecte Lucien Kroll), avec des limites plus ou moins concrètes, qui nous a permis de nous intéresser à chaque recoin du centre-ville... et d'y amener des gens et des idées.

Depuis quelque temps, l'atelier de la Manufacture d'images a ouvert à l'intérieur du centre culturel du Bief, place du Châtelet, en plein coeur de "l'escargot". Nous les avons sollicité pour des ateliers de sérigraphie (technique d'impression artisanale), afin d'explorer et valoriser les "identités des quartiers".

Ces réalisations ont accompagné notre travail d'étude.

Chacune a fait l'objet d'une méthodologie particulière: nous demandions aux personnes de passages, riverains ou habitants, de décrire le quartier, d'en parler et de trouver une image le représentant. Parfois nous avons assemblés une multitude de dessins, parfois nous trouvions un dessinateur qui écoutait et transcrivait les réponses que l'on nous apportait.

Et voilà le résultat : un concentré de visions subjectives, réalisé à plusieurs mains. Ce ne sont donc pas vraiment des images finies, à exploiter telles quelles, mais plutôt la démonstration qu'il y a sur place des gens prêts à coopérer sur des créations/ réflexions... à suivre donc !





Des dessins sont réalisés deux jours avant l'atelier, sur place avec ceux qui veulent participer. Ci-dessus, une partie de l'équipe du blason des Minimes. On demande des mots et dessins représentant le quartier, aux passants, aux voisins...



Les dessins sont assemblés et composés sur informatique, une impression sur papier est filée à la Manufacture d'images (Bief) qui crée le pochoir photosensible. La sérigraphie peut se faire sur tous supports, l'encre varie en fonction.



Un stand est installé dans la rue, ici le jour de marché. Le matériel appartient au Bief : une table sur tréteaux, des cadres et serre-joints, de l'encre et un produit permettant à l'encre de ne pas s'écouler, une raclette, et des pinces à linge.



Chacun peut tenter une impression, avec l'aide de Delphine, sérigraphe professionnelle. Un coup de main bien entraîné permet d'imprimer des détails très fins.



Temps de séchage court : on peut repartir presque directement avec son impression.



L'atelier est un prétexte pour échanger, dresser un portrait du quartier, diffuser ce portrait, noter des phrases clés, mobiliser les passants autour de l'étude et du devenir du centre-ville... On a vu des commerçants se retrouver autour d'une table à cette occasion, nous avons également parlé à des voisins encore inconnus, et collecté des infos inédites !



3. Identité des rues commerçantes



Merci à Rémi, et ses talents de dessinateur, pour son aide sur les blasons !

Les typographies utilisées sont empruntées à des enseignes photographiées dans les rues en question.



Rue de Goye

La rue des «belles portes», car on y trouve de belles anciennes demeures dont les portes en bois sont très décorées. Cette rue a été commerçante dans le passé, avec des boucheries notamment. Des Ambertois se souviennent encore qu'on y «tuait le cochon dans la rue»! On nous parle également d'une époque moins faste mais durant laquelle on voyait des enfants jouer dans la rue. Aujourd'hui, la rue est aménagée mais les voitures continuent à filer trop rapidement selon les riverains.

Une rue bien animée

Bien après le déclin des commerces, l'opération de rénovation dans les années 90 a permis l'installation de plusieurs associations dans des rez-de-chaussée réhabilités, en bas de la rue. En particulier le *point info association et communication*, antenne de la mairie, a participé avec succès à rendre visible le dynamisme associatif ambertois.

Côté habitat, la rénovation des maisons est connue pour être le fruit du travail de familles turques s'étant installées dans le quartier, ce qui a permis son renouvellement.

Côté espaces publics, les travaux dans les années 90 ont rendu cette rue au piéton.

Des améliorations attendues

1. L'aménagement de la chaussée laisse filer les voitures à toute allure alors que les trottoirs restent très étroits : les voitures utilisent cette rue pour se rendre de Pontel à Saint Jean ce qui génère un certain trafic. **Comment donc contraindre les sur-vitesses sur la rue de Goye ? En contraignant son entrée côté Fileterie par exemple.**
2. Des anciennes échopes ou granges ont été transformées en garages vers le haut de la rue, ce qui lui donne un caractère très fermé : **est-ce que d'autres rues riquent d'être transformées "en garages" de la même manière sur les Rdc ?**
3. Les aides à la rénovation de façades n'ont pas enclenché une dynamique de réhabilitations des immeubles sur le bas de la rue : **un des constats suite aux travaux de la rue de Goye est qu'il est préférable d'aider des réalisations plus complètes, quitte à en aider un plus petit nombre.**

3. Des rues commerçantes



Rue du Château

De la Place des Minimes (sa fontaines, ses commerces, les colombages, le bruit de l'eau), on monte vers la place du Châtelet, réunissant aujourd'hui des artistes, des cuisiniers, et des boutiques tout à fait traditionnelles ! La rue du Château est perçue comme la rue commerçante principale d'Ambert. Cela est dû au fait qu'elle traverse le quartier médiéval pour relier l'église en bas et la mairie en haut, avec le marché du jeudi qui s'installant dans cette rue dès le printemps.

La difficulté des commerces

Depuis quelque temps des commerces ferment, d'autres vivent difficilement de leur activité, les franchises résistent bien. Un atelier pour travailler "le goût" et apprendre à cuisiner est pratiquement le seul lieu du centre à accueillir des enfants, et encore ponctuellement. Pourtant cela réveille la rue!

Le pâtissier du "sublime", salon de thé délicieux situé en face, estime que la question de l'artisanat est centrale et menacée : "il faudrait que les gens prennent la mesure du travail de la main derrière une brioche d'artisan, en comparaison avec une brioche industrielle"... Comment appuyer et soutenir ces réflexions dans le centre-ville ?

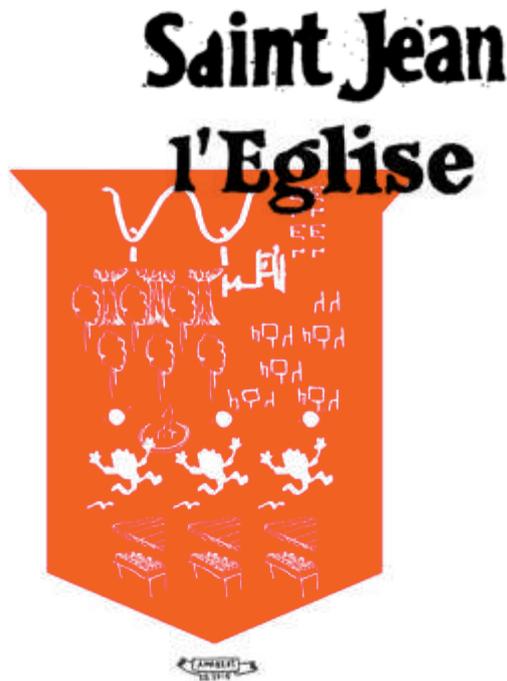
La survie des commerces du centre dépend autant de leurs efforts, que des changements dans nos modes de consommation.

La gestion de l'habitat en Rdc

Autre dilemme qui bouscule les habitudes : sur la rue du Château, déjà trois boutiques ont été transformées en habitation, à la grande surprise d'une majorité des ambertois qui ne s'imagineraient pas vivre là. Dorothee et Claude par exemple ont cherché à louer leur Rdc commercial sans succès : aujourd'hui ils le rénovent pour avoir un pied à terre en ville. Ils ont transformé la façade mais l'aménagement est réversible car il s'agit d'une structure bois.

Pour les propriétaires, il semble malgré tout plus facile de trouver des locataires habitants, surtout s'ils le rénovent bien. Des méthodes incitatives à l'installation d'une activité doivent être mises en place par la collectivité si l'on décide de bloquer le foncier, mais il faudra imaginer une évolution.

Le commerce et les habitudes ont changé, les rues commerçantes vont dorénavant accueillir de nouveaux types activités : et si l'on préparait le terrain avec des outils comme les pépinières d'entreprises, etc. ?



Place saint Jean (partie située au dos de l'église)

La place saint Jean en entrée de ville est bien ensoleillée avec quelques cafés et restaurants. On nous parle d'un temps où il était plus facile de s'y poser autrement que sur les terrasses de café. On nous parle du marché du samedi matin qui égaye le lieu, et des enfants qui jouent même sans jeux leur étant destinés. La place saint Jean côté boulevard de Sully ne pose pas particulièrement de problème ; c'est de la place saint Jean au dos de l'Eglise dont nous parlerons ici car elle est davantage un parking qu'une place.

Marquer l'entrée de ville

Cette entrée de ville ne signale pas l'entrée dans un centre aux rues apaisées : signalétique, absence d'aménagements, trottoirs trop étroits, desservent le lieu.

Notre travail s'est donc concentré sur les aménagements d'espaces publics de ce lieu, comme cela avait déjà été programmé et dessiné par l'architecte Georges Floret lors du réaménagement du parvis de l'église en 90 (non réalisé faute de financements), pour ainsi mieux marquer l'entrée de ville et proposer d'autres usages.

De la vie au pied de chez-soi

Côté habitat, pas ou peu de logements vacants. Les appartements sont très bien orientés et ont vue sur les montagnes au loin - ils sont également traversants avec parfois une cour (côté Chazeaux). Et le parking permet de stationner devant chez soi ; ce qui est recherché, mais porte préjudice à l'espace public.

Côté commerce, des gérants déclarant une baisse d'activités, hormis les commerces franchisés. Un commerce cherche actuellement un locataire. Un autre est laissé vide car il fait office d'entrée au logement situé aux étages. Cette dame accepterait de laisser sa vitrine à des interventions d'artistes... Les locaux sont généralement trop petits et trop étroits (donc mal éclairés). En témoignent notamment les experts comptables pour qui un des bureaux sur l'arrière ne possède aucune fenêtre.

Peut-on envisager le regroupement de certaines surfaces commerciales ? Ou faut-il attendre les nouveaux aménagements qui donneront un espace extérieur plus généreux aux boutiques, pour donner plus d'intérêt à ces locaux ?

3. Des rues commerçantes



Rue de la République

En pente, la rue de la République offre un joli cadrage sur l'église au loin. On y trouvait autrefois les hospices d'Ambert, aujourd'hui dépôt vente des «Meubles Chanut». Anciennement très commerçante, elle est complémentaire à la rue du Château : plus accessible en voiture mais moins traversée à pied, notamment par les touristes ou les jours de marché. Aujourd'hui, le coiffeur, le fleuriste, la mercerie se réinstallent dans des lieux longtemps laissés vacants : comment redonner à la rue un statut de rue piétonne et passante ?

Une vocation commerciale confortée

Les Rdc ont connu ici un déclin commercial ces dix dernières années. Un grand nombre d'installations n'ont pas perduré. La librairie *Tout un monde*, a réussi à s'installer durablement, grâce à la spécificité de leur activité, aux événements culturels aussi que Catherine et Sandrine organisent régulièrement, et à l'aide de la collectivité. La rue connaît de nouvelles installations. Un café turc ouvre ses portes le weekend, mais peu d'ambertois osent passer le seuil alors qu'on y joue au «rami» avec du thé, et que l'accueil est toujours chaleureux. **La rue de la République a donc retrouvé une dynamique commerciale positive et variée qui mérite d'être soutenue.**

Recycler les grandes maisons vides

Côté habitat, les immeubles en bon état sont bien occupés. Un bâtiment côté rue du Four connaît un fort délabrement : ce sont les étages de l'ancienne boutique «le jardin des anges», le local rénové au Rdc n'est pas mis en location et reste vacant. **Ce bâtiment pourrait être destiné à l'installation de locaux de type «tiers lieux», c'est à dire servant à des entreprises, associations ou professions médicales mutualisant des locaux pour travailler ensemble.**

Rééquilibrer l'espace piéton / voiture

Côté espaces publics, l'aménagement actuel favorise les véhicules, avec une voirie large et des stationnements à cheval sur les trottoirs. Les accélérations automobiles nuisent à l'habitat, et le manque d'espace piéton rend cette rue peu adaptée aux personnes âgées, poussettes etc. **Nous nous sommes donc concentrés sur une proposition d'aménagement d'espace public dans le cadre de l'étude, en continuité avec la place saint Jean (dos de l'église), afin d'améliorer le cadre de vie habitant et commerçant.**

RUE DE LA

Fileterie

Rue de Fileterie

Nous sommes là «dans le coeur de la ville», selon Nathalie, créatrice et gérante d'une boutique de prêt-à-porter féminin, sur le "plateau" rue de la Fileterie, qui domine légèrement les quartiers de l'escargot et profite d'un bel ensoleillement.

L'avenir du commerce incertain ?

Le petit groupe de commerçants autour de la boutique de Nathalie se dit satisfait de leur "bonne entente". En revanche dans les cinq à dix années à venir, ils envisagent des difficultés à transmettre leur activité ou céder leur local. **Pour les quelques propriétaires-commerçants-habitants, il leur semble plus facile de transformer leur commerce en pièce à vivre, logement RDC à louer, voire même un garage. Ces changements vont-ils apporter un nouveau souffle ou "éteindre" la rue ?**

Les mutations des rez-de-chaussée

Plus bas dans la rue, les propriétaires d'un local vide se posent la question de le transformer ou non en logement rez-de-chaussée, ne retrouvant pas de repreneur commercial.

Les rez-de-chaussée voisins ont eux aussi été transformés en habitat : s'ils sont bien rénovés, ces

appartement trouvent facilement des locataires, notamment auprès des personnes âgées.

Des solutions légères pour améliorer l'usage de l'espace extérieur

Côté espace public, les aménagements sont dans la continuité de la rue du Château, qu'il est également possible de rénover par les services techniques de la collectivités, sur les parties bien abîmées.

Pour proposer d'autres usages et inciter le «stationnement sauvage» à se garer ailleurs, des aménagements temporaires, saisonniers, ou des installations de type ce qui a été réalisé place du Châtelet durant l'étude, peuvent être reconduits ici.

4. Pour un renouvellement des Rdc

La ville vernaculaire et ses rez-de-chaussée

Le centre décline, à cause des zones commerciales, de nos manières de consommer, d'un manque d'habitants «de proximité», etc.

De la même manière que les volets clos des habitations donnent l'impression d'une ville désertée par ces habitants, les vitrines vides laissent une sensation de centre « mort » (ou en déclin) aux visiteurs de passage.

Peut-on enclencher un cercle vertueux ?

Classification des rdc selon Jan Gehl (urbaniste, 2010)

- A, rdc actifs : unités de façades étroites et nombreuses, se traduisant par une juxtaposition de nombreuses portes (15 - 20 portes tous les 100 m), la diversité des fonctions, un maximum de transparence, des façades détaillées, découpées selon une articulation verticale.

> le cas d'Ambert

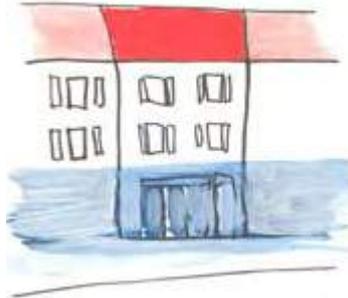
- B, rdc conviviaux : des bâtiments relativement étroits (10 - 14 portes/100 m), de la transparence, du détail dans les façades, de la diversité des fonctions.

- C, rdc contrastés : unités de façades plus ou moins larges (6 - 10 portes/100 m), peu de détail, faible diversité des fonctions, quelques façades opaques ou n'offrant pas d'interaction

- D, rdc ennuyeux : unités de façade larges (2 - 5 portes/100 m), pratiquement aucune diversité fonctionnelle, beaucoup de façades opaques, peu voire aucun détail dans les façades.

- E, rdc inactifs : très larges unités de façade (0 - 2 portes/100 m), pas de diversité fonctionnelle perceptible, façades complètement opaques, uniformes, dépourvues de détail et n'offrant rien à regarder.

Rdc inactifs versus Rdc actifs



Etages fermés



Seuils investis



Virines vides



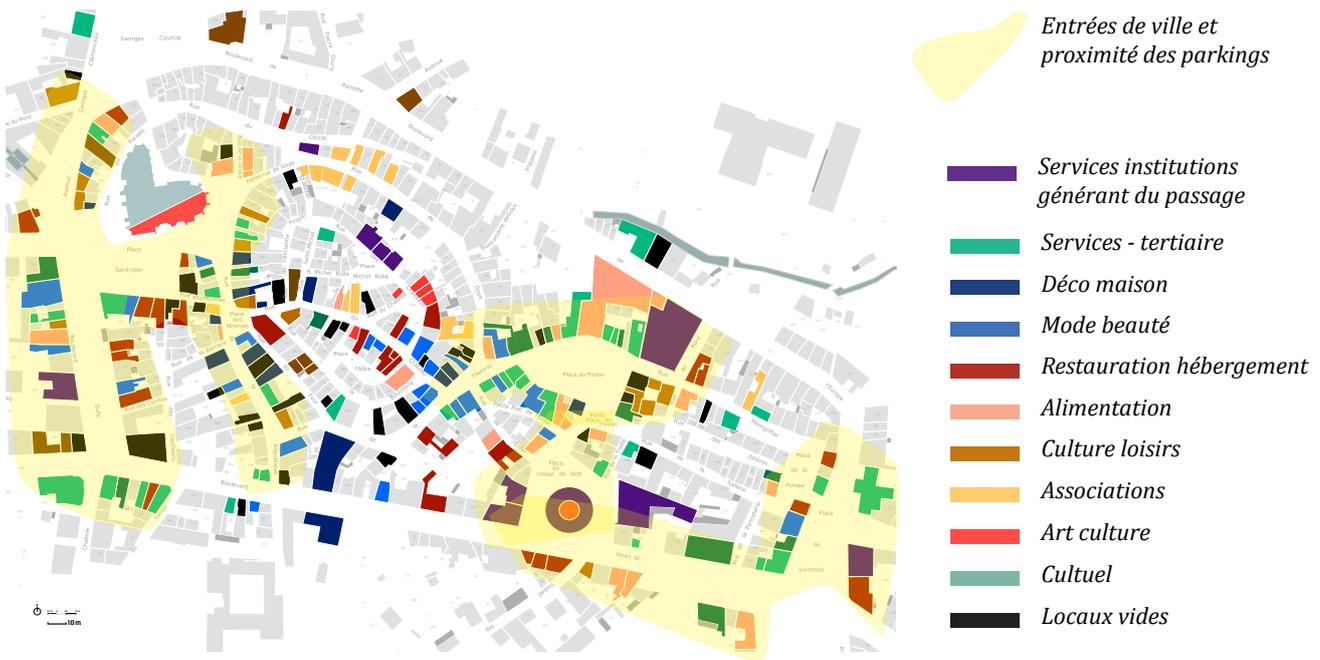
Mixité de fonctions en RDC



Succession de portes de garages

Analyses :

1. Types d'activités sur le centre-ville



2. Les rdc inactifs sur le centre-ville



4. Pour un renouvellement des Rdc

Renouvellement des RDC, passer à l'action !

Alors que nous constatons le déclin des activités commerciales de proximité, nous pensons que c'est essentiellement en retrouvant des habitants dans le centre-ville que nous retrouverons des clients ou amateurs dans les boutiques...

Il est toutefois nécessaire de créer les conditions permettant à ces activités de se maintenir ou s'installer, dans un futur plus ou moins proche :

- **Conditions contextuelles :** cultiver ce qui fait du centre le lieu des passages
- **Conditions physiques :** conserver les typologies de boutiques
- **Conditions financières ou sociales :** aider à l'installation

Boîte à outils

Conseil et aides aux particuliers

Mener des projets de réhabilitation

Stratégie foncière et de réhabilitation

Espaces publics durables

Des aménagements temporaires

Animation

Programmation

*AVAP : L'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, servitude d'utilité publique créée par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II. A vocation à se substituer à la zone de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAUP) à l'horizon 2015.
PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal
CAUE : Conseil architecture urbanisme environnement

Construire un projet

Dans les colonnes qui suivent, nous illustrons comment ces outils peuvent être utilisés et combinés, afin de servir un projet cohérent.

Cultiver ce qui fait du centre le lieu des passages

Rosa vient d'Arlanc, et se déplace à Ambert pour aller chez l'ophtalmologue, elle ne s'arrête jamais dans le centre. Elle aimerait que son ophtalmo soit avec d'autres professionnels de santé pour optimiser ses déplacements sur Ambert et s'arrêter dans le centre pour glaner.

Il est évident que pour les habitants du territoire d'Ambert, optimiser ses déplacements dans le centre est indispensable. La zone commerciale qui concentre beaucoup de commerces le permet.

Pour rivaliser avec cette zone commerciale, et cultiver ce qui fait du centre le lieu des passages, il faut miser sur les atouts du centre-ville :



Maintenir une mixité fonctionnelle

Retrouver des habitants dans le centre via l'amélioration de l'habitat (dossier bâti)

Améliorer le stationnement et l'accessibilité à pied

Rendre plus accueillantes les activités en rez-de-chaussée, via des aménagements ou installations temporaires sur les seuils

Investir temporairement les locaux vacants

Communiquer via différentes formes de signalétiques et cartes du centre-ville

Replacer dans le centre un équipement innovant, mutualisant des ressources humaines et matérielles

Conserver les typologies de boutiques

Garder des boutiques dans le centre pour créer les conditions favorables à des installations futures ne veut pas pour autant dire "geler" les surfaces commerciales. Au contraire, les transformations passées montrent que la vie associative et l'habitat en RDC peuvent être générateurs de dynamisme en centre-ville.

Néanmoins, le centre a conservé un grand nombre d'échopes, peu à peu transformées en boutiques, puis en garages, et se voient aujourd'hui (sur la rue du Château notamment), devenir des lieux d'habitations.

Ces transformations sont toujours réversibles à long terme, tant qu'elles ne modifient pas en profondeur la structure du bâti, et donc la structure urbaine.

Les détournements par l'usage des locaux peuvent au contraire apporter au centre d'Ambert une singularité : il y a mille façons d'occuper ces locaux, tout est à inventer... Seule la possibilité de retrouver une activité dans ces rez-de-chaussée est à conserver (encourager la réversibilité) :



Guider la transformation architecturale des locaux en RDC à l'aide du PLUI et de l'AVAP

Communiquer sur le conseil architectural du CAUE

Communiquer auprès des propriétaires sur les possibilités de baux temporaires

Animer les liens entre propriétaires et porteurs de projet

Imaginer des occupations inédites des locaux vacants, en partenariat avec les propriétaires

Aider à l'installation

Pour de nombreux habitants, nouveaux arrivants ou ambertois de longue date, « *Ambert n'est pas morte* ». Il pourrait même s'y passer plein de choses si on laissait place à des expériences innovantes. Les idées ne manquent pas, les rencontres et échanges avec des habitants de tous horizons nous ont permis d'en prendre la mesure : « un bougnat burger », une « ferme-auberge » dont l'auberge s'installerait dans le centre, un local à pâtisseries turques, un café associatif, un espace de co-working, une maison de santé, un espace pour les jeunes, un espace pour exposer les talents d'Ambert... Nombreux sont ceux qui aimeraient se lancer, mais qu'est ce qui les arrête ?

- « La peur de se lancer et de ne pas avoir de client » Peu sont armés pour faire une étude de marché et malgré l'aide de la CCI, c'est l'impossibilité d'avoir une période d'essai avant de se lancer qui les dissuade.
- « La difficulté à trouver un local » : ils ne savent pas où chercher, ou ne voient aucun local adapté. Cela révèle la désinformation sur les locaux commerciaux disponibles. Les propriétaires eux même ne savent pas où proposer leur bien, ou encore n'osent pas le mettre en vente, le pensant inadapté ou sans reprenneur potentiel.
- Ils n'ont tout simplement pas les moyens de se lancer, leur activité mériterait peut être l'aide financière de la collectivité pour l'accès à un local.

Ces constats soulèvent le besoin de davantage de communication entre les porteurs de projet, les techniciens, les élus, et les propriétaires mais aussi l'exploration de montages originaux permettant davantage de flexibilité :

Portage par la collectivité ou création d'une couveuse d'entreprise

Accueil et aiguillage vers les locaux vacants

Stand blanc sur le marché pour tester une activité

Information sur le sujet des baux précaires

5. Repérage des espaces disponibles

Repérer les potentiels et aiguiller vers les espaces disponibles :

mise à jour sept. 2015

Rue de Goye

- 12 Local vide
- 13 Potentiel réaménagement de la cour (propriété de la commune), en l'ouvrant au public, et en offrant aux locaux associatifs un espace extérieur (événements, concerts, etc.)

Rue du Château

- 8 Bâtiment à vendre avec local
- 9 Bâtiment à vendre avec local
- 14 Local à louer
- 15 Local vide utilisé comme stockage
- 25 Local à louer, potentiel d'agrandissement du local voisin
- 26 Deux locaux sur parcelles étroites à louer, potentiel de mutualisation des surfaces
- 27 Local à louer équipé cuisine
- 28 Local à vendre, avec habitat adjacent. Prêté pour la galerie d'artiste Big-Bang, en attendant un acquéreur

Place saint Jean

jusqu'à l'arrière de l'église

- 1 Bâtiment Le Progrès, propriété de la commune, situation d'entrée de ville, trois niveaux
Idées de programmation collectées :
 - bar à smoothie / lieu pour les jeunes
 - galerie d'art
 - office de tourisme
 - guichet d'accueil pour le renouvellement du centre-ville
- 2 Bâtiment en état de ruine, ancienne échope, situation d'entrée de ville, deux niveaux
Idées de programmation collectées :
 - en construction bois contemporaine :
 - belvédère d'entrée de ville
 - structure de jeux pour enfants
 - garage à vélo construction
- 6 Rdc d'un habitat, même propriétaire que boutique voisine, possibilités d'agrandissement de la boutique
- 7 La propriétaire habitante serait partante pour accueillir en vitrine des oeuvres d'art
- 10 Local à louer, potentiel de rassemblement des surfaces commerciales avec parcelles voisines
- 11 Maison à colombage en état de ruine, ancienne échope

Rue de la République

- 4 Local à louer
- 5 Local de type atelier à vendre avec habitat aux étages et cour
- 16 Bâtiment abandonné sur trois niveaux, état de ruine aux étages, local bon état, potentiel pour un lieu mutualisé
- 17 Local vide en RDC donnant sur cour, travaux nécessaires
- 18 Deux locaux de type bureaux à louer dans immeubles voisins
- 19 Local à louer, potentiel d'agrandissement du local voisin
- 20 Local à louer
- 21 Local à vendre

Rue de la Fileterie

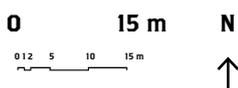
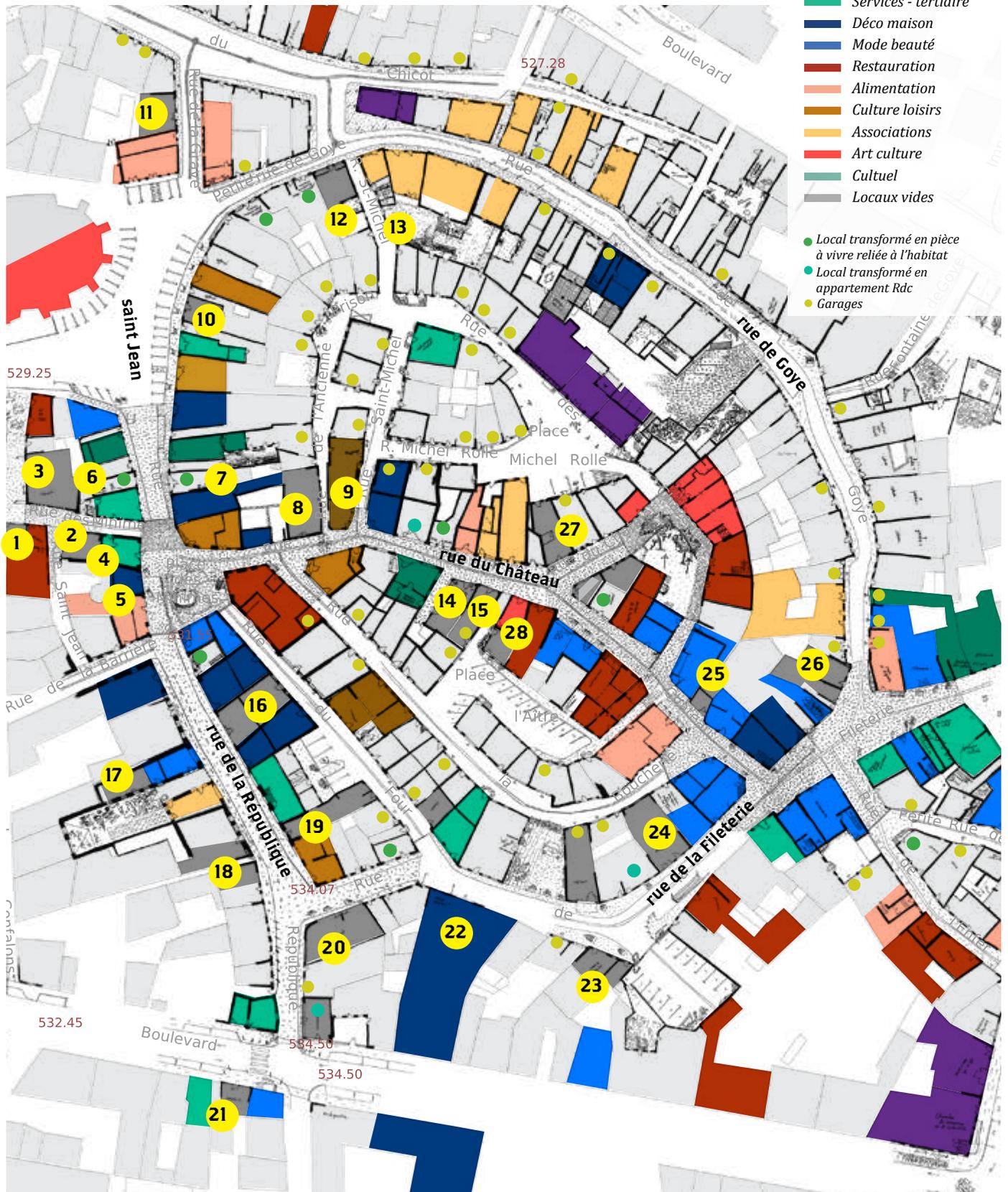
- 22 Locaux de type industriel, partiellement occupés par un propriétaire gérant
- 23 Local vide
- 24 Local à louer, deux pièces
- 25 Local à louer, potentiel d'agrandissement du local voisin
- 26 Deux locaux sur parcelles étroites à louer, potentiel de mutualisation des surfaces

Plan des rez-de-chaussée de la ville d'Ambert
version imprimée consultable en mairie - échelle 1/200

Types d'activités

- Services institutions
- Services - tertiaire
- Déco maison
- Mode beauté
- Restauration
- Alimentation
- Culture loisirs
- Associations
- Art culture
- Culturel
- Locaux vides

- Local transformé en pièce à vivre reliée à l'habitat
- Local transformé en appartement Rdc
- Garages



6. Fiches actions renouvellement des Rdc

objectifs

Aider à l'installation

actions

Accueil et aiguillage vers les locaux vacants

Dans le cadre de notre travail au PMU, pour chaque demande, nous avons dû :

- proposer des lieux sur carte
- évaluer ensemble la pertinence du lieu
- arpenter les rues avec la personne
- transmettre le contact du propriétaire

Cela nécessite de collecter des données au fur et à mesure des rencontres :

- le contact des propriétaires
- le statut d'usage
- l'offre commerciale voisine
- la situation par rapport aux lieux de passages et de stationnement
- la situation par rapport aux espaces publics
- les caractéristiques du local :
 - *espace de stockage*
 - *accès livraison*
 - *point d'eau*
 - *devanture*
 - *possibilité de cloisonner l'espace en gardant de la lumière naturelle dans chaque pièce*
 - *accès indépendant à l'étage*
 - *espace traversant*
 - *etc.*

Via le conseil au particulier, on peut cerner peu à peu les blocages.

- Par exemple, sur l'ensemble des locaux à vendre ou à louer dans l'escargot, cinq sont sur des parcelles très étroites, un grand local est à l'écart des lieux de passage, trois sont dans un bâti entièrement vide...

Enfin, finalement les locaux vacants ayant du potentiel ne sont pas forcément mis en vente ou en location : faut-il engager des discussions avec les propriétaires ?

Le statut d'usage

-  *Etat de ruine, total ou partiellement*
-  *Propriété d'une collectivité publique*
-  *Local à vendre par un privé*
-  *Local à louer par un privé*
-  *Propriété privée dormante*
-  *Local devenu pièce à vivre*
-  *Local devenu habitat rdc*
-  *Carte de base des locaux commerciaux*



L'offre commerciale

Alimentaire

-  *Producteurs locaux / bio*
-  *Artisans commerçants*
-  *Distributeurs*
-  *Restaurants*
-  *Supermarché*



6. Fiches actions renouvellement des Rdc

objectifs

Conserver les typologies de boutiques

Maintenir une mixité fonctionnelle

actions

**Communiquer sur le
conseil architectural du CAUE**

**Guider la transformation architecturale des
locaux en RDC à l'aide du PLUI et de l'AVAP**

Sur les questions foncières, créer les conditions favorables à des installations futures ne veut pas pour autant dire "geler" les surfaces commerciales qui seraient vouées à un autre usage.

C'est bien la diversité des fonctions qu'il faut préserver, ce qui nous amène à poser un regard

sur :

- les lieux d'activités dans le centre
- les transformations passées
- les potentiels de renouvellement
- des actions spécifiques à chaque rue
- les scénarios possibles avec le PLUI

Sur chaque rue, il est possible de cerner les problématiques et proposer un accompagnement mutualisé :

Rue de Goye : continuer à soutenir la vie associative occupant les RDC via des installations permettant aux activités de s'étendre sur l'extérieur (terrasses sur places de parking, réaménagement de la cour des logements communaux).

Rue du Château : gérer les transformations de locaux commerciaux en habitat, soutenir des activités ouvertes en été (lieu de passage estival).

Place Saint Jean (arrière) : l'aménagement des espaces publics devra valoriser le lien entre les RDC et l'espace public pour accueillir sur cet espace de nouvelles activités pouvant sortir sur la rue.

Rue de la République : l'aménagement des espaces publics est à accompagner d'une politique d'aide à l'installation.

Rue de la Fileterie (haut) : plusieurs propriétaires gérants envisagent la transformation de leur boutique s'ils ne trouvent pas de repreneur. Dans les cinq années à venir, une réflexion commune peut être menée autour du devenir de ces locaux (créer une couveuse d'entreprise "Fileterie" ?).

Prescriptions PLUI / Scénario 1

Ne pas d'empêcher des usages ou types d'utilisations des locaux, mais décrire les possibles transformations d'un local, permettant une réversibilité :

- pas de portes de **garages**
- conserver une **trame vitrée de devanture respectant la typologie des vitrines du centre**, même en cas d'utilisation du local en tant qu'atelier, ou en cas d'habitation du local
- conserver une **porte d'entrée** sur la rue
- conserver au maximum **de grands espaces** en devanture (non cloisonnés)
- trouver des solutions de protections et d'intimité **derrière le vitrage, de manière amovible**
- travailler les **seuils**

Prescriptions PLUI / Scénario 2

Inciter à garder une activité autre que de l'habitat sur certaines boutiques, réunissant les critères suivants :

- les locaux détachés d'une habitation aux étages
- lorsque cela menace la diversité fonctionnelle de la rue
- lorsque la surface et l'aménagement intérieur sont particulièrement adaptés à l'installation d'une activité
- sur les entrées de l'escargot (pour favoriser la proximité des activités avec les parkings, et rendre visible la dynamique commerciale depuis les entrées de ville)

Ces décisions peuvent être accompagnées d'un rdv avec un architecte du CAUE

Le statut d'usage

-  *Etat de ruine, total ou partiellement*
-  *Propriété d'une collectivité publique*
-  *Local à vendre par un privé*
-  *Local à louer par un privé*
-  *Propriété privée dormante*
-  *Local devenu pièce à vivre*
-  *Local devenu habitat rdc*
-  *Carte de base des locaux commerciaux*



Rue du Château et rue de la Fileterie : mutations envisageables à 5-10 ans : imaginer des solutions capables de redynamiser le bourg (habitat innovant, pépinière d'entreprises, etc.)

***AVAP** : L'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, servitude d'utilité publique créée par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II. A vocation à se substituer à la zone de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAUP) à l'horizon 2015.
PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal
CAUE : Conseil architecture urbanisme environnement

6. Fiches actions renouvellement des Rdc

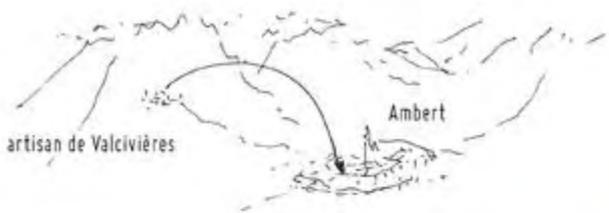
objectifs Aider à l'installation

actions

Animation sur le sujet des baux précaire

Lancer une opération «vitrines actives» avec une programmation culturelle pilotée par la Manufacture d'images et le centre culturel le Bief d'Ambert

Afin de créer la dynamique, une tierce personne capable d'animer le lien entre les personnes cherchant un local (pour tester une activité), et des propriétaires partants pour un montage original sont recherchés. Il est en effet nécessaire d'aller "chercher les gens" et de communiquer sur les opportunités du moment.



POUR FAIRE VIVRE LES VITRINES VIDES?
Offrir aux artistes et artisans de la région une possibilité d'exposer leur travail et d'aller à la rencontre du public?



Vitrines vides rue du Chateau

Quartier où se concentrent les activités culturelles et artistiques du centre bourg avec le Bief (manufacture de l'image) etc...

Agnès Dupuis, artisane d'Ambert, fabrications de cadre :
« Il y a tellement d'artisans à Ambert avec un savoir faire local... c'est vrai que l'on travaille tous plutôt hors de la ville. »

« De la souplesse pour encourager les initiatives »

Petite histoire d'un bail précaire.

Philippe et Cécile ne sont pas commerçants. En achetant une habitation reliée à un commerce donnant sur la rue du Château, leur proposition de location permettait d'éviter une vitrine vide et de dynamiser cette rue piétonne. Ce qu'ils ont recherché en utilisant un bail précaire, c'est de la souplesse; autant pour eux que pour les commerçants qui pouvaient s'installer dans leur local.

Propriétaires d'une maison à Marsac-en-Livradois, ce sont les trajets de 20 minutes tous les jours, qui les ont finalement convaincus de s'installer au centre d'Ambert, idéal pour leurs enfants en période scolaire qui pourraient aller seuls au collège, au lycée et à leurs différentes activités. Lorsqu'ils l'ont repérée, c'est son charme particulier qui leur a plu. Son propriétaire, un brocanteur, venait de la restaurer avec soin. Il avait dans le même temps installé sa boutique dans l'immeuble attenant mais donnant, lui, sur la rue du Château. Deux ans après leur achat, le brocanteur décidait d'arrêter son activité et de vendre sa boutique. Si les propriétaires ont envisagé de racheter le commerce à ce moment là, c'est avant tout parce que celui-ci peut être relié à la maison. La boutique, au rez-de chaussée, sans point d'eau ou réserve, oblige le commerçant à utiliser

ponctuellement la salle de bain du 1er. Une gêne supportable pour les propriétaires à condition qu'il y ait une bonne entente avec le locataire du local.

Beaucoup de logements-commerces dans Ambert présentent les mêmes particularités. Ce qui empêche les propriétaires de céder leur commerce, puisqu'ils ne peuvent pas quitter la maison. De l'autre, ce sont les commerçants, qui boude des locaux trop petits ou contraignants. Pourtant pour certains jeunes entrepreneurs, ces locaux peuvent aussi représenter « une opportunité pour se lancer... ». Car comme l'ont fait Philippe et Cécile, la possibilité de louer sur un bail précaire existe. Aussi appelé « bail commercial dérogatoire », il permet à un commerçant qui souhaite louer un local de signer un bail de courte durée (à partir de 2 mois).

C'est une solution avantageuse avant tout pour les entrepreneurs qui lancent leur entreprise sans savoir si celle-ci durera réellement. Cela leur permet de limiter les risques en ne s'engageant que pour une durée réduite. En cas de mauvais chiffres, l'entrepreneur pourra quitter les lieux à l'expiration du contrat. Inversement, il pourra aussi partir pour cause de changement d'activité ou lorsqu'il souhaite développer son commerce dans des locaux plus grands (en cas d'augmentation du chiffre d'affaires et des effectifs par exemple). Le propriétaire peut également trouver son intérêt à signer un bail précaire, le contrat ne l'obligeant pas à verser une indemnité d'éviction au locataire en cas de refus de renouvellement du bail (contrairement au cas du bail commercial classique). Il peut ainsi vendre dans les deux mois, sa maison et le commerce dès qu'il trouve un acheteur pour les deux. Une solution qui comporte "peu de risque" pour le propriétaire comme pour le locataire.

Dans le cas du local de Philippe et Cécile, c'est un nouveau fleuriste qui a pu s'installer à son arrivée dans le Livradois. Il a ainsi pu démarrer au numéro 14 de la rue du Château puis

louer le numéro 10, lorsque le boucher lui a cédé son local, avant d'investir rue de la République. Aujourd'hui le local du 14 accueille l'association Big- Bang qui a installé sa galerie et bénéficie d'un loyer symbolique; pour Philippe et Cécile « c'est une façon d'animer la rue, d'aider les artistes et d'ouvrir ce lieu, très bien placé et proche de la Manufacture d'Images, à la culture ».

Un acte engagé donc, pour ces deux propriétaires qui ont poussé la porte du notaire pour concrétiser ce bail précaire. Ils sont conscients que c'est une démarche originale et sûrement peu connue des Ambertois, bien qu'elle présente de nombreux avantages pour les deux parties. Philippe continue de rechercher des solutions pour faire vivre Ambert, il a d'ailleurs créé l'association "Travailler et vivre en Livradois" et imagine que les offres de baux précaires pourraient être plus nombreux pour offrir aux conjoints des nouveaux salariés du secteur industriel du bassin ambertois, une opportunité pour se lancer dans une activité commerciale originale.

C'EST...

un aménagement temporaire
ou/ une action ponctuelle
ou/ un appel à participation
ou/ un partage de moyens
ou/ un retour d'expérience

POUR...

animer les rues
ou/ mieux parcourir le centre
ou/ ou révéler un savoir-faire
ou/ ou habiter les places
ou bien/ lancer une activité

PERSONNES

RESSOURCES

/Philippe Férreol
/ Association Big Bang

OUTILS

/Contacts des propriétaires de vitrines vacantes
/Carte des vitrines vacantes

LOCALISATION

14 Rue du Chateau

6. Fiches actions renouvellement des Rdc

objectifs Aider à l'installation

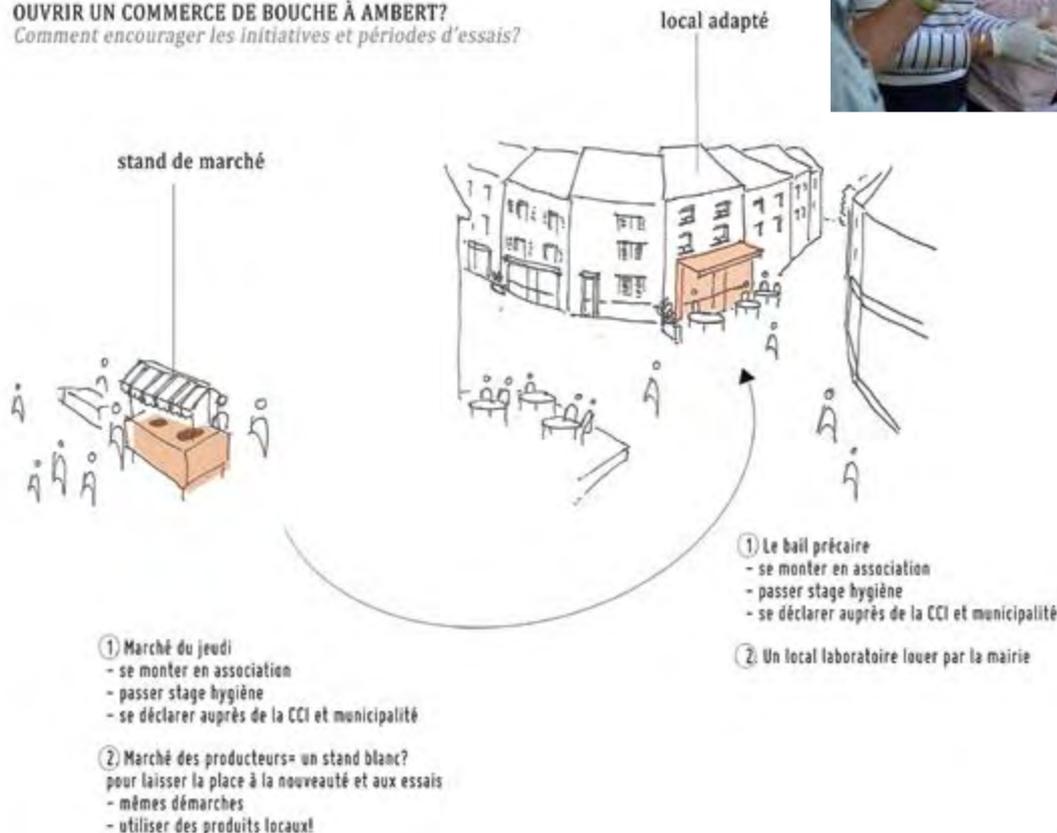
actions **Stand blanc sur le marché pour tester une activité**

Les deux marchés d'Ambert sont un atout à exploiter pour faire émerger des projets. Un stand "blanc" est envisageable sur le marché du samedi matin: les modalités sont à envisager. L'objectif est de proposer un "parcours de micro-entreprise, passant par un stade très léger (normes et matériels), pour aller vers des solutions de plus pérennes et contraignantes.

merci à Done, Tulay et Fatma pour leur investissement, et leur professionalisme



OUVRIR UN COMMERCE DE BOUCHE À AMBERT? *Comment encourager les initiatives et périodes d'essais?*



« Des galettes à la fourme »

Portrait de deux sœurs passionnées de cuisine.

Done cuisine depuis longtemps, elle est même connue à Ambert pour ses gâteaux que l'on vient lui commander pour les anniversaires ou les fêtes des écoles. Elle et sa sœur, Tülai, ont le même rêve, celui de partager leur passion de la cuisine, inspirée par des recettes traditionnelles turques, magrébines et françaises.

Arrivées à l'âge de 2 et 4 ans, **Done et Tülai** ont grandi dans le centre-bourg d'Ambert. C'est très jeune qu'elles commencent la cuisine, auprès de leur mère. Leur père lui, est reconnu pour son très bon travail dans le secteur du bâtiment. Comme le reste de la famille, les sœurs sont travailleuses. Tülai est employée à la blanchisserie de l'hôpital et Done, de son côté, entame des études de langues. Mais lorsque ses enfants arrivent, elle décide de se consacrer à eux et ... à la cuisine ! Elle va particulièrement se passionner pour les gâteaux (qu'elle confectionne pour ses filles) et qu'elle décore avec minutie. « *C'est sa spécialité, elle imagine toujours des choses nouvelles, elle a un vrai talent et de la patience pour ça* » d'après sa sœur. Très vite, la maîtresse d'école de ses filles l'encourage à faire les gâteaux de la kermesse. C'est comme ça que cette « maman-pâtissière » devient connue de beaucoup d'enfants et de leurs parents. A chaque kermesse de l'amicale franco-turque, comme d'autres femmes, elle passe plusieurs jours à préparer ses spécialités sucrées comme salées (feuilles de vignes, pâtisseries turques,...). Elle cuisine chez elle mais rêve d'ouvrir un local pour vendre ses pâtisseries et reprendre une activité professionnelle maintenant que ses enfants sont plus grands.

Sa sœur est dans la même démarche. Elle, son truc, c'est plus la restauration rapide « *mais saine, des petites recettes simples, pour manger vite* ». C'est lors de la dernière kermesse, que Done nous a fait part de ce rêve qu'elle aimerait réaliser avec sa grande sœur. À elles deux, elles peuvent proposer une offre complète: des repas simples et équilibrés, du pain, des pâtisseries et des boissons ; dont les très connus café et thé turcs mais aussi le « *ayran* », boisson lactée à base de yaourt très appréciée par de nombreux habitants. « *Le ayran fait maison, on nous en réclame souvent ! Ma mère en fait, elle fait du fromage aussi, et nous on fait des yaourts maisons avec le lait qu'on va chercher à côté.* »

Ce sont tous ces savoir-faire qu'elles aimeraient partager et surtout décliner avec des produits de la région. Elles ont d'ailleurs tenté l'expérience en confectionnant des galettes selon la recette traditionnelle turque, mais en y ajoutant de la fourme! « *Tout le monde a adoré !* ». Contentes et rassurées d'avoir eu cette première expérience lors d'un marché, elles ont maintenant envie de prendre leur carte et se renseignent d'ores et déjà sur les démarches à suivre auprès de la CCI. Elles ont besoin de cet accompagnement, car comme de nombreux entrepreneurs en herbe ce sont ces démarches administratives qui leur faisaient peur au début. Mais c'est aussi sur la clientèle qu'elles se posaient des questions. Leur troisième sœur habite à Lyon, et elles se voyaient plutôt commencer cette activité « *dans une grande ville* » là où les gens peuvent être demandeurs. Mais plus elles réfléchissent à la possibilité de faire cela à Ambert, plus elles sont convaincues que « *ça pourrait marcher* ». En juillet-août, elles savent que cela intéressera les touristes et que le chiffre d'affaire sera important. Le reste de l'année c'est toute la communauté turque qui appréciera un restaurant comme celui là à Ambert. Mais elles veulent que ce lieu soit ouvert et que des personnes de toutes origines s'y croisent. Elles comptent bien faire place aux échanges d'idées et de recettes !

Si elles ont pratiquement déjà fait leur étude de marché, c'est maintenant la question du lieu qui se

pose. Elles aimeraient avoir une période d'essai pour débiter et comme elles ne peuvent pas acheter de local, elles imaginent plusieurs scénarios. Mais leur idée serait d'abord de « *s'essayer* » sur le marché en utilisant des produits locaux, puis de louer un local sur un bail temporaire (dit aussi « *précaire* ») d'une durée de quelques mois par exemple. Nous leur avons fait part de cette possibilité qui leur permettrait de passer du marché à un local, comme l'ont fait les producteurs du GAEC qui ont ouvert en septembre 2015 leur commerce fixe. Une belle initiative qui a été encouragée et qui fonctionnent bien aujourd'hui.

C'EST...

un aménagement temporaire
ou / **une action ponctuelle**
ou / **un appel à participation**
ou / **un partage de moyens**
ou / **un retour d'expérience**
ou **un appel à soutien**

POUR...

animer les rues
ou / mieux **parcourir** le centre
ou / ou **révéler** un savoir-faire
ou / ou **habiter** les places
ou bien / **lancer** une activité

PERSONNES

RESSOURCES

/Emma Ploton- Parc
/Sandrine Miolane- CCI Ambert
/Céline ... - Association La Brèche

OUTILS

/Mode d'emploi pour une demande de carte ambulante
/Carte des locaux vacants

LOCALISATION

Au marché des producteurs

6. Fiches actions renouvellement des Rdc

objectifs

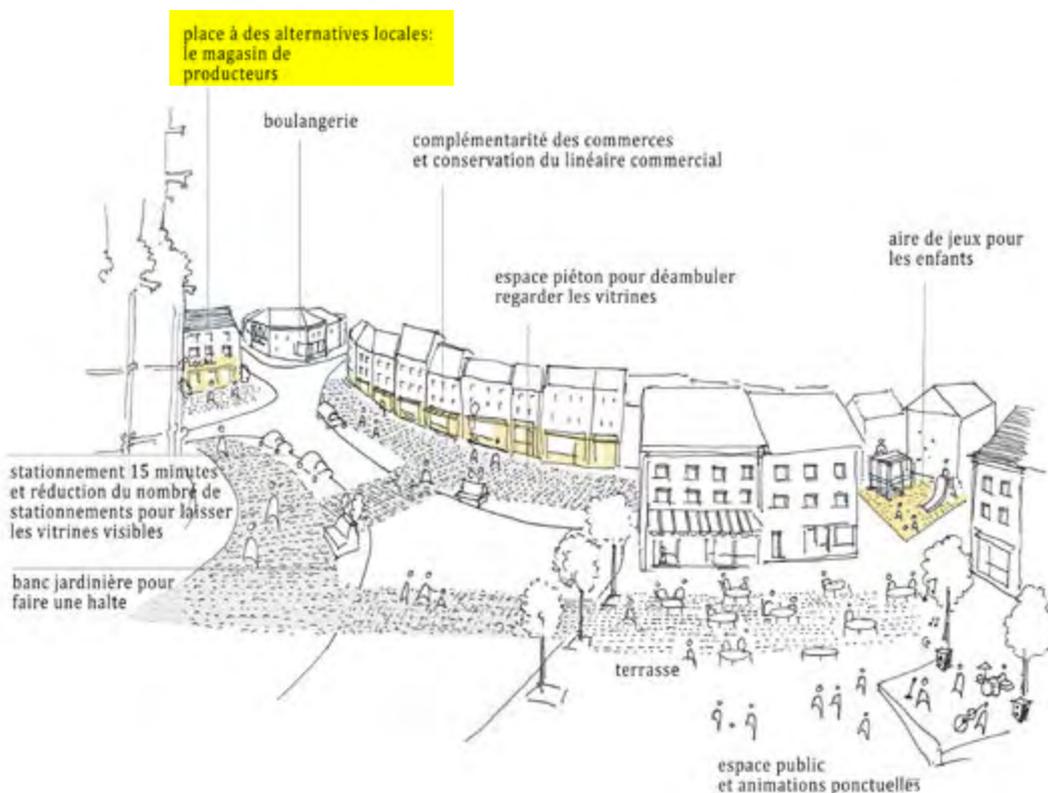
Aider à l'installation

actions

Portage par la collectivité ou création d'une couveuse d'entreprise

Certaines activités fédèrent des professionnels, et répondent à des enjeux importants pour la ville et le territoire : l'appui de la collectivité pour ces initiatives est alors indispensable, leur aide financière est dès lors justifiée.

De même, de nouvelles installations justifient que l'on s'occupe des espaces publics voisins. Il s'agit ainsi de considérer les nouveaux arrivants comme un vecteur de redynamisation.



«Du marché au local»

Petite histoire d'une initiative encouragée.

C'est autour d'une envie commune que Maxime et Florent se sont retrouvés à la fin de leurs études d'agronomie à Clermont-Ferrand: ils avaient en tête de se lancer dans le maraîchage. Ils ne sont ni l'un ni l'autre issus du milieu agricole, pourtant le pays ambertois leur a permis d'exaucer ce souhait. Créatifs et persévérants, les deux amis ont participé à l'ouverture d'un magasin de producteurs. Ce projet, qui voit le jour 6 ans après leur installation, est le résultat d'un travail collectif qui a fédéré une dizaine de producteurs et suscité le soutien des élus de la région.

Avant de se lancer, les deux jeunes maraîchers ont eu différents boulots. Professeur en lycée agricole pour Maxime, et agent de développement rural pour Florent. Diplômés d'agronomie avec une spécialité en aménagement et développement rural en 2004, c'est en 2008 qu'ils décident d'unir leur force pour monter leur activité de maraîchage. Déterminés à ne pas se limiter à la Safer, sans terrain, ni réelles économies, ils se sont préparés à défendre leur projet auprès des communes qu'ils rencontraient entre Ambert et St Étienne. Pour les convaincre, ils s'étaient munis d'un dépliant dans lequel ils expliquaient leur profil et les objectifs qui leur tenaient à cœur : « *faire de la vente directe, de la pédagogie et fournir les écoles* ». Ce qu'ils recherchaient exactement? « *Un terrain à louer avec un bâtiment, proche du centre* ». Fin 2008, c'est la mairie d'Ambert qui leur propose un terrain d'un hectare à la location, le long du sentier de la Poule Rouge au Pont Ponchon. En 2009, ils peuvent s'installer et commencer ainsi leur activité, tout près du centre ville d'Ambert. Ce terrain, qu'ils ont appelé le Jardin de « La Poule Rouge », jouit en effet

d'une proximité idéale qui leur garantit la possibilité de faire de la vente directe. Ils vont rapidement fournir l'école, avec un repas bio par semaine, le jeudi.

Forts de cette première réussite, ils vont initier avec 6 autres producteurs locaux, la mise en place du désormais célèbre « marché des producteurs d'Ambert » le samedi matin. Jusque là, le marché à Ambert avait toujours eu lieu le jeudi « *jour férié à l'époque* ». Depuis 3 ans, cet événement du samedi permet aux habitants qui travaillent toute la semaine d'avoir accès à la vente directe. Il regroupe aujourd'hui 15 producteurs place St Jean. Jamais à court d'idée, les deux amis n'avaient pas envie de s'arrêter là. En stage chez une maraîchère à la Côte Saint André, en Isère, Maxime avait découvert quelques années auparavant la vente directe en magasin de producteur. Une idée que les deux associés avaient aussi envie de concrétiser à Ambert et qu'ils ont vite partagé. En décembre 2013, une première réunion se tient, à laquelle participent une douzaine d'éleveurs, maraîchers, arboriculteurs ou encore apiculteurs. Elle va permettre de déboucher sur un noyau dur de producteurs motivés.

Monter un magasin de producteurs représente une forme collective de commercialisation qui encourage/facilite la vente en circuit court. Chaque producteur s'engage à passer du temps à la vente. Formations juridiques, visites de magasins existants pour trouver le modèle adapté, réunions régulières, sont les passages obligés pour monter un tel projet qui se doit d'être défini en cohérence avec la situation de chacun. Il nécessite un processus long durant lequel chaque décision est prise collectivement. C'est après de nombreux échanges, et le soutien précieux de Lucien Conte du Parc du Livradois-Forez, que le projet va voir le jour. La SAS « Le LOCAL » (Société par Actions Simplifiées) compte (à sa création) 9 producteurs associés qui partagent l'investissement (1000euros/ ferme). La mairie d'Ambert a également été d'une grande aide, puisqu'elle a lancé la rénovation d'un

local adapté à leurs besoins. Le « Local » sera ouvert 4 demi-journées par semaine, et régulièrement, des journées d'animation y seront organisées, où tous les producteurs associés, ainsi que les dépôt-vendeurs (producteurs non associés) seront présents.

Ils ne sont pas natifs du coin, Maxime vient de la Sarthe, et Florent de Paris. Pourtant ils avaient envie de s'investir pour le territoire qui les a accueilli. Il faut être « *ouvert à la nouveauté* » reconnaît Maxime, qui ne cache pas leur démarche novatrice et alternative. Pourtant, la mise en place de circuits courts, une démarche de qualité et surtout la défense du service de proximité sont pour eux primordiales pour faire vivre le territoire ambertois. Ce qu'il souhaite pour Ambert: c'est que de nouveaux actifs soient encouragés dans leur installation comme ils l'ont été, car « *des bonnes initiatives il y en a!* ». Ils soutiennent d'ailleurs l'initiative de Done et Tulai qui veulent se lancer dans la vente de repas turques à base de produit locaux. Elles pourraient être présentes sur le marché des producteurs ou vendre quelques plats à emporter au Local qui peut servir de dépôt vente. En mutualisant leurs moyens, les producteurs et entrepreneurs d'Ambert s'entraident pour se lancer et faire vivre le centre ville !

C'EST...

un aménagement temporaire
ou / une action ponctuelle
ou / un appel à participation
ou / un partage de moyens
ou / un retour d'expérience

POUR...

animer les rues
ou / mieux parcourir le centre
ou / ou révéler un savoir faire
ou / ou habiter les places
ou bien / lancer une activité

PERSONNES

RESSOURCES

/Maxime Fleurance
/ Lucien Conte- Parc

OUTILS

/ Carte des locaux vacants

LOCALISATION

Le Local, Rue de la République

6. Fiches actions renouvellement des Rdc

objectifs **Cultiver ce qui fait du centre le lieu
des passages**

actions **Aider à l'implantation d'un lieu mutualisé**

Des lieux mutualisés

Un lieu pour les jeunes ?

Les témoignages :

- Dispositifs mixtes mêlant initiative privée et initiative publique
- Faire converger des acteurs
- Mutualiser des idées et des moyens
- Créer des lieux "phares" sur le centre-ville

Mathieu Pieyre,
directeur du Centre de
Loisirs

"...ce qu'il faudrait dans le centre pour des enfants, des espaces de jeux, mais le centre bourg peut être un grand terrain de jeux. Sur l'histoire des rues, des bâtiments, on pourrait imaginer un jeu, par exemple, il y a une ancienne prison, on ne le sait même pas..."

Avant on avait le centre de loisirs ... on avait des grands jardins. Maintenant on est dans l'ancienne école et les enfants se retrouvent en plein espace urbain bitumé, s'il pouvait y avoir des activités en lien avec les jardins se serait idéal... »

Ian, écrivain, avec des enfants au collège

"J'imagine un lieu pour les jeunes, avec au rez-de-chaussée un bar à milkshake, au premier étage une salle pour faire de la musique, bien insonorisée, ensuite une salle de jeux, des jeux de société, une bibliothèque, et au dernier étage une salle de travail pour pouvoir faire ses devoirs. Les jeunes ont souvent des "trous" dans leur emploi du temps la journée, ou ils finissent plus tôt. Ils n'ont pas de lieu où aller.

Ce ne serait pas un lieu associatif même si les associations pourraient venir occuper les pièces aux étages de temps en temps."

Justine, élève de 4ème, au Conseil des Jeunes

" On aimerait surtout des animations, animer le centre ville, on aimerait organiser un carnaval..."

Une maman de deux enfants de 8 et 12 ans

"Les jeunes, ce n'est pas forcément un lieu qu'il leur faut, s'ils ne savent pas quoi faire dans ce lieu il ne l'investiront pas. Il faut plutôt des activités fédératrices... autour du graphe, de la musique par exemple. Pour les plus jeunes, du bricolage, des activités ludiques dans le centre... s'il pouvait y avoir des ateliers pratiques autour du mobilier, de l'eau, comme vous dites, ce qui manque dans le centre... »

Types d'activités suggérées par des visiteurs au «PMU» / montages possibles

	Initiative publique	Initiative privée
Une salle de concert de petite taille, pour une programmation variée	Mise à disposition ou location par la ville, la commune de locaux *possibles subventions des événements culturels par les collectivités territoriales ou Etablissements publics	Association déclarée - Loi 1901 habilitée à percevoir des cotisations de ses membre
Restaurant / Centre bien-être / Epicerie Bio / Gîte éclaté	Mise à disposition ou location par la ville, la commune de locaux *possibles subventions des événements culturels par les collectivités territoriales ou Etablissements publics	Activité commerciale création/reprise d'entreprise
Espace multimédia pour apprendre et échanger	LAM - Lieux d'accès multimédia pour favoriser l'insertion professionnelle et le développement économique Financés par le Conseil général, la ville, la commune...	Activité commerciale création/reprise d'entreprise ou Association déclarée - Loi 1901 habilitée à percevoir des cotisations de ses membre
Espace ludique autour des questions scientifiques	CCSTI - centres de médiation de Culture Scientifique Technique et Industrielle en partenariat avec le monde de la recherche, de l'éducation, des entreprises, et du secteur associatif Financements publics à étudier	Activité commerciale création/reprise d'entreprise ou Association déclarée - Loi 1901 habilitée à percevoir des cotisations de ses membre
Lieu pour les jeunes	Mise à disposition ou location de terrains et/ou locaux appartenant à la commune	Association déclarée - Loi 1901 ex. Maison des jeunes et de la culture ou Association agréée (permet notamment de bénéficier de subventions de l'Etat, de dons ou de legs)
Un four partagé, comme l'ancien four banal de la place des Minimes	Initiative de la ville : choix d'aménagement de l'espace public	Association déclarée - Loi 1901 habilitée à percevoir des cotisations de ses membres. ou Mise à disposition ou location par une personne privée du four pour les autres habitants.
Atelier de bricolage et de réparation	Mise à disposition ou location par la ville, la commune de locaux *possibles subventions des événements culturels par les collectivités territoriales ou Etablissements publics	Activité commerciale création/reprise d'entreprise ou Association déclarée - Loi 1901 habilitée à percevoir des cotisations de ses membre
Micro- crèche - Garde de 1 à 10 enfants	Micro-crèche créée et gérée par une personne morale de droit public à but lucratif ou non. Nécessite l'obtention d'un avis de fonctionnement	Micro-crèche créée et gérée par une personne morale de droit privé à but lucratif ou non. Nécessite l'obtention d'une autorisation de fonctionnement ou Association de services aux personnes pouvant proposer des gardes d'enfants
Tiers-lieux Espace de travail partagé	Mise à disposition ou location par la ville, la commune de locaux *possibles subventions des événements culturels par les collectivités territoriales ou Etablissements publics	Activité commerciale - création/reprise d'entreprise ou Association déclarée - Loi 1901 ex : cafés / espaces de co-working / bureaux à partager / incubateurs et couveuses d'entreprises...
Maison médicale	Centre de santé (article L.6323-1 Code de la Santé publique) créé et géré par des organismes à but non lucratif, soit par des collectivités territoriales.	MSP - Maison de santé pluriprofessionnelle (articles 23 et 68 du Code de déontologie médicale et L. 6323-3 Code de la Santé publique) Personne morale privée constituée entre des professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens. ou SISA - Société interprofessionnelle de soins ambulatoires - forme de Société civile

7. Programmation de tiers-lieux et d'espaces mutualisés

Recycler les maisons vides :

Bâtiments multi-fonctions

Les idées de lieux hybrides ne manquent pas :

- Un belvédère - office de tourisme - garage à vélos
- Un guichet unique pour l'urbanisme - salle d'exposition sur le patrimoine
- Un café- restaurant - salle de concert
- Un espace de travail partagé - atelier pour des créateurs en résidences - atelier de réparation
- etc....

L'objectif est d'implanter un nouvel équipement capable de s'inscrire dans un lieu en renouvellement:

Montages mixtes : dispositifs mêlant initiative privée et initiative publique

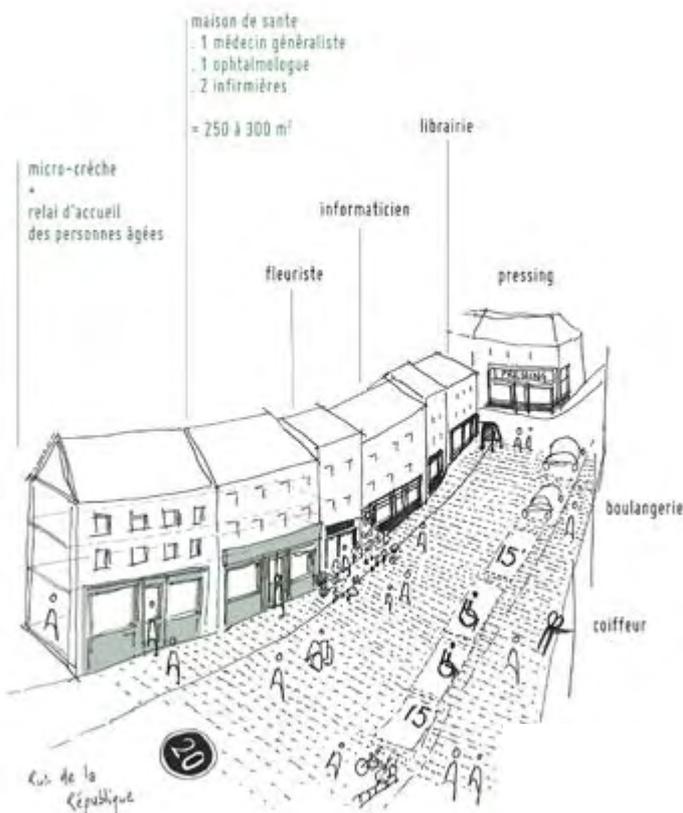
Un entrepreneur privé n'a pas toujours les moyens de se lancer... seul. De la même manière que l'habitant n'a pas le courage de se lancer seul dans la restauration de sa maison car l'investissement est considérable. **Beaucoup d'envies sont ainsi facilement découragées.** On peut penser à Fabien et son projet de « Bougnat Burger ».

La municipalité ne peut pas non plus tout prendre en charge dans le contexte actuel où les aides publiques se réduisent.

La mutualisation des moyens

Pour faire à plusieurs et concrétiser quelque chose que l'on n'aurait pas pu réaliser seul, mutualiser est une solution. **Chacun apporte sa pierre à l'édifice dans un projet concerté qui fait coïncider les intérêts et les capacités financières de chacun.** Des initiatives privées (individuelles ou collectives) peuvent ainsi être encouragées par le coup de pouce d'une initiative publique.

L'exemple du magasin de producteur *le Local* qui vient d'ouvrir: la mairie a réhabilité l'espace de vente et propose une location raisonnable à la SAS « Le LOCAL » (Société par Actions Simplifiées) qui compte (à sa création) 9 producteurs associés. Ils ont par ailleurs partagé l'investissement de départ (1000euros/ ferme). **Entraide et équité ont marqué le développement ce projet qui a réuni des producteurs disposants de peu de moyens.**



Trouver le montage adapté

Pour que ces projets naissent, il est primordial que les acteurs et différents porteurs de projet puissent se rencontrer : il a fallu trois années de travail collectif aux producteurs, avec au passage le montage du marché du samedi matin, pour que la boutique puisse voir le jour. Rassembler les forces et les moyens demande du temps et des gens qui "portent" l'intention jusqu'au bout.

Après avoir rencontré plusieurs de ces acteurs, nous avons imaginé différentes combinaisons possibles pour que d'autres projets se réalisent dans le centre d'Ambert. Le tableau page précédente permet d'imaginer des projets portés par la société civile et non seulement par les collectivités. Sur un principe de co-financement et de partage des responsabilités juridiques plusieurs montages sont possibles.

L'apport peut également venir d'autres acteurs privés pouvant prêter ou louer à titre symbolique un bien vacant :

- le local peut être loué temporairement de manière symbolique sur un bail temporaire dérogatoire (solution souple proposée par un propriétaire ou la mairie),
- le local peut être associatif et partagé par plusieurs associations, le loyer est également symbolique le local peut être loué par la société ou associations sur la base de ses bénéfices.



7. Programmation de tiers-lieux et d'espaces mutualisés

Programmes adaptés aux grandes maisons vides :

1. Une Maison de Santé avec des services de proximité

Dans le cadre des nouvelles mesures gouvernementales pour les ruralités, l'État prévoit de soutenir la mise en service de 1000 Maisons de Santé d'ici 2017. Notre diagnostic a révélé l'importance de replacer des institutions dans le centre pour que différents publics s'y croisent.

Un espace de services de santé mutualisé encourage la mixité et la rencontre intergénérationnelle dans le centre. On peut par exemple regrouper une micro-crèche et maison de santé, ou accueil de jour pour personnes âgées.

Cela permet de partager des locaux communs : bureaux, accueil, espace de stockage... Les ressources humaines sont également mutualisées (agent d'entretien, personnel d'accueil). Ce regroupement de services peut être encouragé par des aides publiques. Elle permet une réelle économie de moyen puisqu'elle optimise l'accès à ces ressources et leur rentabilité (par le partage des coûts, frais d'entretien, assurance, réparation, etc.).

Une attente sur le territoire

Nicole (habitante d'Ambert-retraité de 68 ans) exprime le besoin d'avoir cette Maison de Santé dans le centre, elle qui n'utilise pas de voiture comme une grande partie des habitants retraités vivant dans le bourg. Elle imagine d'ailleurs pouvoir se rendre à l'Accueil de jour pour se rendre utile et partager un moment convivial avec d'autres habitants.

Rose (retraité d'Arlanc) vient chez des spécialistes de santé à Ambert, elle exprime le fait qu'elle se rend rarement dans le centre et que les spécialistes sont peu nombreux à Ambert. Elle parle notamment d'un ophtalmologue, il n'y en a qu'un et il faut attendre plus de 6 mois pour aller le voir sinon il faut aller à Clermont-Ferrand.

Elsa (40 ans) exprime le besoin d'un gynécologue à Ambert, il n'y en a pas, ce qui est problématique pour les jeunes femmes/ mères qui veulent s'installer.

Attirer de jeunes professionnels

Encourager l'ouverture d'une maison de Santé c'est aussi encourager l'arrivée de nouveaux spécialistes dans le centre. Parmi les besoins soulevés : gynécologue, ophtalmologue, kinésithérapeute et service infirmier dans le centre pour les personnes âgées...



Les besoins identifiés :

- spécialistes dont gynécologue et ophtalmologue, service infirmier dans le centre, kinésithérapeute...

Le lieu possible :

- une grande maison de ville rue de Goye à proximité des parkings de la caserne et des granges, ou rue de la République avec également des possibilités de stationnement

Les financements possibles :

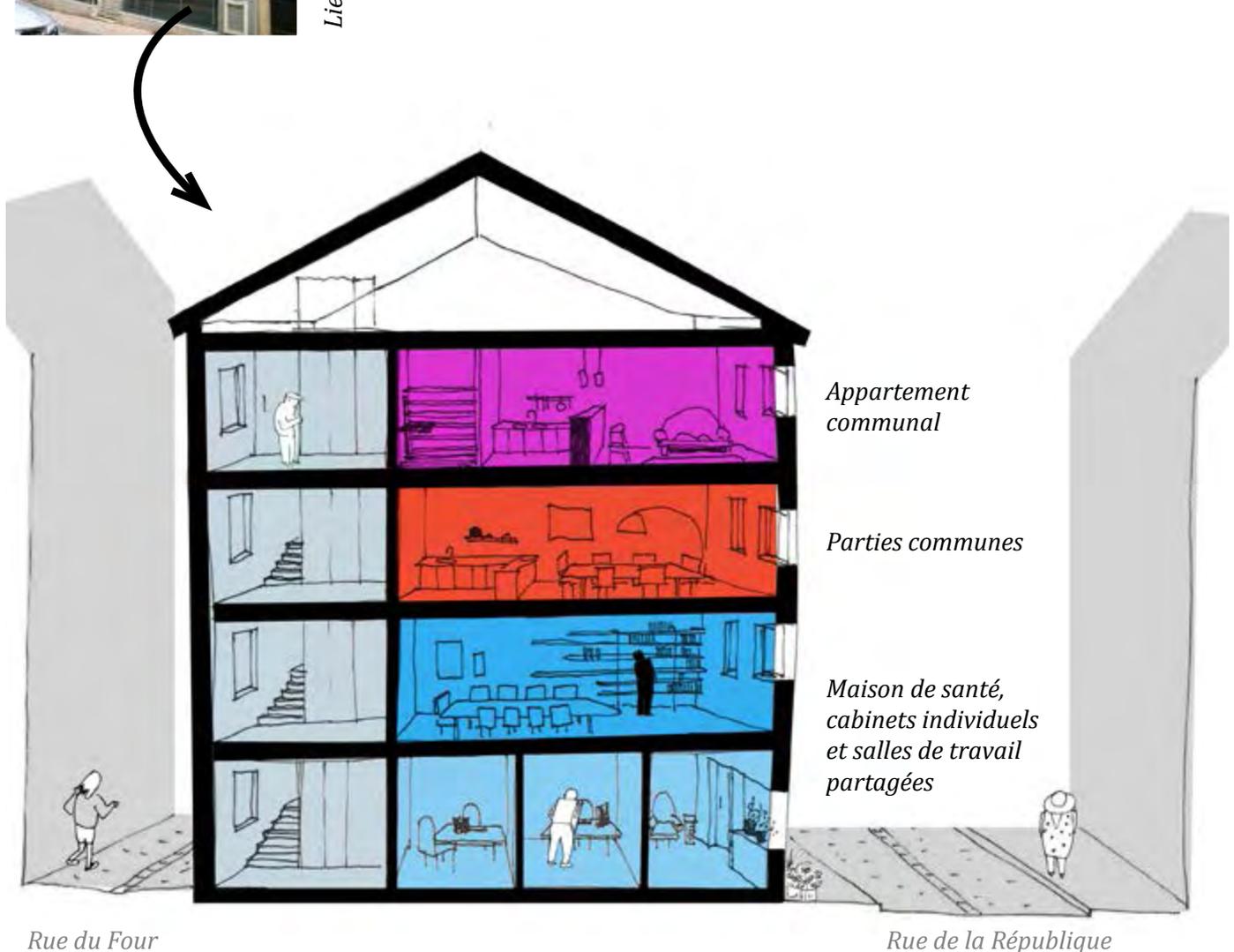
- fond CGET- financement public et privé

Montage financier et juridique possible :

- réhabilitation du bâtiment aidé par la commune
- 1 appartement (dernier étage) : location- par la municipalité/ ou un privé
- Maison de Santé (Rez de Chaussée+ étages): privé (société civil) ou publique
- Micro crèche ou accueil de jour (Rez de Chaussée+ étages): privé (association) ou publique



Lieu à titre d'exemple



Rue du Four

Rue de la République

7. Programmation de tiers-lieux et d'espaces mutualisés

Programmes adaptés aux grandes maisons vides :

2. Une ruche à initiatives

Des artistes, des artisans, des cuisiniers... des savoir faire sur le territoire d'Ambert, il y en a !

A la manière des résidences d'artistes, on pourrait imaginer un lieu capable d'inviter en résidence des chefs professionnels, ou des habitants qui viennent cuisiner le temps d'un repas dans un restaurant...

Inviter des cuisiniers en résidence, c'est ce que propose le nouveau concept de restauration des « Grandes Tables ». Né en 2006 à Marseille avec le projet de réhabilitation des anciennes usines de la Seita, il s'agit d'un lieu de rencontres et de partage culinaire et culturel qui accueille des ateliers, des soirées thématiques, des résidences de chefs, des spectacles et des événements grand public.

Il existe de nombreux exemples de restaurants implantés dans des friches réhabilitées en lieu culturel : le Channel (Calais), le 104 (Paris), ou encore le Blizart à la Chaise Dieu (maison de bourg abandonnée)... où le café et le restaurant sont intimement liés à la vie de la « manufacture culturelle ». L'activité commerciale qu'il génère complète l'offre culturelle et ainsi tend vers un modèle économique viable.

Ce mode de restauration innovant qui redonne vie à de grands espaces délaissés, pourrait être imaginé à Ambert dans le bâti vacant, pour soutenir l'expérimentation et la création culinaire - par exemple, favoriser l'accueil de démarches innovantes, faciliter la rencontre entre des pratiques professionnelles et amateurs, entre des pratiques d'ici et d'ailleurs... Quelques références pour aller plus loin :

- **La cooperative Baraka, à Lille**, une "fabrique de bien communs", rassemblant locaux de travail partagé, restaurant, etc. (*cooperativebaraka.fr*)
- **Scop café citoyen** « *Un lieu pour les associations, collectifs et simples citoyens pour discuter et échanger autour d'un verre ou d'un petit repas.* » (à lire sur *www.onpassealacte.f*)
- **"Un Resto Passerelle"** (*www.resto-passerelle.org*), C'est une activité de restauration qui favorise la professionnalisation et l'accompagnement à l'emploi pour des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociales et professionnelle.

La vocation d'un Resto Passerelle est de développer une activité de restauration dont la dimension lucrative n'est pas la finalité. Le service marchand est pensé pour répondre à un besoin social non couvert et/ou développer une action solidaire en matière d'emploi ou de soutien à « l'autre économie » c'est-à-dire celle dont les leitmotiv sont en marge de l'économie de marché profitable (circuits courts/ producteurs)...



Lieu à titre d'exemple

Les besoins identifiés :

- Bognat Burger, Cuisine Turcque, La Table des producteurs, la Marmitte écologique, et bien d'autre...

Le lieu possible :

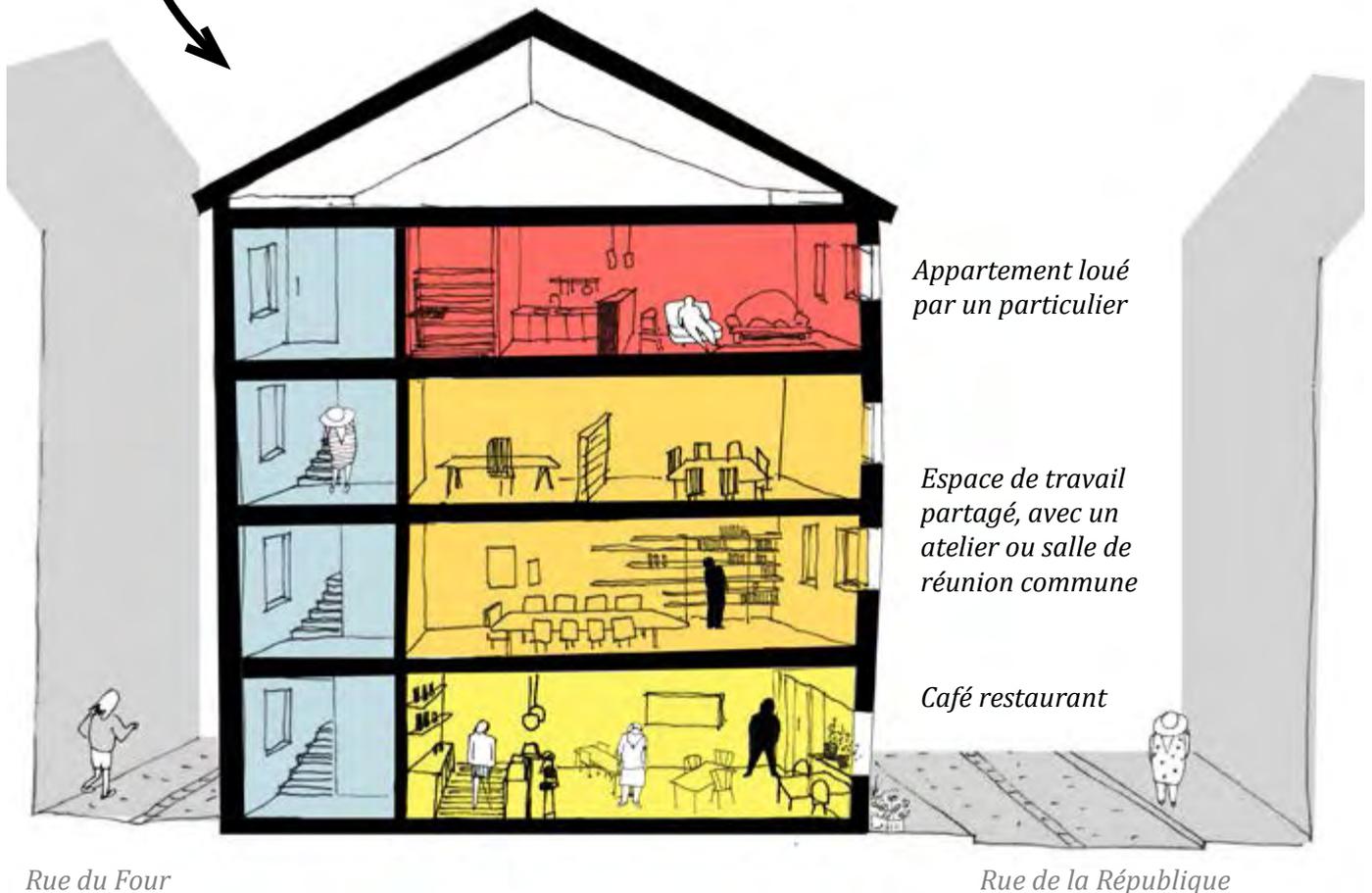
- une grande bâtisse dans les rues de Goye ou République

Les financements possibles :

- Montage financier et juridique possible :
- réhabilitation du batiment du Progrès avec création d'un laboratoire de cuisine : municipalité
- résidence d'artistes (aux étages) : location- par la municipalité/ ou un privée
- restaurant « Grandes Tables » (en rez de chaussée) : création d'une Activité commerciale - création/reprise d'entreprise- initiative privé ou collective

Témoignage d'un agriculteur-éleveur sur Ambert :

"Ce qu'on aimerait pour la ferme c'est un espace restaurant où l'on peut faire goûter nos produits. Mais il faut que ça soit dans le centre, on ne veut pas d'une ferme auberge ici, mais plutôt d'une ferme avec l'auberge dans le centre. »



7. Programmation de tiers-lieux et d'espaces mutualisés

3. Un lieu phare pour le patrimoine ancien et contemporain

...pour :

- les particuliers et professionnels, au sujet de la rénovation de l'habitat et l'implantation de nouvelles activités dans le centre
- les visiteurs de passage, curieux de l'histoire d'Ambert, d'architecture et de patrimoine, des modes de vie actuels dans un centre ancien (selon l'office de tourisme, les questions tournent beaucoup autour des modes de vie lors des balades organisées en été)



Lieu à titre d'exemple

Créer un belvédère contemporain à la place d'une ruine ?



Les besoins identifiés :

- réunir les différents services de l'urbanisme, en lien avec la reformation de la communauté de communes
- associer des compétences externes (aide à l'auto-réhabilitation, conseil d'architecture aux particuliers, rénovations écologiques)
- l'office de tourisme cherche de nouveaux locaux
- une construction singulière et contemporaine, valorisant les filières locales, servirait à démontrer les possibilités multiples à l'intérieur de la vieille ville, et à créer un point d'intérêt original pour les visiteurs / avec un lieu d'exposition sur l'artisanat ?

Les lieux possibles :

- un seul bâtiment en entrée de ville, Place Saint Jean serait judicieux
- ou deux lieux distincts, également côté place Saint Jean : à titre d'exemple le bâtiment Le progrès/propriété de la commune, et la propriété de l'architecte Lacroix/en état de ruine et située à proximité

Les financements possibles :

- Les fonds CGET- Massif central financent des lieux mutualisés allant dans le sens des redynamisations centre-ville
- Fondation du patrimoine

Références



*Les grandes Tables,
restaurant plateforme
à Marseille*



*Solliciter la filière
bois du livradois-
forez pour des
constructions
contemporaines ?*



*Salles de travail partagées à la co-
operative Baraka, "fabrique de biens
communs" à Lille
cooperativebaraka.fr*





LE CENTRE À PIED



**DIAGNOSTIC
ET PISTES
D' ACTIONS**



1. Mobilités

2. Diagnostic circulations à l'échelle de l'escargot

3. Stratégie circulations à l'échelle de l'escargot

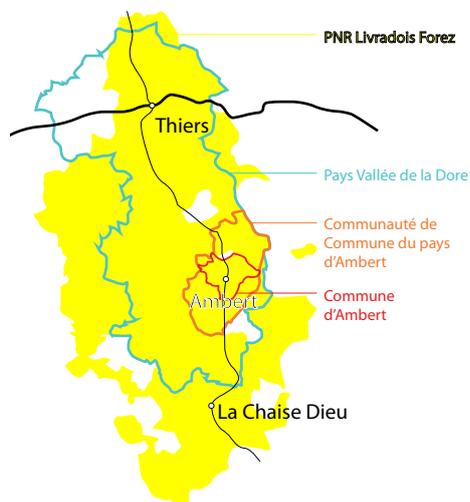
4. Stationnement sur le centre-ville

5. De la place pour de nouveaux usages

6. Signalétiques

1. Mobilités

Du bassin ambertois au centre-ville



Un bassin de vie étendu

Des temps de parcours longs et subis, rendant les difficultés de stationnement ou d'accessibilité en centre ville problématiques (crispations autour de ce sujet).

- Une réflexion sur les mobilités à mener avec les partenaires sur le territoire du Livradois-Forez (centrale d'information sur les déplacements, covoiturage, etc.).



Des nuisances cristallisées dans le centre

- Le centre traversé par les camions sur la D906 et D269 : quel contournement est possible ?
- A l'inverse, les zones commerciales et artisanales sont mieux adaptées aux nouvelles mobilités (situées sur des flux automobiles reliant plusieurs communes, avec de fortes capacités en stationnement) : la concurrence avec le centre-ville est à équilibrer (en termes d'infrastructures notamment, et de lisibilité des parcours).



Une stratégie à développer par couronne :

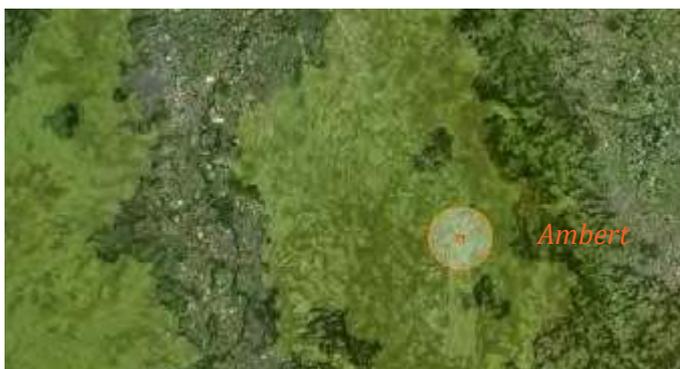
- L'hypercentre (ou l'escargot)
- Le centre ville et sa première couronne d'équipements
- Des liaisons douces à développer à l'articulation (via la couronne de jardins historiques d'Ambert, via les espaces verts du plan d'eau ou ceux des jardins partagés, sentiers de l'âne bleu et poule rouge)
- Des liaisons douces en maillage, à travers les zones artisanales, commerciales et lotissements excentrés

Un sujet sensible...

Les conséquences de la dépendance d'un territoire à des mobilités quasi exclusivement automobiles, se font particulièrement sentir sur le centre-ville d'Ambert, où tout se concentre.

Il est difficile aujourd'hui d'aborder les questions de mobilité sans que le ton monte... Que cache ce sujet si sensible ? Cela rappelle que la concurrence entre le centre ancien et les zones commerciales est difficile, ces dernières étant mieux adaptées à l'automobile ? Que les trajets quotidiens sont pour la majorité longs et subis ? Et qu'il n'est donc pas pensable de changer les habitudes pour retrouver dans les ruelles autre chose que de la circulation ?

Pour mettre en place des solutions pertinentes et non discriminantes, il est impératif de travailler sur la mobilité à plusieurs échelles, simultanément.



et contemporain :

«La voiture particulière occupe aujourd'hui une place importante, voire prépondérante dans la mobilité quotidienne, et ce dans toutes les catégories de territoires :

- dans les bassins périurbains et ruraux à faible densité (40 % de la population en France), la mobilité s'effectue quasi exclusivement en voiture (près de 90 % des déplacements) ;
- dans les agglomérations moyennes et les périphéries des métropoles (20 % de la population en France), où l'offre de transports collectifs n'est pas très dense mais où la marche à pied reste importante, la part de la voiture oscille entre 55 % et 75 % ;
- dans le cœur des grandes métropoles (40 % de la population en France), où la marche à pied et les transports collectifs occupent une place importante, la voiture reste encore fortement utilisée : 40 % déplacements dans le centre de Montpellier, 35 % à Lyon et Villeurbanne, mais moins de 20 % à Paris...

Les émissions de CO₂ par personne et par an sont nettement plus élevées pour les trajets locaux dans les territoires à faible densité, en raison d'une utilisation beaucoup plus forte de la voiture et de la faible efficacité des transports collectifs.

Celles des trajets à longue distance sont plus élevées pour les habitants des grandes agglomérations, en raison d'une utilisation plus fréquente de l'avion.»

Source : Centre d'analyse stratégique, Février 2012, www.strategie.gouv.fr

1. Mobilités

Stratégie centre-ville



Gérer le stationnement et supprimer les flux de transit

- *Le statut de ville-centre génère une demande forte en stationnement autour des services et donc du quartier ancien. Les infrastructures autour de l'hypercentre existent (grands parkings), mais sont moins utilisées que les espaces publics situés à l'intérieur : à signaler et mettre en valeur.*
- *Des automobiles traversent le centre pour réduire leurs trajets ou éviter les feux de signalisation. Ces passages automobiles sont à réduire afin d'améliorer le cadre de vie dans le centre.*



Retrouver des seuils et des espaces piétons

- *Les ruelles sont propices à la marche ou au vélo. Elles ne sont pas faites pour une circulation trop importante.*
- *Il est possible de garder l'accès à la voiture pour ne pas contraindre les activités, tout en supprimant le trafic inutile.*
- **Pour retrouver des habitants il faut des rues qui soient accessibles, mais avant tout agréables à habiter.**



Réinvestir les espaces publics

- *Les ruelles sont propices à des occupations éphémères, la circulation est facilement détournable.*
- **Valoriser des actions spontanées ou installations sur l'espace public, prenant de temps à autre la place de la voiture - plutôt qu'interdire.**

Outils à l'échelle du territoire

Un guide à consulter pour des solutions à grande échelle :



SOMMAIRE

1 - Mobilité en milieu rural et périurbain : quels enjeux et leviers pour favoriser la transition ?

Les enjeux d'une transition vers une mobilité durable dans les territoires périurbains et ruraux	4
Quels leviers à l'échelle nationale pour catalyser la transition locale	5

2 - Mobilité en milieu rural et périurbain : les clés d'une politique réussie au niveau local

CHAPITRE 1 - CONNAÎTRE LE TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ

FICHE 1 - Que faut-il connaître ?	7
FICHE 2 - Les enquêtes ménages-déplacements	8
FICHE 3 - Les diagnostics et études d'analyse des besoins	10

CHAPITRE 2 - MIEUX ORGANISER ET DESSERVIR LE TERRITOIRE

FICHE 4 - Concevoir une politique cohérente de mobilité et d'aménagement du territoire	12
FICHE 5 - Intégrer les mobilités actives et partagées aux infrastructures	14
FICHE 6 - Valoriser les transports collectifs classiques	17

CHAPITRE 3 - APPORTER DE NOUVEAUX SERVICES DE MOBILITÉ

FICHE 7 - Optimiser les transports à la demande	19
FICHE 8 - Faciliter le covoiturage en milieu peu dense	22
FICHE 9 - Sécuriser et organiser l'autostop	24
FICHE 10 - Développer les modes actifs (marche, vélo) en milieu peu dense	27
FICHE 11 - Adapter l'autopartage aux milieux peu denses	31

CHAPITRE 4 - INFORMER ET COMMUNIQUER

FICHE 12 - L'information multimodale et les centrales de mobilité	33
FICHE 13 - Communiquer et animer autour du dispositif	36

CHAPITRE 5 - ANIMER ET ACCOMPAGNER ACTIVEMENT

FICHE 14 - Les maisons de la mobilité	38
FICHE 15 - Le conseil et l'accompagnement en mobilité	39

Conclusion

Mobilité et transition énergétique sont compatibles dans les milieux peu denses !	42
---	----

3

Guide consultable en ligne, Publication réalisée par Réseau Action Climat - France, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, avec le soutien financier de l'Ademe et du Commissariat Général au Développement Durable

Une centrale de mobilité pour Ambert ?

«Le département des Côtes-d'Armor a développé un système d'information, point d'accueil unique pour toute demande dans le département et destiné à promouvoir la palette de moyens de transport avec trois objectifs :

- fournir tous les renseignements sur le réseau de transports publics : dessertes, horaires et tarifs ;
- réunir les ressources en matière de déplacement en un lieu unique permettant une certaine exhaustivité : formules innovantes, associatives, privées comme le covoiturage ou l'autopartage ;
- rendre l'information accessible par téléphone (qui reste plus répandu qu'Internet).»

Source : Centre d'analyse stratégique, Février 2012, www.strategie.gouv.fr

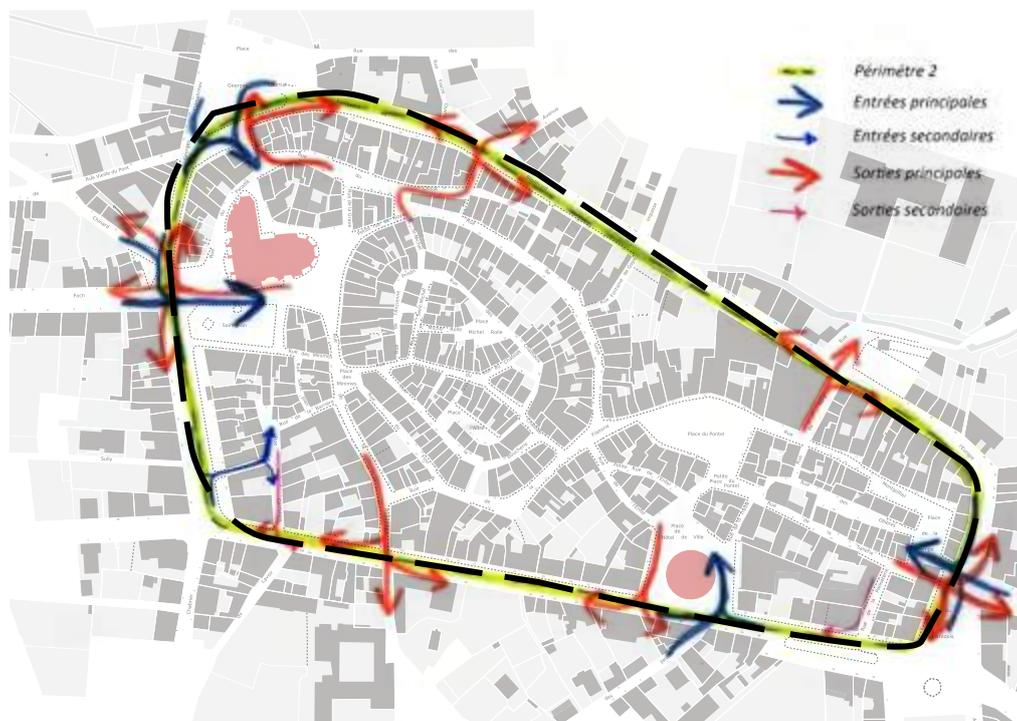


2. Diagnostic circulations à l'échelle de l'escargot

L'enjeu sur le centre-ville d'Ambert, repose sur un meilleur partage des modes de déplacement sans tomber dans la sanctuarisation : c'est donc permettre à chacun de circuler, en maintenant une circulation et un stationnement automobile tout en limitant les impacts sur les piétons, les cycles, en repensant les places ou en étendant les seuils...

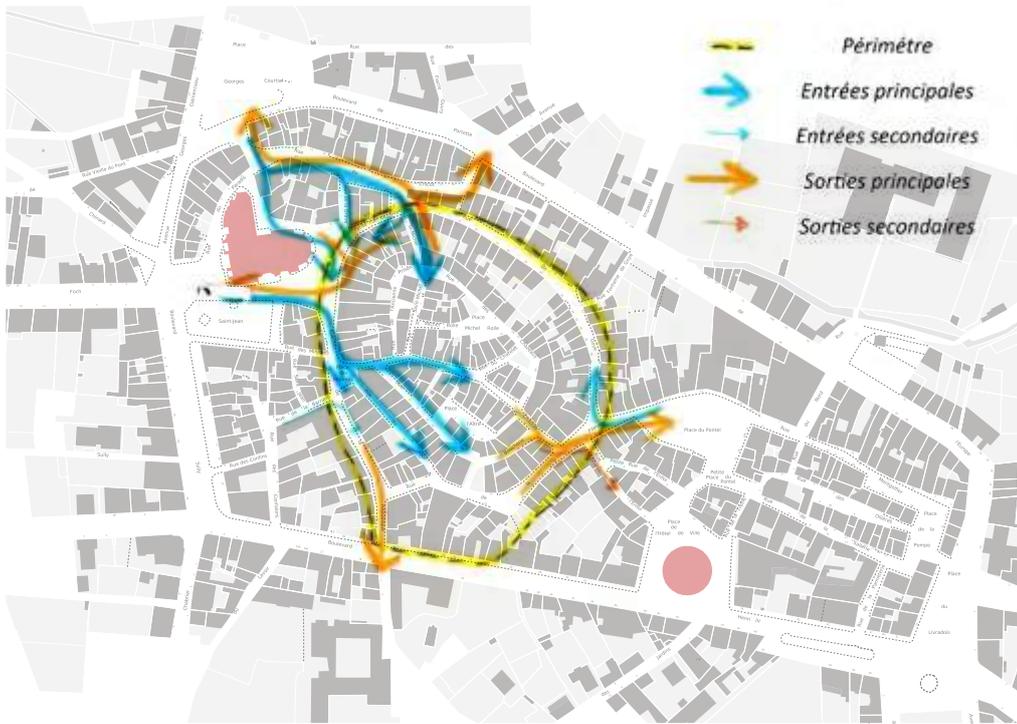
La stratégie à mener concerne l'ensemble du centre-ville et doit tendre à modifier les comportements. Pour contraindre la circulation inutile et valoriser les espaces publics, cette stratégie se décline en plusieurs objectifs et modes d'actions complémentaires.

Dans les schémas suivants, le terme « escargot » est utilisé pour le périmètre défini par la première muraille (l'hypercentre), et le terme « centre ville » correspond à la limite définie par les boulevards Sully, Europe et Henri IV.



Un centre contraint :

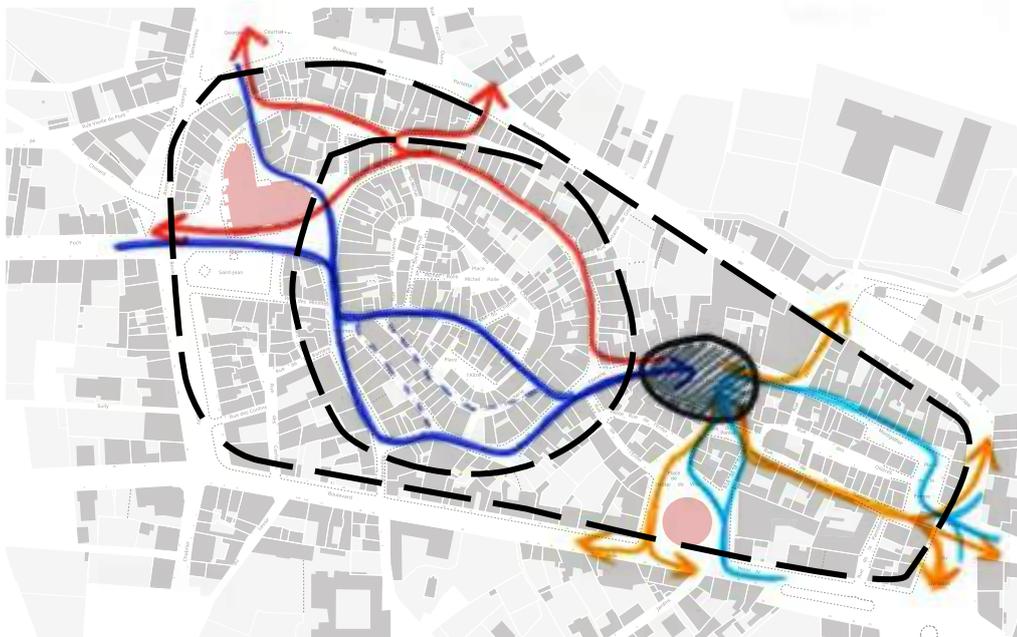
Avec un nombre supérieur de sorties par rapport aux entrées, et des rues en sens unique, le centre contraint aujourd'hui relativement l'accès automobile.



Les accès automobiles pour l'escargot :

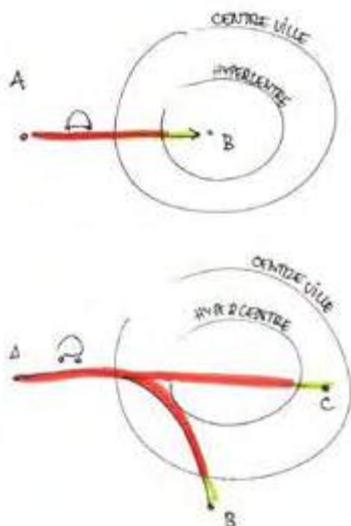
Trois accès automobile principaux à l'échelle de l'escargot :

- l'arrière de l'église place saint Jean
- la rue de la République
- le croisement des rues de la Fileterie, de Goye et Place du Pontel



Un point d'échange central générateur de flux automobiles : la place du Pontel

Les accès automobiles à la place du Pontel, depuis le Nord et l'Ouest, qui constituent des flux d'échange à l'échelle du centre ville, sont en fait des flux traversants, dits flux de transit, à l'échelle de l'escargot.



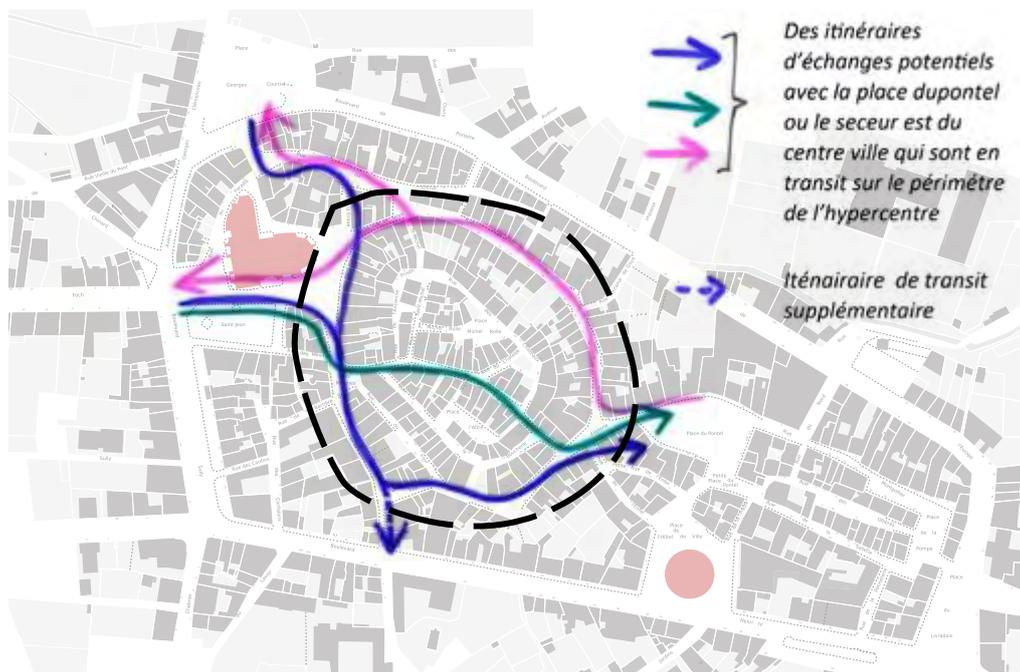
Comportement automobiliste

- peu attentif à l'environnement :** vitesse de circulation potentiellement élevée si itinéraire rectiligne
- attentif à l'environnement direct :** vitesse de circulation faible

En quoi les flux de transit sont-ils gênants ?

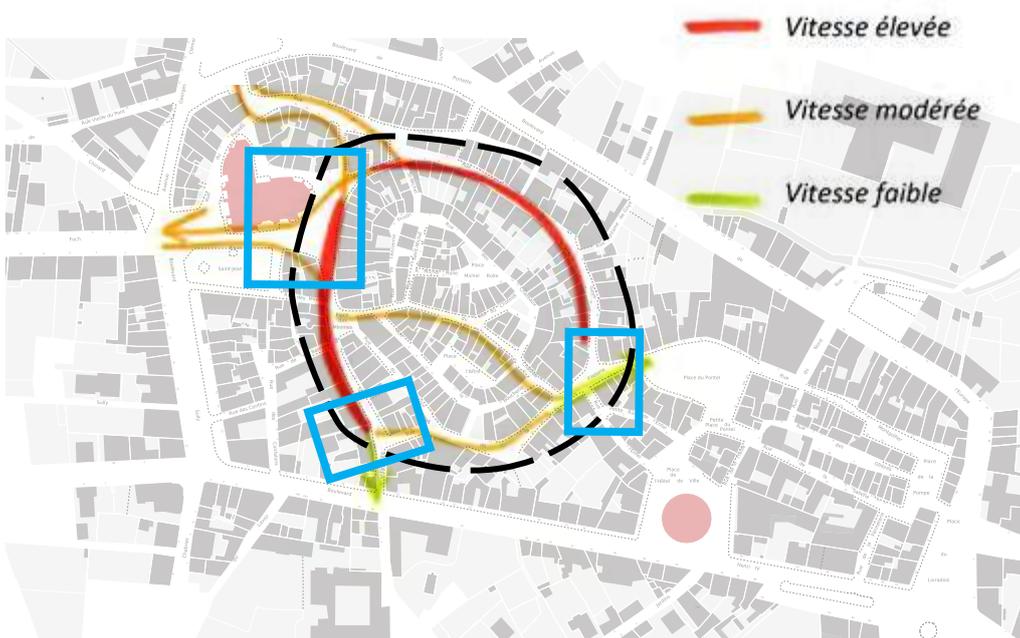
Un conducteur à l'approche de son lieu d'arrivée, cherchant à se garer, est attentif à son environnement immédiat. A l'inverse, un conducteur éloigné de son lieu d'arrivée, « en transit », reste peu attentif à l'environnement immédiat. C'est donc le moment du trajet où les problèmes de cohabitation avec les piétons et les cyclistes sont les plus importants.

2. Diagnostic circulations à l'échelle de l'escargot



Des flux de transit traversant l'escargot pour éviter les boulevards :

Des itinéraires d'échanges potentiels avec la place du Pontel, ou avec le secteur Est du centre ville, qui sont en transit sur le périmètre de l'escargot (sauf en été lorsque la rue du Château est rendue piétonne).



Une traduction immédiate des véhicules en transit: les sur-vitesses sur les rues République, Fileterie et Goye

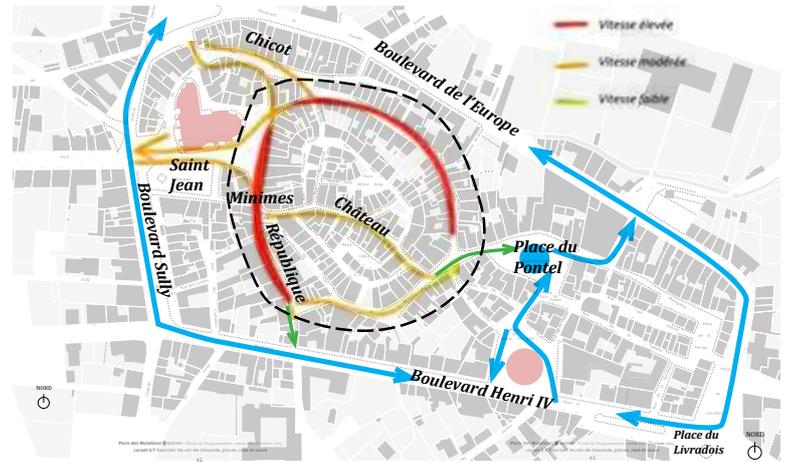
La rue de Goye et la rue de la République subissent des sur-vitesses, qui deviennent gênantes pour les riverains (au niveau des zones d'accélération notamment). C'est une raison pour laquelle certains habitants décident de quitter ces rues.

3. Stratégie circulations à l'échelle de l'escargot

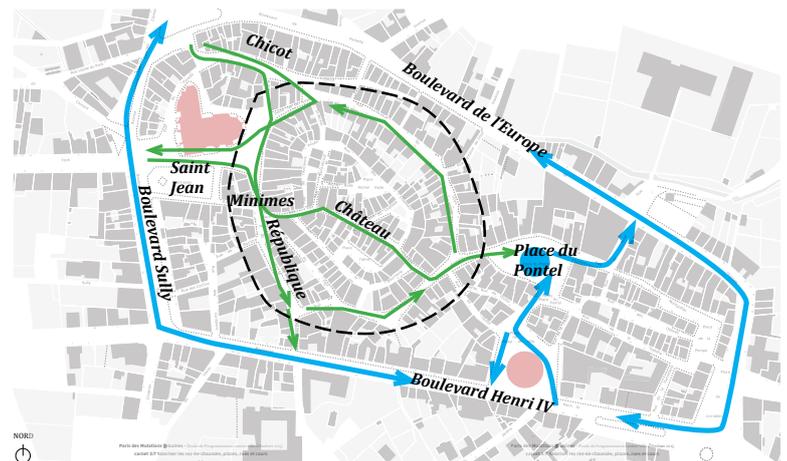
Les objectifs

1. Supprimer les flux de transit à l'échelle du centre-bourg qui vont d'un boulevard à un autre, pour sortir du centre-ville les véhicules n'ayant aucune vocation à y circuler
2. Maîtriser les flux traversant l'escargot, en accès notamment à la place du Pontel ou à la place des Chazeaux pour limiter leur impact sur la vie locale
3. Améliorer l'arrière de l'église Place Saint Jean, en tant que noeud principal d'entrée sur l'escargot, afin de rendre l'espace plus lisible et mieux partagé
4. Sécuriser les circulations piétonnes sur la rue de la République en conservant du stationnement (en hiver particulièrement)
5. Améliorer le carrefour de la rue de la Fileterie / Pontel en tant que noeud secondaire d'entrée sur l'escargot

Aujourd'hui des sur-vitesses



A terme



Boîte à outils

Pour des espaces publics durables

Actions à croiser afin de répondre aux enjeux circulations :

Mode d'action A / Changer la signalisation et les statuts de voiries

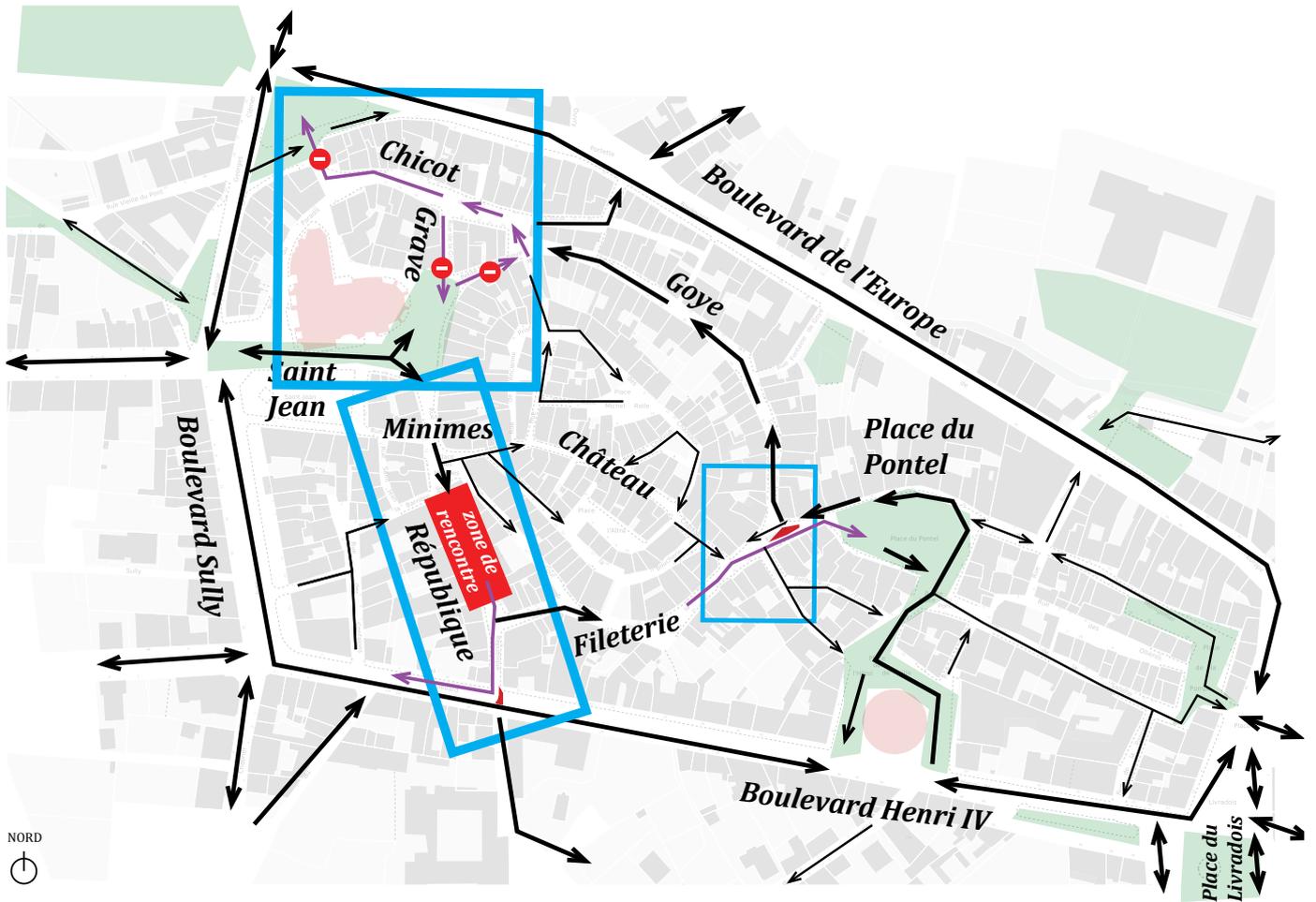
Mode d'action B / Réaménager les espaces publics de manière durable

Mode d'action C / Proposer des installations légères sur les espaces publics

3. Stratégie circulations à l'échelle de l'escargot

Mode d'action A / Changer la signalisation et les statuts de voiries

- Légende**
- Parkings facilement accessibles depuis boulevard
 - Circulation automobile principale
 - Circulation automobile secondaire
 - Points d'action
 - Sens de circulation inversé
 - Moyens d'action



Aujourd'hui



A terme



- Périmétre
- Entrées principales
- Entrées secondaires
- Sorties principales
- Sorties secondaires
- Entrée pacifiée

Objectif 1 SUPPRIMER LES FLUX DE TRANSIT DE BOULEVARD A BOULEVARD

Le principal flux de transit relevé sur l'escargot suit le trajet suivant Rue du Chicot – Rue de la Grave – Rue de la République. Cela permet aux automobilistes d'éviter à la fois le carrefour Sully – Foch, mais aussi le carrefour Sully – Henri IV, tous deux gérés par feux.

Les actions

1. Pour supprimer ce transit, deux mesures peuvent être combinées :

1.1 L'interdiction de tourner à gauche au débouché de la rue de la République sur le boulevard Henri IV. Cette mesure peut se décliner de trois manières :

- pose d'un panneau d'interdiction de tourner à gauche (effet mesuré, sans contrôle, on compte sur le civisme des conducteurs
- pose d'un panneau d'interdiction de tourner à gauche + réfection du trottoir au débouché de République pour incurver

la voirie vers la droite (effet plus fort mais investissement plus lourd) ;

- mise en place d'un terre-plein central + pose d'un panneau d'obligation de tourner à droite : cette mesure : le terre-plein permet non seulement d'interdire les flux en tourne-à-gauche mais également les flux tout-droit (effet maximal mais investissement plus lourd).

1.2 La mise à sens unique sortant de la rue du Chicot dans son débouché sur le rond-point d'entrée de ville Nord. Cette mesure vient limiter de fait l'intérêt du shunt par le centre-ville (nécessité de passer au moins un feu au niveau du carrefour Sully – Foch).

2. La modification du statut de l'axe Saint Jean République peut appuyer cette démarche : il existe un statut de voirie permettant de combiner circulation piétonne, stationnement et circulation automobile modérée : la zone de rencontre (voir documentation page suivante).

Objectif 2 MAITRISER LES FLUX TRAVERSANT L'ESCARGOT EN ECHANGE AVEC LA PLACE DU PONTEL

Le principal flux à maîtriser correspond aux voitures qui rentrent dans le centre-ville par les entrées Eglise et Chicot pour aller à la place du Pontel où à la place de la Mairie :

Les actions

- **Les contraintes appliquées à l'axe saint jean République peuvent s'avérer suffisantes pour dissuader le flux de transit vers la Place du Pontel**

- **Si besoin, il est possible de réduire les flux automobiles également rue de Goye, en contraignant les véhicules à ressortir de l'escargot via la Place du Pontel et non via la rue de Goye,** le dispositif est dans ce cas à étudier plus précisément.

3. Stratégie circulations à l'échelle de l'escargot

Zones de rencontres

Dans une zone de rencontre :

- les piétons peuvent circuler sur la chaussée
- et ont la priorité sur les véhicules ;
- tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...) à une vitesse maximale de 20 km/h ;
- le stationnement est possible sur les espaces aménagés à cet effet.

L'idée consiste donc à formaliser une pratique existante aujourd'hui du fait de l'encombrement des trottoirs : le fait que les piétons marchent sur la chaussée. Il s'agit donc ici de réglementer la voirie pour rendre cette pratique plus sécurisée en réduisant la vitesse maximale autorisée et en posant le piéton comme prioritaire absolu.

ville d'ifs

Zone de rencontre
> Mode d'emploi

Les principes d'une zone de rencontre

Vitesse limitée à 20 km/h pour tous les usagers
Priorité absolue aux usagers les plus vulnérables : piétons puis cyclistes

Zone de rencontre

Partageons paisiblement la route !

Piétons

- Je suis prioritaire sur tous les autres véhicules
- Je dois rester vigilant malgré ma priorité
- Je peux traverser en dehors des passages piétons
- Je peux marcher sur la chaussée sans y stationner

Cyclistes

- Je peux rouler jusqu'à 20 km/h
- Je dois laisser la priorité aux piétons
- Je dois toujours rouler à droite
- Je dois respecter les règles du code de la route
- Je dois rester vigilant lorsque je lotige des véhicules en stationnement
- Je ne dois pas hésiter à utiliser ma sonnette pour me signaler aux autres

Conducteurs de véhicules motorisés

- Je peux rouler jusqu'à 20 km/h
- Je dois céder la priorité aux piétons et aux cyclistes
- Je peux stationner uniquement si des emplacements sont prévus à cet effet
- Je dois rester vigilant et attentif avant d'ouvrir ma portière ou de sortir de mon emplacement
- Je ralentis à proximité des cyclistes
- Je dois attendre derrière un cycliste si je ne peux pas le doubler

*Conflits d'usage actuellement
sur la rue de la République*



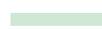
Exemples de zons de rencontres

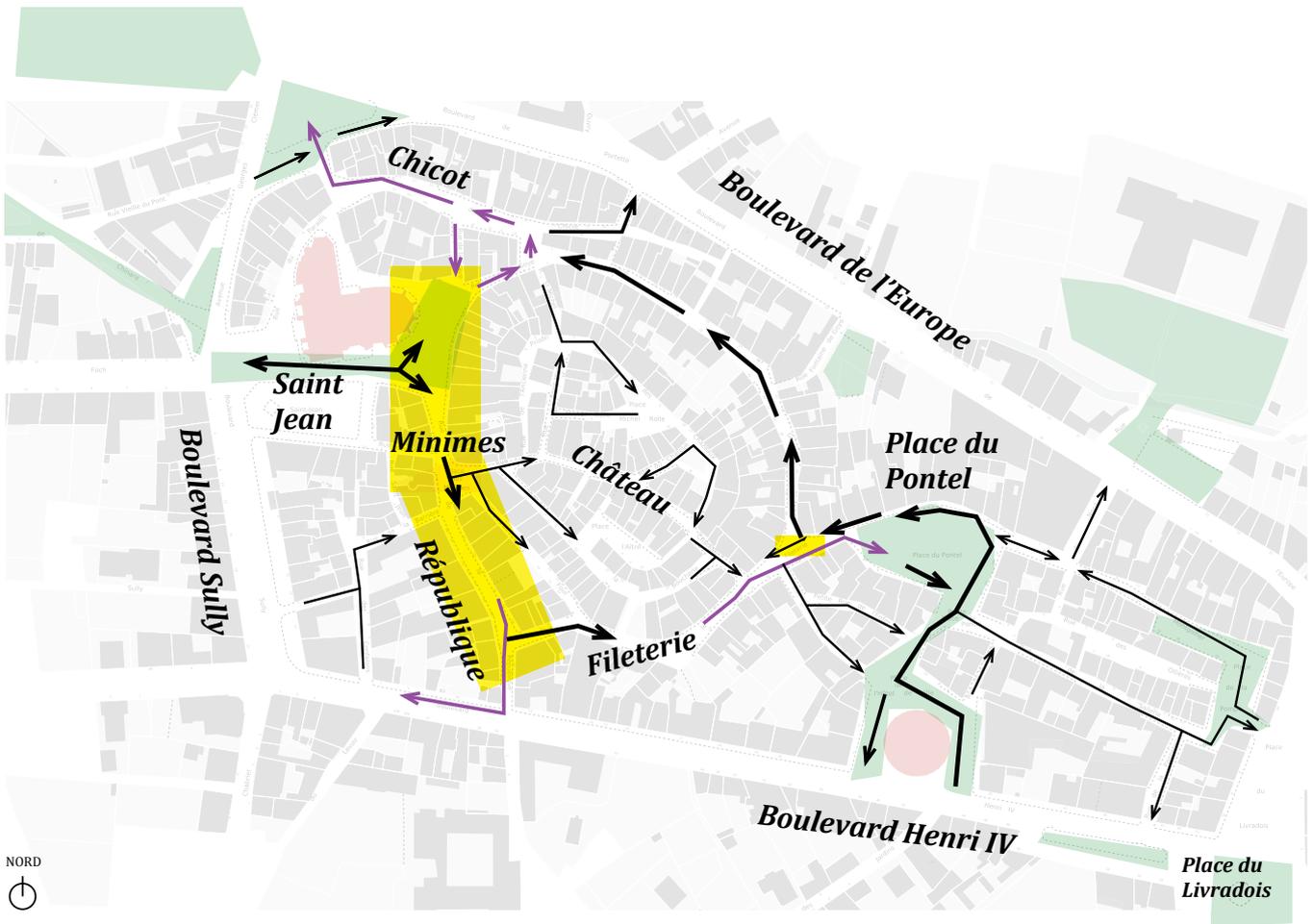


3. Stratégie circulations à l'échelle de l'escargot

Mode d'action B / Réaménager les espaces publics de manière durable

Légende

-  Parkings facilement accessibles depuis boulevard
-  Circulation automobile principale
-  Circulation automobile secondaire
-  Aménagements de voiries et espaces publics
-  Sens de circulation inversé



Quel espace pour les piétons ?



Objectif 3 AMÉLIORER L'ARRIÈRE DE L'ÉGLISE PLACE SAINT JEAN, EN TANT QUE NOEUD PRINCIPAL D'ENTRÉE SUR L'ESCARGOT

La place de l'église, entrée Est de l'escargot est peu lisible, avec une chaussée large, sans lignes continues, repoussant le stationnement au plus près des vitrines et induisant des trottoirs très étroits, et des seuils inexistantes.

Les actions

- **Le principe de réaménagement** proposé sur l'espace Saint-Jean repose sur une reconfiguration totale des sols avec :

- un resserrement de la chaussée de manière à dessiner une vraie rue et non une place ;
- un élargissement des trottoirs et des seuils ;
- une formalisation physique d'un carrefour entre la rue longeant la place Saint Jean, et la rue de la République, sous forme de plateau pour limiter les vitesses ;
- l'intégration de traversées piétonnes.

(pour les croquis se référer au dossier Saint Jean République)

- **Une action de sensibilisation** est à mener, et des places de livraisons sont à prévoir en concertation avec les commerçants, afin de les inciter à stationner ailleurs hors temps de livraisons.

Objectif 4 SÉCURISER LES CIRCULATIONS PIÉTONNES SUR LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Les véhicules sur le trajet Chicot - saint Jean - République circulent parfois à des vitesses élevées notamment sur la rue de la République. Or cette rue a vocation à accueillir des flux piétons élevés du fait du nombre de commerces en façade, et également de son intérêt en tant que liaison avec le boulevard Henri IV.

Les cheminements piétons y sont cependant étroits, avec côté Sully, un stationnement volontairement marqué à cheval sur le trottoir. Or compte tenu du nombre de commerces, ce stationnement à conserver pour garantir une accessibilité automobile aux commerces de l'axe. La largeur de la voirie ne permet donc pas d'étendre les trottoirs au-delà de leur état actuel.

Il s'agit donc de sécuriser les circulations piétonnes sur la rue de la République en conservant du stationnement.

Les actions

En lien avec une nouvelle signalétique «zone de rencontre» :

- **mettre en place des plateaux pour limiter les vitesses aux entrées et/ou sorties de l'axe** (au bas de la rue de la République et à l'intersection avec la rue de la Fileterie), «pinçant» aussi la chaussée - ou / **uniformiser l'espace de façade à façade sur l'ensemble de la rue** pour rendre visible le fait qu'il n'y ait pas d'espace dédié, mais que piétons, cyclistes et automobilistes se partagent le même espace.

Objectif 5 AMÉLIORER LE CARREFOUR DE LA RUE DE LA FILETERIE / PONTEL EN TANT QUE NOEUD SECONDAIRE D'ENTRÉE SUR L'ESCARGOT

Le haut de la rue de la Fileterie est un espace commerçant vivant, et bien ensoleillé, qui mériterait d'être valorisé comme carrefour piéton à l'entrée de l'escargot.

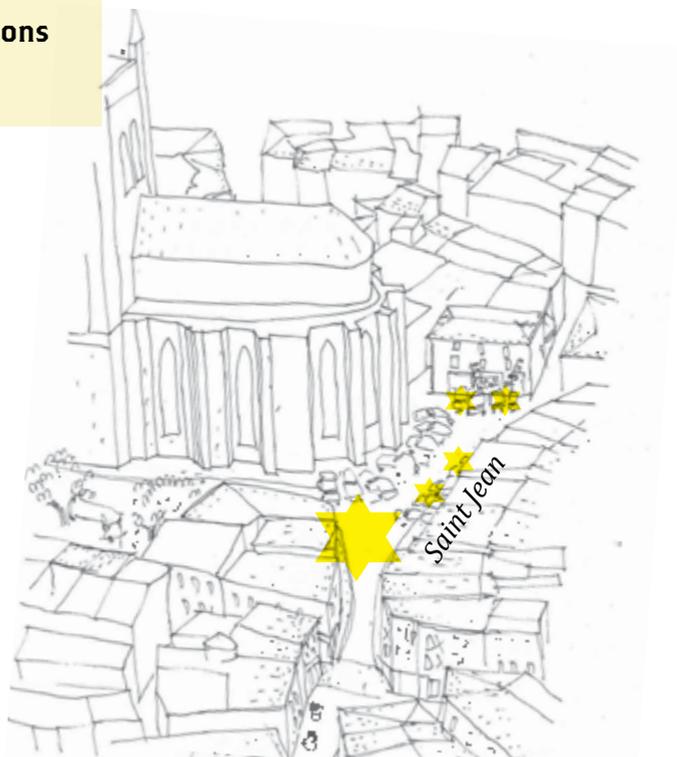
Les travaux de voirie sur cet espace seront justifiés s'ils créent un espace public de qualité, proposant de nouveaux usages, supprimant le stationnement (vu la proximité avec le parking du Pontel - en réservant toutefois des espaces de livraisons pour les commerçants), et ayant un impact sur les flux de circulation rue de Goye.

Les actions

Sur le plateau du haut de la Fileterie, intervenir avec des aménagements légers, mais répondant justement aux besoins des riverains, commerçants et passants

3. Stratégie circulations à l'échelle de l'escargot

Mode d'action C / Proposer des installations légères sur les espaces publics



Les actions

- Proposer des panneaux empruntables en mairie signalant l'utilisation temporaire d'une place de stationnement pour un étalage ou autre activité (avec arrêté municipal inclus ?)
- Construire des terrasses d'été adaptées à la pente de la Place Saint Jean et de la rue de la République, pour des utilisations estivales des places de parking
- Concevoir un support pour la signalétique mobile, intégré aux nouveaux aménagements
- Intégrer du mobilier ludique
- A la manière de ce qui a été réalisé place du Châtelet, proposer du mobilier empêchant le parking sauvage : jardinières, bancs, «jardi-bancs», «bandinières»...



 + rue de la Fileterie

Expérience place du Châtelet à Ambert

Supprimer le stationnement sauvage sans interdire ? La solution : occuper l'espace autrement



Avant



Le chantier



Après



Place saint Jean

Est-il possible de faciliter l'utilisation des places de parking grâce à des installations légères ?

Peut-on imaginer ici une placette avec un espace de jeu... discret, au sol... avec de l'eau ?

Faut-il tester cet aménagement avant d'investir dans des travaux importants ?

«Parking day» : manifestation - occupation des places de parking, journée internationale



4. Stationnement sur le centre-ville



Malgré sa morphologie, ses rues étroites et sinueuses, le centre-ville d'Ambert fait la part belle à la voiture

La quasi-totalité de l'espace public lui est dédié, aux dépens des autres usages. L'espace alloué au stationnement automobile en est le meilleur exemple : seules deux placettes du centre-ville ne sont pas complètement occupées par du stationnement (Châtelet et Minimes), mais elles font l'objet de stationnement sauvage temporaire.

Toutes les autres et notamment les deux plus emblématiques : la Place du Pontel et la Place de la Mairie n'ont de place que le nom. Elles sont en fait des places de parkings, qui rendent l'automobile omniprésente dans le paysage du centre-ville.

Par ailleurs, l'ensemble des rues du centre-ville, bien qu'étroites et sinueuses, sont ouvertes au stationnement. Parfois, ce sont les trottoirs qui sont volontairement rétrécis pour pouvoir maintenir des places de parking. **Une conséquence de ce stationnement omniprésent dans les rues : les piétons doivent circuler sur la chaussée.**

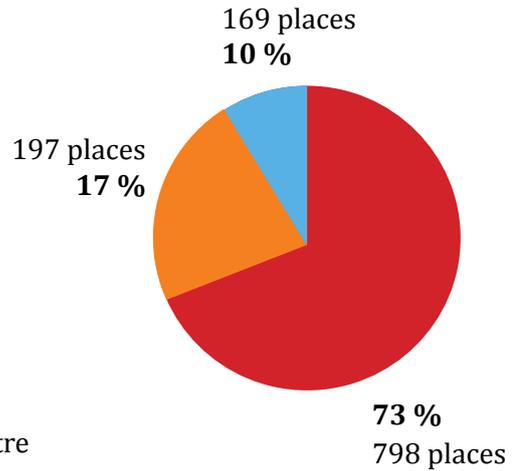
a) Comment rééquilibrer la balance entre espace public confortable et stationnement?

b) Comment réduire le nombre de places de stationnement sans pénaliser les clients des commerces et les résidents?

c) Comment rendre possible la cohabitation des automobiles et des piétons sans mettre le centre bourg sous cloche?

La réponse réside dans une approche globale du stationnement, à l'échelle du centre-ville et de ses abords.



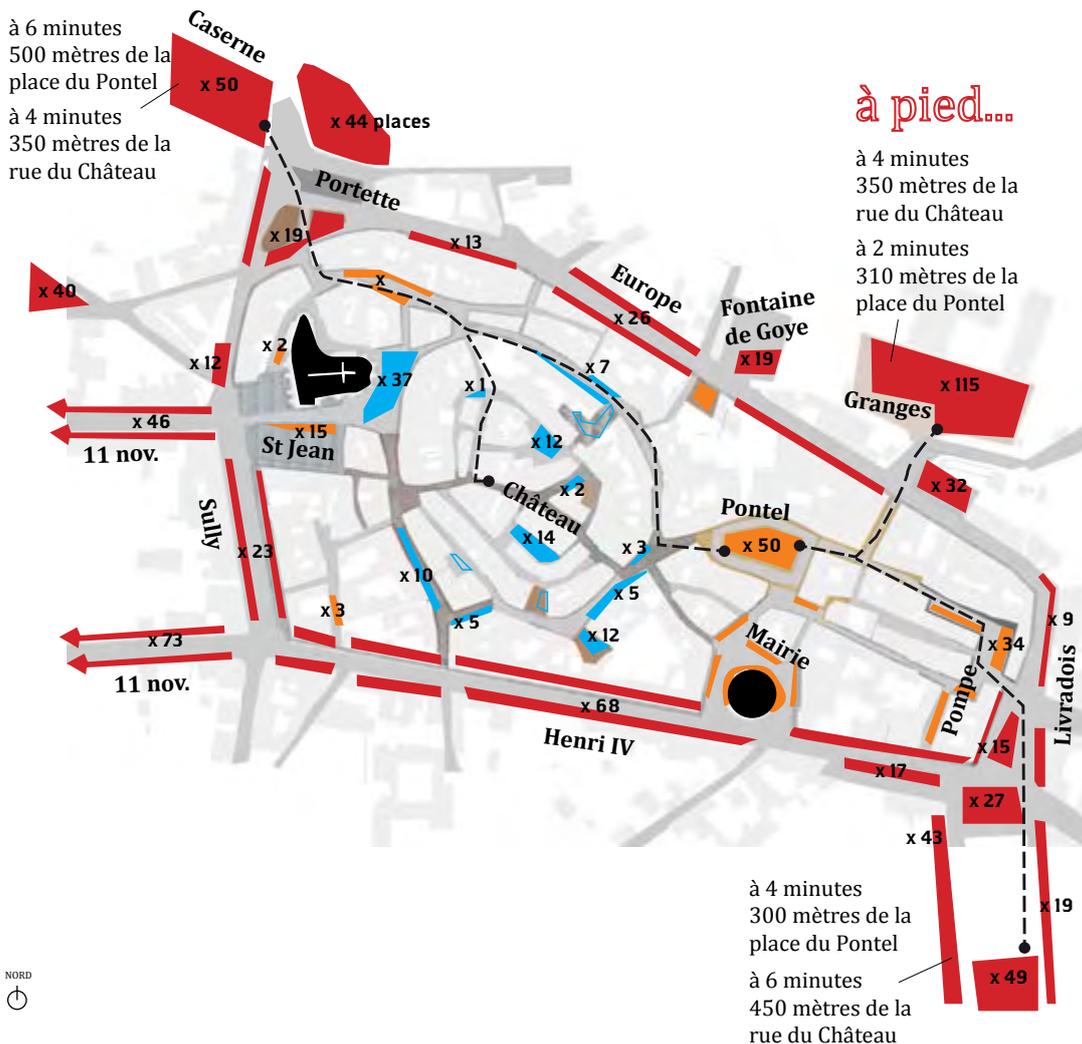


Au total, plus de 1000 places sont disponibles sur le centre ville et ses abords immédiats :

- 27% de l'offre en stationnement est située à l'intérieur du centre-ville... consommant la totalité de l'espace public.
- 75% des places sont situées à l'extérieur de l'ancienne enceinte médiévale.

Ce stationnement extérieur important constitue une réserve à valoriser. Il se situe dans un périmètre largement accessible à pied avec des temps de parcours autour de 5 à 10 minutes.

**AU TOTAL
1094 PLACES DE
STATIONNEMENT
SUR LE CENTRE-VILLE**



4. Stationnement sur le centre-ville

1. Valoriser l'offre de stationnement extérieure

Le diagnostic l'a montré: le nombre de places sur le centre-ville et ses environs immédiats comptent de nombreuses places de stationnement. Cette offre est sous occupée en temps normal (en journée et hors jour de marché) et semble même satisfaire les besoins les jours de marché. Ces jours-là, les parkings extérieurs sont mis à profit pour accéder au centre-ville. Aussi, une réduction de l'offre en centre-ville semble acceptable (sans toutefois la réduire autant que les jeudis, jours de marché).

L'enjeu repose donc sur la mise en valeur des parkings extérieurs qui sont aujourd'hui sous-utilisés (ce qui constitue une perte brute en termes d'investissement sur l'espace public) et qui sont situés pour la plupart dans un périmètre de moins de cinq minutes de marche des deux places centrales.

Cette valorisation implique un accompagnement fort en termes de communication et de signalétique, tant automobile que piétonne. Par ailleurs, elle implique également une amélioration des cheminements piétons entre le centre-ville et les parkings extérieurs à valoriser.

2. Optimiser l'offre de centre bourg

L'offre du centre-ville est aujourd'hui totalement concernée par une zone bleue soit un stationnement limité à 1h30. La généralisation de cette règle limite son respect (en plus d'un manque de contrôle). Pour pallier à ce non-respect et améliorer la rotation au droit des commerces, la mairie a récemment mis en place des places «15 minutes».

Relevés :

Pour mesurer les effets de ces politiques, nous avons réalisé une enquête de rotation sur la rue de la République : pendant deux journées, un samedi (16 mai) et un mardi (26 mai), toutes les demi-heures entre 13h et 19H, nous avons relevé une partie des plaques minéralogiques pour pouvoir mesurer le nombre de voitures se garant effectivement pendant l'après-midi.

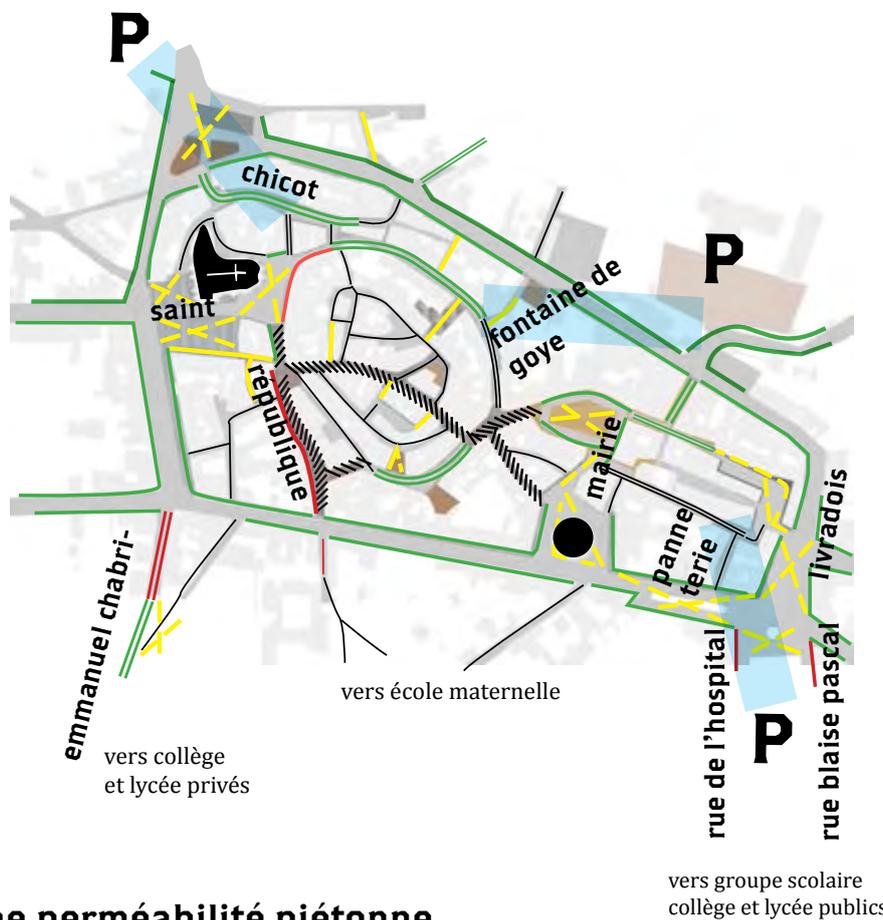
Résultats :

La rue de la République compte 10 places dont 2 «15 minutes». Les résultats de l'enquête montrent :

- **un taux de rotation (TR) global relativement faible:** le samedi, 21 voitures se sont garées sur la rue de la République (TR = 2,1 véh/place)

le mardi, ce sont 33 voitures qui se sont garées (TR = 3,3 véh/place)

- **un temps moyen de stationnement plus élevé le week-end qu'en semaine avec une durée moyenne de stationnement de 2h50 le samedi, pour 1h55 le mardi.** Cette augmentation de la durée moyenne le week-end vient d'un nombre plus élevé de stationnements liés aux résidents de la rue (30 % des véhicules stationnant dans la rue le samedi restent plus de 4h).



3. Garantir une perméabilité piétonne forte entre le centre bourg et l'extérieur

Depuis les boulevards extérieurs, le centre-ville paraît peu franchissable pour le piéton qui a le choix entre des accès très routiers (place de l'église, place de la mairie) ou des accès très confidentiels disséminés le long des façades continues. Pour valoriser l'usage des parkings extérieurs il est donc nécessaire de renforcer les traversées piétonnes du centre-ville, ce qui passe par des cheminements piétons confortables en cœur de ville sur l'ensemble des rues la mise en valeur des liaisons piétonnes existantes notamment :

- la rue de la fontaine de Goye** qui permet une liaison entre le cœur de ville et le parking des Granges ;
- la rue du Chicot**, à apaiser fortement dans sa partie Sud, et qui assure une liaison avec les parkings du centre hospitalier et des pompiers ;
- la rue de la Panneterie** qui garantit une liaison depuis le parking de la Place de Gaulle une sécurisation des traversées piétonnes sur les boulevards, par la mise en place d'éléments modérateurs de vitesses (plateaux, radars pédagogiques, voire feux sur demande piétonne).

vers groupe scolaire
collège et lycée publics

- ▬ Trottoirs aménagés sur un ou deux côtés
- Rues étroites sans trottoirs
- ▬▬ Rues avec trottoir très étroit
- ▨▨▨ Rue pavée
- ▬ Passages uniquement piétons à valoriser
- ▬▬ Traversées piétonnes sur des places ou parkings, **ces espaces parcourus par les piétons sont à valoriser comme lieux supports pour une signalétique piétonne**
- ▬ Espace piéton peu lisible ou posant des problèmes d'accessibilité

5. De la place pour de nouveaux usages

Que faire de l'espace libéré pour le piéton ?

Le jeu dans la ville :

à glisser dans les interstices du centre ancien, sur les placettes, sur les parcelles de bâtiments démolis...



Références

Images utilisées lors des ateliers





Atelier dessins et maquettes

Sur la Place Saint Jean puis au centre de loisirs, pour inventer de nouvelles aires de jeux urbaines...



Un atelier à été mené avec des enfants de 8 à 10 ans, du centre de loisir d'Ambert.

A partir d'une maquette du site avec le bâtiment démoli, les enfants ont pu imaginer en 3D des espaces de jeu dans cet espace public : mur d'escalade, belvédère, toboggan, des idées pas si folles...

5. De la place pour de nouveaux usages

Que faire de l'espace libéré pour le piéton ?

Plus de vert dans le centre ?

Rencontre avec Nathalie Batisse, jardinière ethno-botaniste, lors d'une ballade-diagnostic dans le centre ancien. Voici ses recommandations :

Penser local :

La spécificité d'Ambert : ce sont les murs fruitiers ou murs palissés, un savoir-faire en perte. Il y a aussi des espèces, des boutures, qui ont été transmises de jardins en jardins, formant la « palette locale ». C'est le cas d'un rosier grimpant particulier que l'on trouve ici d'un jardin à l'autre.

*Un exemple remarquable de mur palisse : le jardin de la carrosserie Boithyas en entrée de ville.
Ci-dessous, un ancien verger côté Mas du Cros, avec ses murs en pisé et rosiers.*



Esthétique

L'esthétique, brute ou nette ?

Pour une partie de la population, les jardinières sont synonymes d'une ville fleurie ou entretenue. Elles sont importantes.

Si l'on souhaite que ce paysage de jardinières évolue, on peut remplacer certains pavés par **des pissenlits et des iris** (en mettre aussi dans les zones à désherber) – cela change la perception d'une rue sans demander beaucoup d'entretien.

Dans le cas d'un centre ancien, déjà chargé en décoration architecturale, modénatures, colombages, des « tâches de végétation » sont les bienvenues.



Ce qui caractérise notre époque :

La suppression de produits sanitaires entraînent un gain de travail pour les services techniques (avec des temps de travail se superposant sur une même période), alors que des moyens humains sont plutôt en baisse pour faire face aux restrictions budgétaires.

Voir les contraintes budgétaires comme des potentiels / passer de l'aménagement au jardinage :

S'appuyer sur des habitants jardiniers, végétaliser les pieds de murs seulement là où il y a une demande et un jardinier motivé pour l'entretenir.

Ci-dessus, rencontre avec Denise Vigny, sur l'histoire de jardins d'Ambert. Denis est une spécialiste de la "palette locale". Elle conseille aujourd'hui l'office de tourisme sur les jardins historiques d'Ambert.

Transfert du public vers le privé :

mettre à l'honneur des jardiniers dans les journaux locaux par exemple.

Mettre un visage derrière une pratique :

nommer les jardins en les reliant à la personne et non au lieu.

Faire avec les gens ?

On est aujourd'hui avec trois générations qui se croisent :

- une génération plus ancienne, issue du milieu paysan, qui a tendance à faire, à désherber soi-même l'espace public à sa porte ;
- une génération intermédiaire, plus urbaine, ayant l'habitude de déléguer aux pouvoirs publics l'entretien de l'espace public ;
- une jeune génération, urbaine ou rurale, cherchant à agir sur son environnement proche (pour des raisons écologiques ou politiques)

Pistes

- Définir la "palette locale" avec des "experts" comme Denise Vigny, et les retrouver les espèces dans les jardinières du centre

- Révéler les jardins privés comme un patrimoine commun, en lien avec l'office de tourisme

- Soutenir les habitants jardiniers

- Penser le réaménagement d'une cour en cherchant à faciliter l'entretien pour les services techniques : *Dans les espaces communs (la cour des logements communaux rue de Goye par exemple), proposer des espaces de jardinages « utiles » (origan, thym, ciboulette), en bordure d'un lieu à usage publique plus ouvert et nécessitant peu d'entretien (avec table de pique nique, panier de basket, filet de table de ping pong, sol minéral).*

6. Signalétiques

Améliorer la signalétique existante



6. Signalétiques

Améliorer la signalétique

1. Signalétique parkings

Constat les parkings extérieurs sont peu utilisés en comparaison avec les stationnements à l'intérieur de l'hypercentre

Objectif favoriser les parkings extérieurs pour améliorer le cadre de vie dans l'escargot

Méthode

- actions de sensibilisation
- identification des manques réels en stationnement
- mise en place d'un plan signalétique automobile indiquant les parkings extérieurs centre-ville (avec nombre de places et logo piéton)
- mise en place de panneaux de communication de type "sucettes" avec plan du centre ville depuis les parkings (avec contenu amovible)
- diffusion d'une carte interactive sur les sites internet des collectivités locales

Outil .1 Carte PMU analyse stationnements

- étude de terrain mars 2015
- Parkings extérieurs x8 (parking des Granges, de la Caserne de Pompier, place Georges Courtial, de la rue de Chinard, de la place du Livradois, de la Gare, de la rue Fontaine de Goye et résidence Fontaine de Goye)
- Places de stationnement x9, des boulevards Sully, Henri IV, Europe, Portette / des entrées de ville Saint Jean, place Georges Courtial, Place du Pontel, Mairie, Place de la Pompe

2. Signalétique piétonne

Constat le centre ancien est déconnecté de ses alentours où se concentrent les équipements

Objectif réduire les micro-trajets automobiles allant d'un côté à un autre du centre-ville

Méthode

- choisir les éléments que l'on souhaite signaler : quels commerces "phares"? quels services ?
- définir un périmètre "marche à pied" et les lieux supports
- effectuer la démarche en concertation avec les équipements scolaires, etc.
- engager en parallèle des actions sur nos modes de déplacements quotidiens
- mettre en place un plan signalétique parcours piétons (image ci-jointe issu du programme national de santé manger-bouger)
- diffusion d'une carte interactive sur les sites internet des collectivités locales

Outil 2. Carte PMU en ligne collaborative

- lien carte équipements Ambert, modifiable : http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/relier-ambert-etude-centre-ville_57074#14/45.5459/3.7478

Référence 1. Signalétique «manger-bouger»

- guide en ligne pour les collectivités, pour une signalétique incitant à la marche

Référence 2. Signalétique du quartier Wiels, à Bruxelles

- signalétique, panneaux autocollants, et distances -à retrouver sur www.quartiersdurablescitoyens.be/2014/10/signaletique-du-quartier-wiels/



3. Micro-signalétique locale

Constat le centre ancien est déconnecté de ses alentours où se concentrent les équipements

Objectif relier les équipements périphériques avec le centre ancien

Méthode

- choisir les éléments que l'on souhaite signaler : quels commerces "phares"? quels services ?
- choisir le périmètre, le type de signalétique par "couronne" et les lieux supports
- mise en place du plan de micro-signalétique piétonne

Outil 3. Charte signalétique du parc naturel régional du Livradois Forez

- guide et charte micro-signalétique
- la ville de Privas à titre d'exemple a renouvelé la signalétique de son centre et ses alentours
- la ville d'Arles a une signalétique "patrimoine" à prendre en référence

Référence .3 Folkets Park entrance, BYGGSTUDIO, Malmö, Suède, 2010

- réunion harmonieuse d'éléments éclectiques
- possibilité d'enlever ou ajouter des éléments
- réalisation artisanale



Folkets Park

4. Une signalétique locale artisanale

Constat le dynamisme de la vie locale du centre ancien est sous-estimé dans l'imaginaire collectif

Objectif révéler le dynamisme local associatif, la qualité de l'artisanat ambertois, et la présence du commerce de proximité - **se concentrer seulement au périmètre de l'hypercentre, dans l'"escargot"**

Méthode

- concerter, impliquer les acteurs et créatifs locaux
- étudier un montage financier, à la manière des opérations de type 1% artistique
- passages, ruelles, murs de maisons en état de ruine, interstices : l'intervention peut se faire sur un mur en état délabré (exemple : la maison en ruine petite rue des Minimes, rive particulièrement passante en été)= action temporaire détournant le bâti en ruine

Outil 4. Carte PMU de la répartition des activités dans le centre-ville : Peut-on signaler les rues, et illustrer la spécificité de chacune ? Signaler aussi les lieux phares? les événements ? imaginer un partenariat avec la manufacture de l'image ?

Outil 5. Travail PMU sur les blasons de quartiers

Référence .4 Collectif les Saprophytes, Ville de la Courneuve et Plaine Commune, création d'éléments graphiques de communication pour l'îlot Pointcarré



îlot Pointcarré

4

ACTIVER LES LIEUX



**PISTES
D'ACTION
ET RETOUR
D'EXPÉRIENCE**



1. Mettre en place un accompagnement d'ensemble

2. Retour d'expérience, place du Châtelet



1. Mettre en place un accompagnement d'ensemble

Mener une réflexion et des actions à plusieurs échelles :

Mobilités : bassin de vie, ville, centre-ville, hypercentre (l'escargot")

Programmation : l'hypercentre, en lien avec la politique foncière sur la zone commerciale

Espaces publics : l'escargot en priorité

- en croisant les enjeux
- en coordonnant les différents acteurs de la ville et du territoire autour d'une vision partagée
- en sollicitant les «forces vives» locales en amont

Comment «faire la ville» à plusieurs ?

Et si l'on souhaite proposer un aménagement temporaire ? Faire une action ponctuelle sur l'espace public ? Faire un appel à participation ? Partager des moyens ? Communiquer sur un retour d'expérience ?... A qui s'adresse-t-on ? Comment est relayée l'information ?

Quelle organisation communale mettre en place, pour aller vers plus de participation des habitants dans le renouvellement de leur ville ?

Les pages suivantes illustrent :

- un prototype de questionnaires à diffuser, permettant d'alimenter les projets de la ville, et alimenter un blog retraçant les échanges d'idées (de nombreuses villes mettent actuellement en place ces systèmes afin de mieux accompagner les idées locales).
- une expérience menée par le PMU en septembre 2015, sur la Place du Châtelet, proposant une réponse aux sujets d'espaces publics, d'implication des acteurs locaux, de conflits d'usages.



1. Mettre en place un accompagnement d'ensemble

VOTRE INTIATIVE CENTRE VILLE

Mode d'emploi

Extrait texte blog
Extrait texte blog
Extrait texte blog
Extrait texte blog
Extrait texte blog

Dans quelle catégorie situez-vous votre projet / idée ?

- Aménagement temporaire (fleurissement, mobilier urbain, signalétique, dispositif piéton...)
- Action ponctuelle (évènement, atelier de sensibilisation, chantier, jeux enfants, musique...)
- Appel à participation (monter un projet collectif, débater d'une idée, mettre en réseau...)
- Partage de moyens (proposer un local, un vitrine, proposer un service, proposer un savoir faire...)
- Retour d'expérience (témoignages de solution testée, outils, conseils...)
- Autre :

Dans quel objectif ?

- Animer les rues
- Mieux parcourir le centre
- Reveler Les savoir faire
- Habiter les places
- Lancer une activité
- Autre :

Qui est à l'origine ? (Groupe d'habitants, association, particulier...)

Quelle localisation ?

Adresse précise :

Qui peut en bénéficier ? .

Qui est impliqué ?

Quel accord / montage juridique / financier est proposé ?

Résumé du projet (Intentions, besoins, problèmes rencontrés ...)

Autres documents utiles (Plans, dessins, représentations, outils juridiques, formulaires annexes nécessaires...)

Vos coordonnées ?

Civilité

Nom

Courriel

Téléphone



Boîte à idée "activons le centre ambertois" / FORMULAIRE à adresser à :
BLOG / adresse à inclure ici



ICI LE TITRE

Résumé résumé résumé
 résumé

C'EST...

un aménagement temporaire
 ou/ une action ponctuelle
 ou/ un appel à participation
 ou/ un partage de moyens
 ou/ un détour d'expérience
 ou encore ?

POUR...

animer les rues
 ou / mieux parcourir le centre
 ou / ou dévoiler un savoir-faire
 ou / ou habiter des places
 ou bien / lancer une activité
 ou encore ?

PERSONNES RESSOURCES

Lister

OUTILS

Lister

LOCALISATION

Adresse



Adresse BLOG

2. Retour d'expérience, place du Châtelet

Une méthodologie

Pendant l'étude, nous avons le désir de pouvoir intervenir dans l'espace public autour de problématiques liées aux usages partagés.

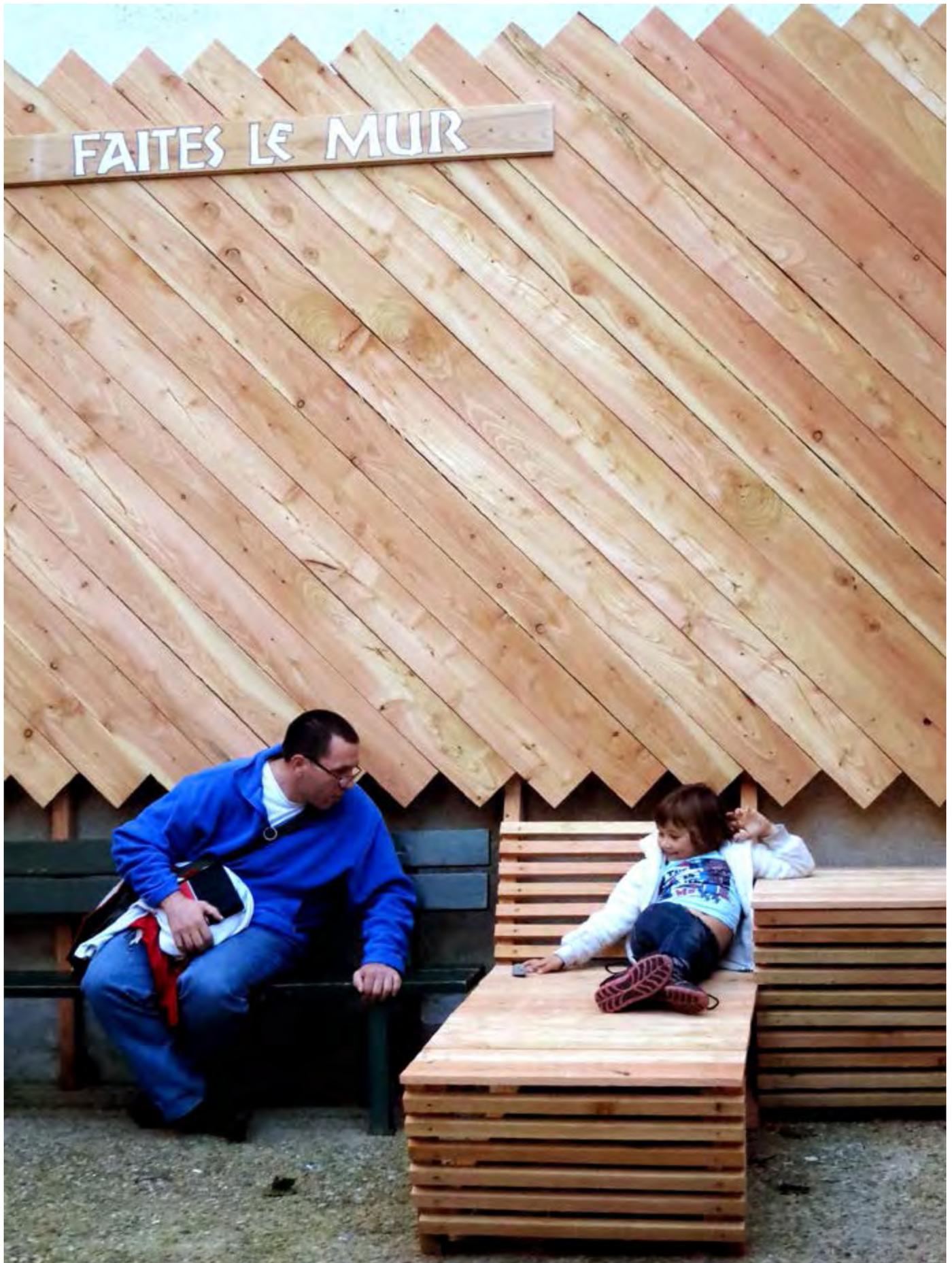
Étrangement, les rencontres que nous avons faites et les dynamiques qui se sont créées nous ont menés à travailler sur la place du châtelet.

Cette place située en plein coeur du centre historique a déjà fait l'objet d'un aménagement et, en tant que rare place présente dans le centre, constitue déjà un espace agréable à fréquenter.

Bien qu'elle ne soit pas en déshérence, nous avons travaillé sur cette place, car une dynamique était déjà présente, et qu'elle présentait un certain nombre de problématiques que nous voulions travailler et étendre à d'autres secteurs. (Stationnements, usages dans la rue...)

Nous y avons testé une méthodologie dont le résultat a pu profiter, nous l'espérons, au plus grand nombre.

De notre point de vue, cette approche demande à être reproduite sur des zones peut être plus complexes où la demande, bien que plus urgente ne s'exprime pas parce que la dynamique riveraine n'existe pas encore. Mais malgré les efforts qu'il faut fournir pour créer ces dynamiques, nous ne doutons pas de la qualité des résultats qui en résulterons.



2. Retour d'expérience, place du Châtelet



Des problèmes d'incivilité

La place du Châtelet, c'est le détour de la rue du château qui vous emmène à la fois vers l'art et les savoirs faire traditionnels du terroir auvergnat: la maison de la fourme et le BIEF, le cabinet des curiosités s'y côtoient.

Il nous a semblé important de comprendre comment chacune de ces institutions riveraines percevaient cette place, s'ils l'utilisent ou s'ils en imaginent de nouveaux usages.

De notre première réunion avec les personnes concernées, il est ressorti que les usages possibles sur cette place étaient restreints par des voitures qui s'y garaient et monopolisaient l'espace.

Dans un second temps, il s'est avéré que peu de personnes profitaient des bancs existants, dérangés par une odeur causée par des personnes peu scrupuleuses, envahies par un sentiment d'aisance à l'égard du recoin de la place.



Une identité à affirmer

Pendant les temps de concertation, il a été constaté que si une partie de la place semblait bien aménagée et attrayante, la seconde moitié l'était bien moins, adossée à un pignon aveugle de 8 mètres de haut, équipée de deux bancs qui ne voient jamais le soleil et d'une fontaine que personne ne se souvient avoir jamais vue fonctionner.

La place ne transmet pas au visiteur l'animation culturelle sous-jacente des différentes institutions présentes ici.

Les aménagements qu'elle offre ne proposent pas de grandes possibilités d'appropriations.



2. Retour d'expérience, place du Châtelet

La démarche de concertation

Pour renforcer l'identité culturelle de la place, nous avons souhaité discuter des possibles, en concertation avec les principaux acteurs du lieu.

En amont de notre temps d'atelier in situ, nous avons convié l'équipe du Bief, les membres de la galerie associative Big Bang, les employés de la maison de la fourme et Emmanuelle Delorme du cabinet des curiosités à déjeuner sur la place.

Cette rencontre nous a permis d'aborder autant les problèmes du quotidien, liés à l'usage de la place, que le rôle que pourrait jouer cet espace public en interaction avec leurs structures.

Les sujets étaient très vastes, mais les interventions portaient souvent sur des problèmes très concrets : le

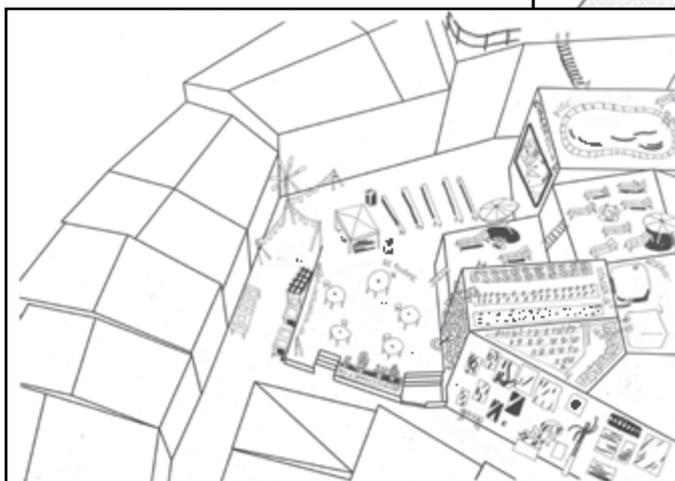
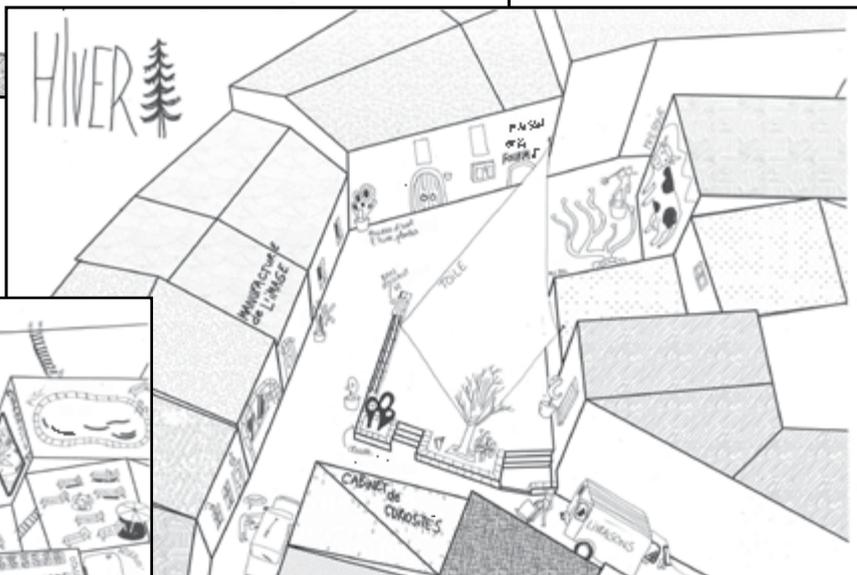
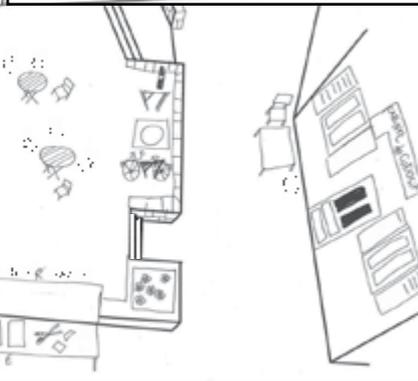
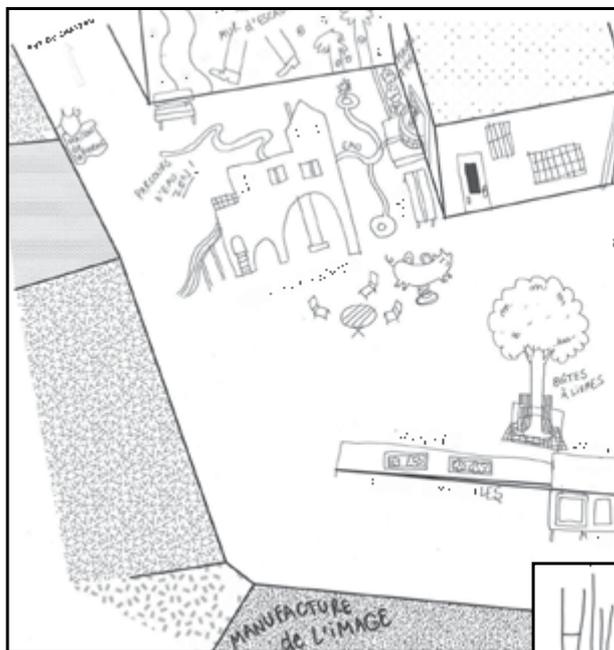
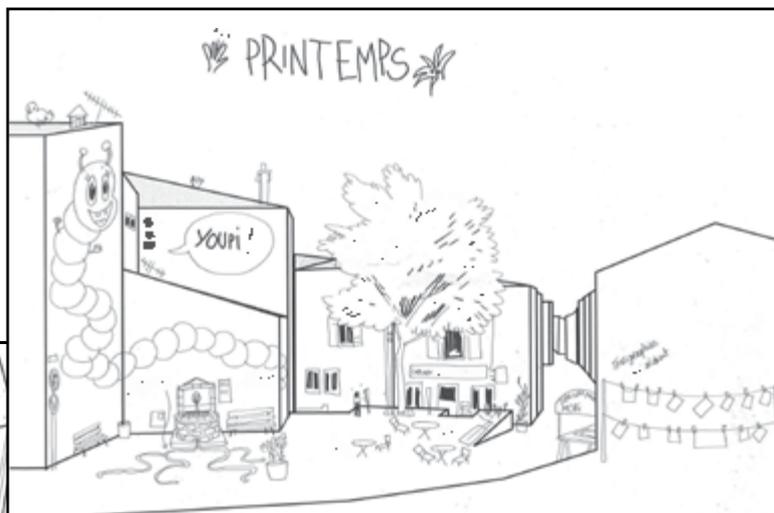
manque de visibilité de leurs institutions depuis l'axe principal de la rue du château, la place de la voiture, les chiens, les odeurs...

Il nous a alors semblé nécessaire de répondre au premier obstacle à l'appropriation de cet espace public : les voitures stationnant sur la place et empêchant toute spontanéité d'usage.



Dessin Coline, collectif Big Bang

Dessins produits en direct par Colline, association Big Bang, illustrant les évocations faites en groupe.



2. Retour d'expérience, place du Châtelet

Les bancs jardinières : premier chantier

Notre démarche était simple. Croiser les remarques des principaux utilisateurs de cette place avec notre propre analyse. Eux nous apportaient des éléments de programme en lien avec leurs activités, et nous interrogeons l'adéquation de ces usages avec l'aménagement d'un espace appropriable par tous.

Avant toute chose, pour rendre cette place habitable, il fallait «récupérer» l'espace des véhicules qui avaient pris l'habitude de stationner là. Pour empêcher les voitures de se garer, proposer des usages et embellir le cadre, nous avons dessiné puis construit **des bancs équipés de jardinières**.

Il ne faut pas voir cette réponse comme une finalité, mais comme une première initiative permettant d'installer la discussion, et rendant possibles de futurs aménagements d'un espace public, désormais disponible.

Stratégiquement disposées, ces jardinières empêchent le stationnement de véhicules sans être vécues par l'automobiliste comme un dispositif mis en oeuvre contre sa personne ou contre ses habitudes.



Depuis cette réalisation, les habitants du quartier prennent soin des plantations, ils y ont fait pousser des pieds de tomates, planter des fleurs et la maison de la fourme s'en sert pour installer ses visiteurs lors des dégustations qu'ils organisent.



2. Retour d'expérience, place du Châtelet

Un mur d'affichage artistique : deuxième chantier

C'est à la suite du premier chantier sur la place qu'a émergé l'idée d'une deuxième intervention : maintenant que l'espace était dégagé, tous trouvaient intéressant de partager quelque chose de plus autour de cette place. Ainsi est né le désir d'un projet commun sur la place, désir qui s'est vite orienté sur ce grand mûr aveugle qui méritait une revitalisation.

Nous avons souhaité accompagner ce projet naissant, que nous percevons comme la réussite du processus de concertation engagé. Nous avons proposé la construction d'une installation légère qui serait l'occasion d'animer et requalifier le coin de la place encore très marqué par le pignon de 8 mètres de haut.

Une nouvelle réunion de concertation s'est déroulée début septembre afin de soumettre notre esquisse à l'équipe et de co-concevoir les règles d'utilisation du panneau et clarifier sa gestion future...

C'est à notre grand plaisir le BIEF qui portera la gestion et éventuellement l'animation du mur, en proposant à des artistes partenaires de peindre ou coller sur ce support ouvert à tous.

Pour simplifier les relations avec le voisinage, nous ne souhaitons pas ancrer le panneau sur le pignon aveugle. Nous avons proposé de construire cet équipement de façon autonome et autostable. Le panneau repose au sol et se stabilise grâce à l'ajout d'une série de mobilier qui permet aux utilisateurs un plus large choix d'appropriation de la structure, contribuant ainsi à notre recherche d'amélioration des espaces publics.





Nous espérons que cet aménagement concerté de la place incitera au développement de nouvelles utilisations de l'espace, et qu'il puisse faciliter son appropriation par les passants ou usagers réguliers.

Cout de l'installation: 615€ (comprennant la conception, le bois, la quincaillerie, et la disponibilité d'un membre du PMU sur 1 semaine.)

2. Retour d'expérience, place du Châtelet

Laisser place aux initiatives

Avec toutes ses institutions culturelles, la place du Châtelet a selon nous le potentiel d'être un espace vivant, animé, interactif. Nous envisageons cet aménagement de la place comme **la préfiguration d'un espace public actif** : petits concerts, expositions en plein air du Bief, pique-nique de la maison de la Fourme ou promotion d'artistes locaux via le travail de l'association BIG BANG qui pourrait utiliser le panneau d'affichage comme un moyen de diffusion...

La première intervention a permis de libérer la place, ouvrant la possibilité d'imaginer de nouveaux usages, de s'approprier l'espace.

Avec cette deuxième intervention, nous souhaitons poser la question d'un urbanisme participatif, dans lequel chacun peut s'impliquer pour amorcer de nouvelles initiatives.

Suite à cette expérience, il apparaît que **le rôle de médiateur** que nous avons joué est **un véritable outil opérationnel**. Nous avons organisé la concertation, assuré l'information à toutes les parties concernées, accompagné les volontaires-bricoleurs... Ce travail est incontournable pour mettre en place une politique de gestion des espaces publics attentive à l'initiative citoyenne.





2. Retour d'expérience, place du Châtelet

Un outil d'aménagement collectif



À deux pas de la place du Châtelet, du côté des Chazeaux, le quartier est plus résidentiel et beaucoup moins passant. C'est une petite enclave du centre qui semble abandonnée.

Le ressenti de la population est plutôt négatif. Beaucoup ont le sentiment qu'aucune action publique n'aboutira.

Sans revendiquer un quelconque discours de réappropriation, mais pour égayer leur quotidien, certains résidents ont investi le pas de leurs portes, conférant au quartier un caractère atypique et intimiste qui mérite d'être remarqué.

L'accompagnement de ce type d'initiative individuelle pourrait permettre de les inclure dans une logique de développement plus global et d'articulation des espaces publics d'Ambert. En comprenant pourquoi ces initiatives apparaissent, et en se concertant autour de la question des manques qu'elles révèlent, nous pensons qu'il est possible, avec de petits moyens, d'apporter des réponses rapides et concrètes permettant de tester des hypothèses d'aménagement.

Passer au projet

Pour le passage à l'opérationnel, nous présentons ici un ensemble de projets d'interventions ponctuelles - et souvent temporaires - dans l'espace public.

Notre intervention place du Châtelet s'inscrit modestement dans cette approche de l'aménagement public :

- Intervenir maintenant, avec les gens présents
- Générer le débat, réfléchir à l'appropriation
- Proposer des usages originaux de l'espace
- Faire grandir les imaginaires.



Une démarche participative

L'Antenne Jeunesse de Joliot-Curie a formulé la demande d'un aménagement de leur terrasse. Une terrasse à rentrer le soir, à construire avec les jeunes de l'antenne.

Se détendre, discuter, se poser, rester, jouer, se retrouver, prendre le soleil, boire un verre, grignoter... Autant d'envies récoltées pour dessiner un aménagement au plus près des désirs des premiers usagers de cet espace.



Collectif Cochenko

2. Retour d'expérience, place du Châtelet



La rue comme lieu de vie

Ces éléments de micro architectures mobiles cherchent à réenchanter l'espace public en concevant d'accueillantes micro-architectures mobiles et déployables qui incitent les passants à s'arrêter, à partager, à échanger.

Ces objets roulants ont des usages bien spécifiques, lire, cuisiner, chauffer... mais ont la capacité de s'adapter à des contextes multiples et des besoins différents en fonction de ceux qui les utilisent: associations, municipalités, particuliers, entreprises...



les Zambules



De l'exceptionnel dans la ville

Le temps d'un été, faire revivre une fontaine public et la détourner de son usage initial. La fontaine de ce parc est transformée en piscine ouverte à tous. Petit bain pour les enfants, bancs équipés d'ombrière et de brumisateurs pour rafraîchir les parents qui surveillent la baignade en rencontrant leurs voisins.

Exyst



Offrir une seconde vie au bâti



L'idée du projet était de mettre en valeur une zone historique en ruine. proposer un nouvel usage pour la rue permet de redécouvrir ces espaces de la ville désertée depuis longtemps. Plusieurs idées ont été proposées. C'est celle du cinéma/théâtre en plein air qui à été retenue.

Une passerelle piétonne en bois vient se connecter au passage piéton, en passant dans les ouvertures de la maison pour se terminer en balcon sur la rue.

La scène vient trouver sa place au rez-de-chaussée de la maison, avec un écran de projection et une vingtaine d'anciennes chaises d'école.

Collectif etc



2. Retour d'expérience, place du Châtelet



Espace d'échanges et de culture(s)

Ce projet explore les possibilités de transformation d'un interstice urbain en un espace collectif autogéré. La gestion du projet a laissé du temps et de l'espace à la construction, et le chantier est devenu lui-même un lieu d'action culturelle et sociale.

Parallèlement à la construction de l'espace physique, différents réseaux culturels et sociaux, ainsi que des liens entre les acteurs impliqués commencent à apparaître.

Collectif AAA



Faire naître des lieux possibles



L'objectif est de créer de nouveaux lieux collectifs sur des espaces verts repérés comme abandonnés, à travers des micro-projets et à terme envisager un parc multi-sites. Ce parc serait composé de jardins aux usages différents, comme autant de leviers de création sur la ville.

Ce projet a pour objectifs de développer les dynamiques sociales avec la création de lieux de proximité, d'échange et de rencontre entre les habitants. Il s'agit d'inverser le regard, en positivisant ces espaces aujourd'hui sans usages, d'en faire même un support de nouvelles formes de tourisme.

Bruit du frigo





SE FIGURER L'AVENIR



**DÉMARCHE
GLOBALE**



Accompagner l'ensemble, et commencer quelque part

Les mobilités, la programmation de nouvelles activités dans les espaces laissés libres, le retour à des espaces publics vivants : les échelles de projets sont larges !

Il paraît essentiel de valoriser le petit, le «micro», notamment dans le centre ancien et sur ses espaces publics. Il paraît également impensable de gérer les conflits d'usage dans les rues sinueuses du centre, sans reconnecter ces questions avec celles plus larges des mobilités sur le territoire du bassin ambertois.

De même, miser sur les activités naissantes, les projets apparemment fragiles, c'est enclencher un dynamisme certes lent mais capable de porter ses fruits à long terme... si la dynamique s'enclenche.

Nous avons donc tenté de ne pas minimiser les actions des uns et des autres en faveur du dynamisme du centre-ville. Au contraire nous pensons que c'est avec une multitude de petites actions, cohérentes entre elles et mises en valeur, que l'on saura redonner à la vieille ville un nouveau souffle.

Parmi tout ce qui est possible de faire, il faut bien commencer quelque part. Notre conclusion propose donc de se concentrer sur deux quartiers en particulier, et que le soutien qui soit appliqué là puisse s'étendre, à la demande, sur les autres parties du centre ancien.

Il s'agit bien d'enclencher des premières réalisations, tout en mettant en place un accompagnement global capable de faire passer à l'action les initiatives venant de toutes part.



Construire une vision globale

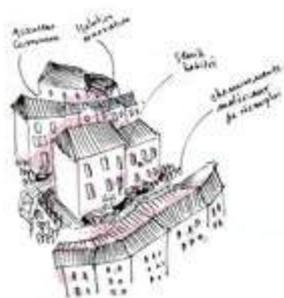
Des projets concrets à un accompagnement global

Conclure et synthétiser est toujours un exercice délicat lorsqu'on craint que de multiples petites choses soient négligées à tort.

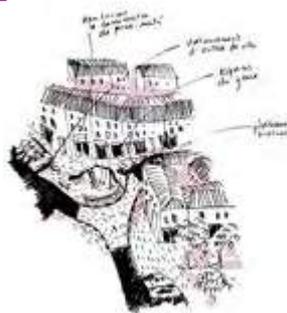
Il n'y a pas un projet miracle, ni un aménagement qui résoudra tout. Mais il y a sans doute une attitude à tenir : toujours associer un maximum de partenaires à la construction des projets (riverains, associations, services...).

Nous proposons d'aborder les actions à mener sur le centre au travers de deux secteurs de projets aux enjeux bien différents :

Des projets concrets sur 2 voisinages



Chazeaux
Michel Rolle



St Jean
République

Un accompagnement global touchant d'autres lieux



- le quartier des Chazeaux, secteur résidentiel, qui pose des problématiques de rénovation de logements et de réappropriation de l'espace public ;

- le quartier Saint Jean / République, axe commercial et actif, qui pose des problématiques de maintien des activités commerciales, la programmation des rez-de-chaussée et de réaménagement des espaces publics circulés.

Guider l'action publique

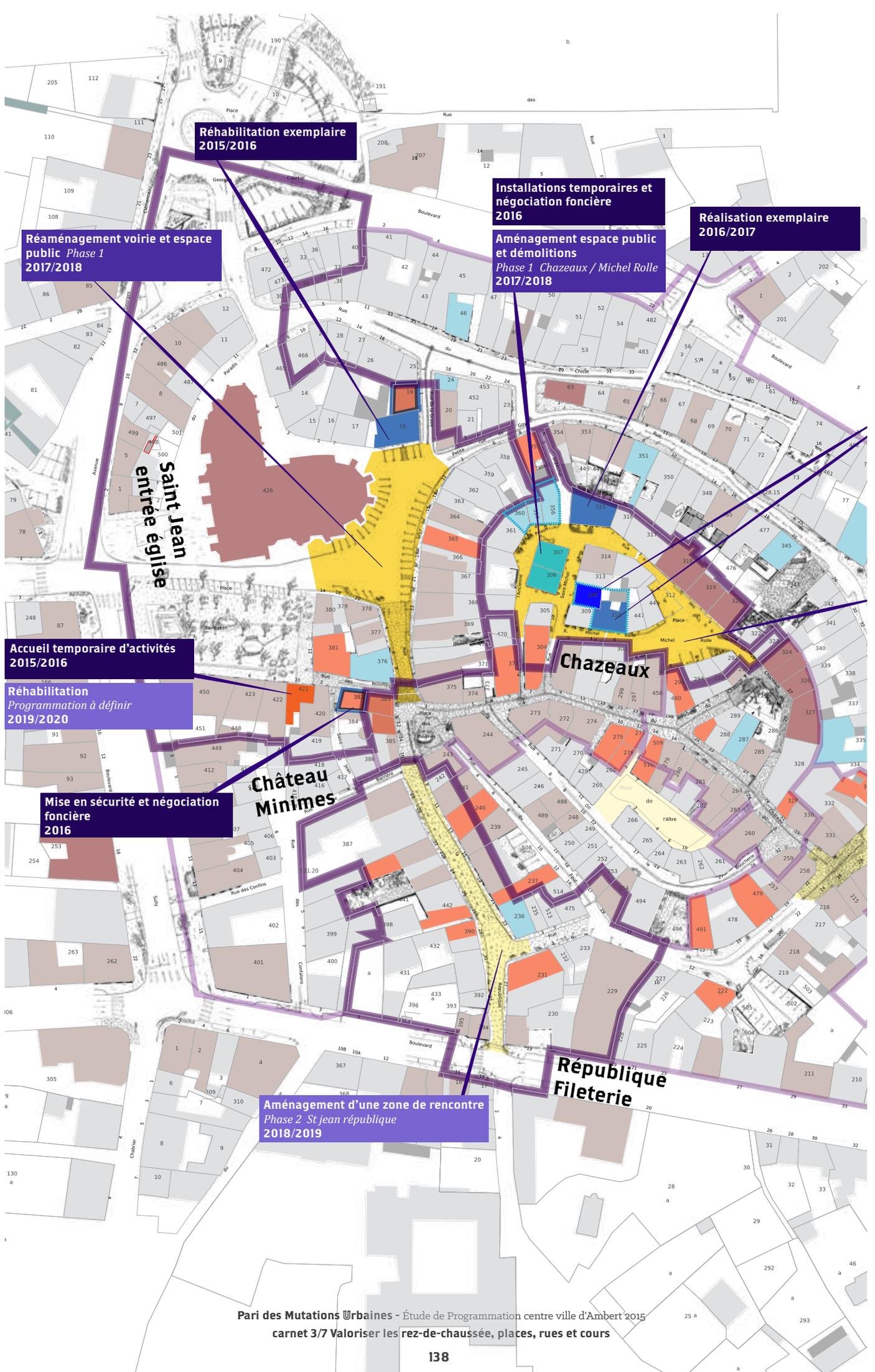
Tableau synthétique

Pour synthétiser les actions à mener suite à l'étude, nous avons résumé au sein d'un tableau les principales actions phasées et chiffrées, qui sont également représentées sur le plan d'action ci-après.

Nous présentons dans ces carnets, pour chacun de ces sites, un ensemble de mesures et de projets, qui doivent être considérés comme un tout, et dont la transversalité des disciplines est un axe fondateur.

Projet	Objectifs	Nature de l'opération	Lieux concernés	Surface approuvée	Estimation des coûts	Types de financements
Projet Chazaux						
2015 2016 Mise en place d'une convention avec l'EPFV smaf pour créer une réserve foncière en vue d'opérations éditoriales	Agr sur le foncier pour enrichir une dynamique de rénovation	Selon projet - Négociation (échange de parcelles) Vente gr à gr DAM (affectation d'habitat collectif), COP (jeu de préséance)	Parcelles 308, 307, 306, rue Michel Rolle et Chazaux		Premier d'ouvrir le taux de portage à 1%	
2016 Remise en état (hors air / hors d'eau) du bâtiment de la commune (parcelle 310) en vue d'une accession et d'un futur projet	Secourir (assainissement des murs des voisins) et préparer les conditions d'une opération de maîtrise foncière potentielle, publique ou privée, post-démari avec le parcelle 308	Réhabilitation gros œuvre et toiture. Suite de travaux de mise en état de l'habitat collectif de la parcelle 308, pour échange avec le parcelle 308 (revenue à un privé)	Parcelle 310, rue Michel Rolle	170 m ²	coût des travaux de remise en état (toiture + plancher) 100 000 €	Ingrédients : PNR LF / accompagnement via l'atelier (urbanisme) / COET / fond leader / Travaux : CPER / DETRI / autofinancement de la commune
2016 Installation temporaire dans l'espace public	Mettre en action le quartier, amorcer une dynamique habitante, pédagogie de futurs usages	Installation légère et temporaire (type place du chatbot)	Espace public quartier des chazaux		9 000 € t.t.c	Accompagnement et aides du PNR - L'actions Fonds (accompagnement via l'atelier (urbanisme) / Financement leader / autofinancement de la commune
2016 Mise en place d'un partenariat entre services techniques et habitants permanents dans l'espace public	Mettre en action le quartier, amorcer une dynamique habitante, échanger au Chazaux un partenariat pouvant être répété dans le reste du centre	Partenariat à construire avec des habitants résilients et une charte de végétation entre-ils	Espaces publics quartier des chazaux		temps d'un technicien en régie pour la mise en place et l'entretien	
2016 Préparation des conditions d'accueil des futurs entrepreneurs (2019/2020)	Préparer les conditions d'accueil des futurs entrepreneurs	Travail sur le stationnement (valorisation des parkings à 4 places, emplacements réservés pour les vélos)	Place Michel Rolle			Ingrédients : COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / Travaux : fond leader / CPER / DETRI / autofinancement de la commune
2016/2019 Opération de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'espace public Chazaux / michel Rolle	Réaménagement de la place Michel Rolle	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostique programmation + espace + suivi projet) + une tranche conditionnelle (changement)	Place Michel Rolle	470 m ²	PHASE 2 coût des travaux 68 000 € hors coût des travaux (électricité)	Ingrédients : COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / Travaux : fond leader / CPER / DETRI / autofinancement de la commune
2019/2020 Opération de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'espace public Chazaux / michel Rolle	Démolition de bâtis et aménagement d'un espace public	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostique programmation + espace + suivi projet) + une tranche conditionnelle (changement)	Parcelles 307 et 318 pour la démolition, et 8 rue saint Michel	350 m ²	PHASE 1 coût des travaux 110 000 € t.t.c hors coût des travaux (électricité)	Ingrédients : COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / Travaux : fond leader / CPER / DETRI / autofinancement de la commune
2016 2017 Lancement d'une opération de maîtrise d'œuvre pour une réhabilitation exemplaire	Les solutions choisies doivent démontrer la faisabilité et conforter le cadre de vie habitant et commercial, soutenir et impulser une dynamique de rénovation de la part des propriétaires privés.	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostique programmation + espace + suivi projet) + une tranche conditionnelle (changement)	Parcelle 315, rue des Chazaux	240 m ²	option 1 coût des travaux 350 000 € t.t.c option 2 coût des travaux 600 000 € t.t.c (hors + dalle) pour travaux : 60 000 € (opération tranchée)	Ingrédients : PNR LF / COET / fond leader / Travaux : fond leader / CPER / DETRI / autofinancement de la commune
2019/2020 Opération de maîtrise d'œuvre pour une réalisation exemplaire sur deux entités groupées	Réalisation d'une réhabilitation exemplaire. Groupement de bâtis pour un projet tourné vers une mutualisation (accès / espaces extérieurs)	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostique programmation + espace + suivi projet) + une tranche conditionnelle (changement)	Parcelles 308 (7 rue saint Michel) et 310 michel Rolle	330 m ²	coût des travaux 300 € t.t.c	Ingrédients : COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / Travaux : fond leader / CPER / DETRI / autofinancement de la commune
Projet des rues publiques						
2015 2016 Changement de signalisation et de sens de circulation	Contraindre le flux de transit traversant l'espace, améliorer le cadre de vie habitant et commercial, supprimer le chuint via rue de Chiro et la rue de la République	En priorité : mise en sens unique sortant de la rue de Chiro, dans son aboutissement sur le rond point (sens de vue de la centrale, zone de rencontre 20 kmh place saint jean et rue de la République, interdiction de tourner à droite de la République sur boulevard Henri IV)			coût de la signalisation	
2016 Mise en sécurité d'un bâtiment très dégradé, en réhabilitation avec les propriétaires	Agr sur le bâti en très mauvais état, inclure à des rénovations éditoriales, permettant de porter un nouveau regard sur la ville	Négociation avec les propriétaires, mise en place de bail à réhabilitation, ou accompagnement vers une rénovation / reconstruction	Parcelles 19 et 382, rue de la Grève et place rue des Minimes			
2015 2016 Lancement d'une opération de maîtrise d'œuvre pour une réhabilitation exemplaire (sur les plans sociologiques, architecturaux et sociaux)	Les solutions choisies doivent démontrer la faisabilité et conforter le cadre de vie habitant et commercial, soutenir et impulser une dynamique de rénovation de la part des propriétaires privés.	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostique programmation + espace + suivi projet) + une tranche conditionnelle (changement)	Au dessus du local des producteurs, propriété de la commune, parcelle 10, place Saint Jean	170 m ²	coût des travaux 300 € t.t.c incluant la maîtrise d'œuvre	Ingrédients : COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / Travaux : fond leader / CPER / DETRI / autofinancement de la commune
2016 Convention d'occupation temporaire du bâtiment du progrès	Occuper de manière temporaire un local en rez de chaussée en attendant l'opération d'une activité	Signature d'une convention d'occupation avec tout-va	Bâtiment "le progrès", propriété de la commune, parcelle 421 (place Saint Jean)	230 m ²		
Projet des places						
2015 2016 Mise en place d'un plan signalétique	Notifier les parcours piétons en centre-ville, inclure à l'information l'habitant et le commerçant, valoir et alimenter	Plan signalétique artéfactuel en partenariat avec les associations et artisans commerçants locaux, réajustement de la qualité et du dynamisme "de rue", valoriser les passages piétons, les supports existants, et les intentions	Panneaux directionnels routiers mettant l'accent sur l'accès aux parkings extérieurs (hors PNR/LF), une carte d'informations éditée sur des parkings (de type sociales), une micro-parcellaire (carte du parc) entrée de la ville et/ou une signalétique piétons de type "traversez" (panneaux piétons à l'échelle de la ville, parcours piétons signalés les équipements de l'agglomération, avec des parcours pour 30 minutes de marche, traversant le centre			Accompagnement et aides du PNR - L'actions Fonds / autofinancement de la commune
2015 2016 Mise en place d'un plan signalétique concerté	Mettre en œuvre le dynamisme local associatif, la qualité de l'habitat ambiant, et la présence du commerce de proximité	Plan signalétique artéfactuel en partenariat avec les associations et artisans commerçants locaux, réajustement de la qualité et du dynamisme "de rue", valoriser les passages piétons, les supports existants, et les intentions			Montage financier à envisager, à la manière des opérations de type "à la carte"	
2017/2018 Opération de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'espaces publics Saint Jean / République	Redonner la priorité aux piétons, conserver du stationnement d'accessibilité et offrir des espaces publics qualitatifs (mobilité, santé...)	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostique programmation + espace + suivi projet) + une tranche conditionnelle (changement)	Phase 1 : Saint Jean, espace situé à l'arrière des Hégnes, jusqu'au début de la place des Minimes	1200 m ²	coût de travaux 110 000 € t.t.c hors coût des travaux (électricité)	Ingrédients : COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / Travaux : fond leader / CPER / DETRI / autofinancement de la commune
2019/2019 Opération de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des passages Saint Jean / République	Redonner la priorité aux piétons, conserver du stationnement d'accessibilité et offrir des espaces publics qualitatifs (mobilité, santé...)	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostique programmation + espace + suivi projet) + une tranche conditionnelle (changement)	Phase 2 : rue de la République	600 m ² / 600 m ² / 7 000 m ²	Option 1 : reasement entée rue de la République / réaménagement zone de rencontre rue de la République / coût des travaux 600 000 € hors coût des travaux (électricité) / Option 2 : reasement entée rue de la République / coût des travaux 190 000 € hors coût des travaux	Ingrédients : COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / Travaux : fond leader / CPER / DETRI / autofinancement de la commune
Projet des espaces publics						
2018/2019 Espace de travail mutualisé	Recréer un équipement de services mutualisés dans le centre-ville. Permettre au bâtiment d'être ouvert dans sa totalité et non seulement pour un usage de résidences	Négociation avec les propriétaires à engager, en parallèle d'une étude de programmation : avec les professions médicales sur le bâtiment ou des porteurs de projets rassemblés autour d'une envie commune (exemple de montage : "la grande maison" à Marseille / ou le CREFAD à Clermont)	parcelle 241, au 19 rue de la République, appartenant à un privé		Complexation en accompagnement de programmes mutualisés.	Ingrédients : COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / Travaux : fond leader / CPER / DETRI / autofinancement de la commune
Le accompagnement aux porteurs de projets et actions de vulgarisation contre-ville						
A / Un accompagnement bascule						
2015 2016 Mise d'accueil des porteurs de projets et structures travaillant sur le dynamisme de centre-ville	Assemblée les acteurs professionnels et associatifs, se marier conforter ou ponctuellement, dans un lieu dédié ou ceux du centre-ville	Mise en place d'un lieu d'accueil (programme et lieu à définir, mutualisation possible), avec travaux évènementiels	Bâtiment annexe de la mairie			COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / autofinancement de la commune
2015 2016 Un accompagnateur principal	Un point d'entraide et de coordination des acteurs contre-ville de rénovation de l'habitat (information, accompagnement, montage de dossiers)	Mise en place d'un poste (recrutement ou formation en interne ou parcellaire / intercommunautaire) à temps plein			40 000 € t.t.c	COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / autofinancement de la commune
2015 2016 Des aides financières pour des actions de dynamisme	Financer des actions de dynamisme telles que des accueils / ateliers, des micro-chaudrons / espaces publics, de l'accompagnement à la création d'activités, des formations à l'habitat-réhabilitation liées aux compétences spécifiques techniques de centre-ville, formation avec les services techniques et des habitants résilients, entretien à la fois avec les jardins existants hors du centre-ville avec les acteurs privés et publics de l'habitat centre-ville, et des ateliers locaux	Subventions à destination d'associations ou entreprises aux compétences complémentaires, sur des temps portés ou sur une présence régulière			100 000 €	COET / fond leader / accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier (urbanisme)) / autofinancement de la commune
B / Un accompagnement fléchisé						
2016 2017 Mise en place d'un OPAH (RR) (opération programmée d'amélioration de l'habitat de réhabilitation rurale)	Des dispositifs d'aides incluant propositions bailleurs et aides à rénover, pour les habitants qui reçoivent, via l'ensemble du centre-ville (géométrie des bâtiments)	Signature d'une convention entre l'Etat, l'ANAH et la collectivité contractante.	Mairie / commune ou intercommunauté			Etat / ANAH
2016 2017 Programme Maîtres sous condition de mise en place de l'ANAH	Des dispositifs d'aides sous forme de déduction pour inclure les propriétaires à la rénovation	Programme Maîtres : déduction de la rénovation immobilière en zone ANAH	Zone définie patrimoniale définie par l'Etat		Ingrédients : à la mise en place de l'ANAH	Etat
2015 2016 Appel à projet pour des opérations de centre-ville	Inclure à la rénovation	Subventions destinées à des porteurs de projets de centre-ville	Priorisation du quartier des Chazaux			Communauté de commune
Projet des ANAP						
ANAP / Aides de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (accompagnement espace)	Mise en place reprise pour bénéficier du programme national					
Projet des PNR						
Intégration au PLU et à la future de la protection des jardins et le renforcement du lien avec le centre-ville	Protection des jardins autour du centre-ville (se référer au carnet rural)					Ingrédients : en option de projet 20 % t.t.c hors coût des travaux / 20 % t.t.c hors coût des travaux / 20 % t.t.c hors coût des travaux

L'analyse et l'expérience de ces deux projets urbains permettent ensuite de construire un accompagnement global à mettre en œuvre sur l'ensemble du centre-ville.



**Réhabilitation exemplaire
2015/2016**

**Réaménagement voirie et espace
public Phase 1
2017/2018**

**Installations temporaires et
négociation foncière
2016**

**Aménagement espace public
et démolitions
Phase 1 Chazeaux / Michel Rolle
2017/2018**

**Réalisation exemplaire
2016/2017**

**Saint Jean
entrée église**

**Accueil temporaire d'activités
2015/2016**

**Réhabilitation
Programmation à définir
2019/2020**

**Mise en sécurité et négociation
foncière
2016**

**Château
Minimes**

Chazeaux

**République
Fileterie**

**Aménagement d'une zone de rencontre
Phase 2 St Jean république
2018/2019**

Guider l'action publique

2015 / 2020

Légende

Phasage

2015/2016

2017/2018

2019/2020

Bâtiment public ou patrimonial

Projet d'espaces publics et de programmation

Projets d'aménagements d'espaces publics à court terme

Projets d'aménagements d'espaces publics souhaitable à plus long terme

Lieux d'accueil d'activités potentielles

Rez de chaussée actif

Projet d'habitat

Projet de réhabilitation exemplaire sur les propriétés de la mairie

Projet de réhabilitation exemplaire sur des parcelles acquises

Démolition potentielle

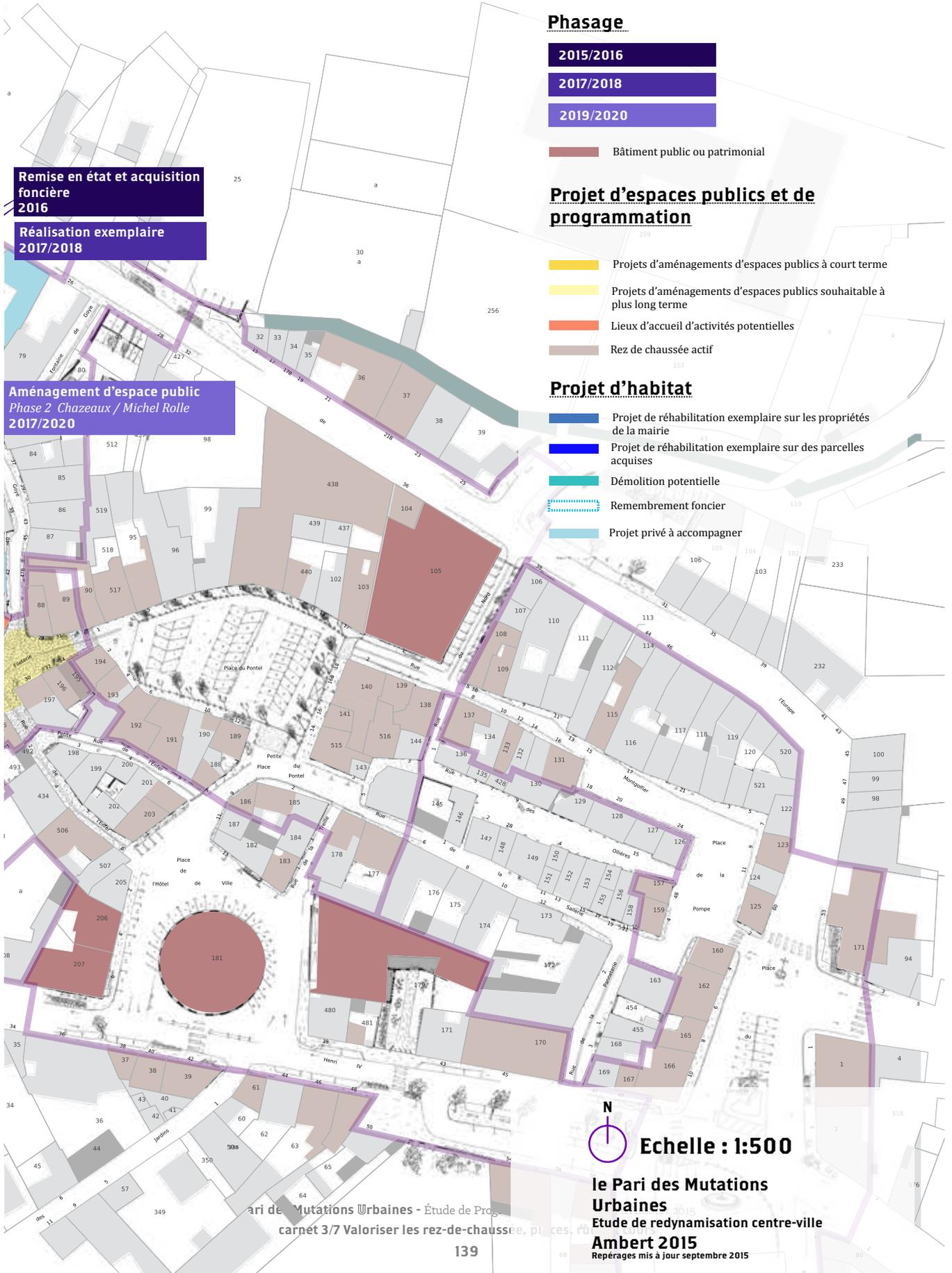
Remembrement foncier

Projet privé à accompagner

Remise en état et acquisition foncière 2016

Réalisation exemplaire 2017/2018

Aménagement d'espace public Phase 2 Chazeaux / Michel Rolle 2017/2020



N
Echelle : 1:500

le Pari des Mutations
Urbaines
Etude de redynamisation centre-ville
Ambert 2015
Repérages mis à jour septembre 2015

Voir détail dans le
Dossier 5 Chazeaux
/ Michel Rolle

1 Le quartier Chazeaux / Michel Rolle

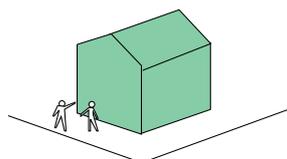


Le quartier Chazeaux/ Michel Rolle / Châtelet constitue un chapelet de trois espaces public bordés principalement d'habitations de quelques services et institutions culturelles.

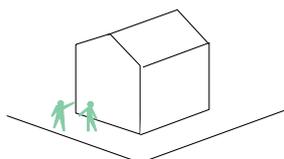
Si la place du Châtelet a été réaménagée et est aujourd'hui bien habitée, la place Michel Rolle et les Chazeaux cristallisent l'image de l'inaction de la collectivité.

Constats :

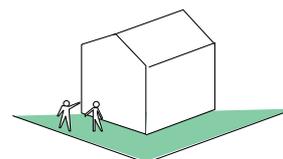
- Des espaces publics très dégradés et mal considérés
- Des conflits d'usages des espaces de stationnement
- Une appropriation timide mais qualitative des seuils
- Des bâtiments en état d'abandon
- Des réhabilitations de grande qualité
- Une image dégradée et un sentiment de blocage



**La rénovation de
l'habitat**

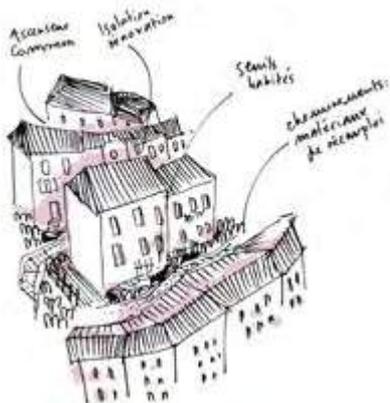


**De nouveaux usages
et un quartier
solidaire**



**La requalification
des espaces publics**

Les actions à mener



Les choix qui se sont dégagés pour le quartier des chazeaux s'orientent vers **une complémentarité entre projet de rénovation de bâti et aménagement d'espace public.**

La priorité va être donnée à la rénovation des deux bâtiments de la commune avec une programmation en cours de définition.

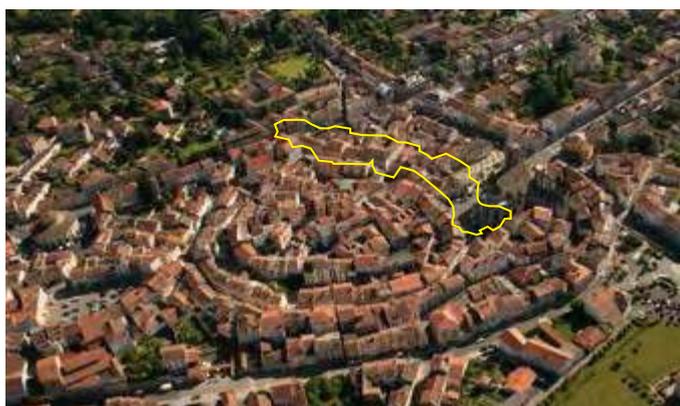
Du côté des espaces public une négociation va être engagée pour aboutir à la réalisation d'une «place des Chazeaux».

Avec ces chantiers, ainsi que des aides financières et un accompagnement à la rénovation pour les privés, la commune mise sur un effet d'entraînement pour la réhabilitation de l'ensemble du quartier.

Projet	Objectifs	Nature de l'opération	Lieux concernés	Surface approx.	Estimation des coûts	Types de financements	
Quartier Chazeaux							
Programmation	2015 / 2016 Mise en place d'une convention avec l'EPF smaf pour créer une réserve foncière en vue d'opérations emblématiques	Agir sur le foncier pour enclencher une dynamique de rénovation	Selon projet : Négociation (échange de parcelle), Vente gré à gré, DAM (déclaration d'abandon manifeste), DPU (droit de préemption)	Parcelles 308, 307, 306, rues Michel Rolle et Chazeaux		Permet d'avoir le taux de portage à 1%	
Projet bâti	2016 Remise en état (hors d'air / hors d'eau) du bâtiment de la commune (parcelle 310) en vue d'une sécurisation et d'un futur projet	Sécuriser (assainissement des murs des voisins), et préparer les conditions d'une opération de maîtrise d'œuvre potentielle, publique ou privée, peut-être en lien avec la parcelle 308	Réhabilitation gros œuvre et toiture. Suite de l'opération, en attente de l'acquisition potentielle de la parcelle 308, pour échange avec la parcelle 308 ou revente à un privé	Parcelle 310, rue Michel Rolle	170 m ²	coût des travaux de remise en état (toiture + plancher) 40 000 € ht Ingénierie : PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) / CGET / fond leader Travaux : CPER / DETR / autofinancement de la commune	
Projet espace public	2016 Installation temporaire dans l'espace public	Mettre en action le quartier, amorcer une dynamique habitante, préfigurer de futurs usages	Installation légère et temporaire (type place du châtelet)	Espace public quartier des chazeaux		9 000 € ht Accompagnement et aides du PNR Livradois Forez (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) / Financement leader / autofinancement de la commune	
	2016 Mise en place d'un partenariat entre services techniques et habitants jardiniers dans l'espace public	Mettre en action le quartier, amorcer une dynamique habitante, démarrer au Chazeaux un partenariat pouvant se répéter dans le reste du centre	Partenariat à construire avec des habitants référents et une charte de végétation centre-ville	Espaces publics quartier des chazeaux		temps d'un technicien en régie pour la mise en place et l'animation	
	2016 Réorganisation de la place Michel Rolle	Préparer les conditions d'accueil des futurs aménagements (2019/2020)	Travail sur le stationnement (valorisation des parkings à proximité, emplacements réservés pour les riverains)	Place Michel Rolle			
	2016/2019 Opération de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'espace public Chazeaux/ michel Rolle PHASE 2	Réaménagement de la place Michel Rolle	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Place Michel Rolle	470 m ²	PHASE 2 coût des travaux 55 000 € ht hors coût des travaux réseaux Ingénierie : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune	
	2019/2020 Opération de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'espace public des Chazeaux/ michel Rolle PHASE 1	Démolition de bâti(s) et aménagement d'un espace public	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Parcelles 307 et 318 pour la démolition, 6 et 8 rue saint Michel	620 m ²	PHASE 1 coût des travaux 110 000 € ht hors coût des travaux réseaux Ingénierie : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune	
	2016 / 2017 Lancement d'une opération de maîtrise d'œuvre pour une réhabilitation exemplaire	Les solutions choisies devront démontrer la faisabilité et l'amortissement à moyen terme de l'opération, afin de soutenir et impulser une dynamique de rénovation de la part des propriétaires privés	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Parcelle 315, rue des Chazeaux	240 m ²	option 1 / coût des travaux réalisation complète : 350 000 € ht option 2 / coût des travaux remise en état (toiture + dalle) puis revente : 80 000 € (opération blanche) Ingénierie : PNR LF / CGET / fond leader Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune	
Projet bâti	2019/2020 Opération de maîtrise d'œuvre pour une réalisation exemplaire sur deux parcelles groupées	Réalisation d'une réhabilitation exemplaire. Groupement de bâtis pour un projet tourné vers une mutualisation (accès / espaces extérieurs)	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Parcelles 308 (7 rue saint Michel) et 310 michel Rolle	330 m ²	coût des travaux 450 000 € ht Ingénierie : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (via l'atelier d'urbanisme) Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune	
						Ingénierie et gestion de projet 20% du coût des travaux	20 % minimum d'autofinancement de la commune par projet

Voir détail dans
le Dossier 6 Saint
Jean / République

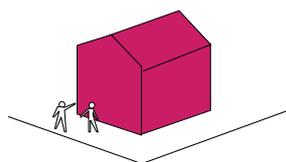
2 Le quartier Saint Jean / République



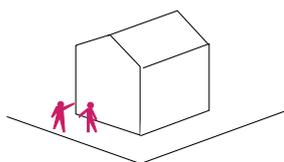
Le quartier Saint Jean / République est l'axe commercial du cœur de ville. C'est avant tout un axe actif, qui pose la question de maintien et de l'installation de nouvelles activités.

Constats :

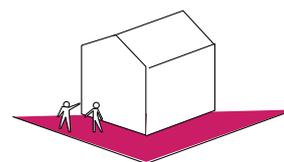
- Des activités économiques florissantes
- Des locaux en rez-de-chaussée vides
- Un nouveau souffle avec des commerces nouvellement installés
- Des contraintes typologiques (entrée commune commerce/logement...)
- Des logements réhabilités qui se louent très bien



**Programmation
et maintien des
activités**



**Développer
l'attractivité de l'axe
commerçant**



**La réorganisation
des espaces publics**

Les actions à mener

	Projet	Objectifs	Nature de l'opération	Lieux concernés	Surface approx.	Estimation des coûts	Types de financements
Quartier Saint Jean République							
Projet espace public	2015 /2016 Changement de signalisation et de sens de circulation	Contraindre les flux de transit traversant l'escargot, améliorer le cadre de vie habitant et commerçant, supprimer le chuint via la rue du Chicot et la rue de la République	En priorité : mise en sens unique sortant de la rue du Chicot, dans son débouché sur le rond point d'entrée de ville de la portette, zone de rencontre 20 km/h place saint jean et rue de la république, interdiction de tourner à droite (rue de la république sur boulevard Henri IV)			coût de la signalétique	
Projet bâti	2015 /2016 Mise en sécurité d'un bâtiment très dégradé, en négociation avec les propriétaires	Agir sur le bâti en très mauvais état, inciter à des reconstructions singulières, permettant de porter un nouveau regard sur la ville	Négociation avec les propriétaires, mise en péril du bâti si nécessaire, ou accompagnement vers une rénovation / reconstruction	Parcelles 19 et 382, rue de la Grave et petite rue des Minimes			
	2015 /2016 Lancement d'une opération de maîtrise d'œuvre pour une réhabilitation exemplaire (sur les plans écologiques, architecturaux et sociaux)	Les solutions choisies devront démontrer la faisabilité et l'amortissement à moyen terme de l'opération, afin de soutenir et impulser une dynamique de rénovation de la part des propriétaires privés	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Au dessus du local des producteurs , propriété de la commune, parcelle 18, place Saint Jean	170 m2	coût des travaux 300 000 € ttc incluant la maîtrise d'œuvre	Ingénierie : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune
	2016 Convention d'occupation temporaire du bâtiment du progrès	Occuper de manière temporaire un local en rez de chaussé en attendant l'installation d'une activité	Signature d'une convention d'occupation avec l'epf smaf	Bâtiment "le progrès", propriété de la commune, parcelle 421, place Saint Jean	230 m2		
Projet espace public	2015 /2016 Mise en place d'un plan signalétique	Valoriser les parcours piétons en centre-ville, inciter à stationner à l'extérieur du centre, relier le centre à ses alentours	Panneaux directionnels routiers mettant l'accent sur l'accès aux parkings extérieurs (hors ZPPAUP), des relais d'informations situés sur ces parkings (de type sucettes), une micro signalétique charte du parc aux entrées de ville et/ou une signalétique pétonne de type "manger/ bouger" (parcours piétons à l'échelle de la ville jalonnés de panneaux indiquant le temps en minutes)	Parkings extérieurs (parking des Granges, de la Caserne de Pompier, place Georges Courtial, de la rue de Chinard, de la place du Livradois, de la Gare, de la rue Fontaine de Goye et résidence Fontaine de Goye), places de stationnement des boulevards Sully, Henri IV, Europe, Portette / entrées de ville Saint Jean, place Georges Courtial, Place du Pontel, Mairie, Place de la Pompe. Parcours piétons signalant les équipements de l'agglomération , avec des parcours jusqu'à 30 minutes de marche, traversant le centre			Accompagnement et aides du PNR Livradois Forez / autofinancement de la commune
Programmation	2015 /2016 Mise en place d'un plan signalétique concerté	Soutenir le dynamisme local associatif, la qualité de l'artisanat ambertois, et la présence du commerce de proximité	Une signalétique artistique en partenariat avec les associations et artisans commerçants locaux, révélateur de la qualité et du dynamisme "vie locale", valorisant les passages piétons, les supports existants, et les interstices			Montage financier à envisager, à la manière des opérations de type 1% artistique	
Projet espace public	2017/2018 Opération de maîtrise d'œuvre pour les aménagements d'espaces publics Saint Jean / République	Redonner la priorité aux piétons, conserver du stationnement d'accessibilité et offrir des espaces publics qualitatifs (mobilier, jeux, seuils...)	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Phase 1 : Saint Jean, espace situé à l'arrière de l'église, jusqu'au début de la place des Minimes	1200 m2	coût de travaux 310 000 € ht hors coût des travaux réseaux	Ingénierie : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune
	2018/2019 Opération de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des plateaux Saint Jean / République	Redonner la priorité aux piétons, conserver du stationnement d'accessibilité et offrir des espaces publics qualitatifs (mobilier, seuils...)	Opération de maîtrise d'œuvre : avec une tranche ferme (diagnostic programmation + esquisse + avant projet) + une tranche conditionnelle (chantier)	Phase 2 : rue de la République	Option 1 : 600 m2 Option 2 : 1 000 m2	Option 1 : resserement entrée rue de la République / réaménagement zone de rencontre rue de la République / carrefour rue de la Fileterie : coût des travaux 90 000 € ht hors coût des réseaux Option 2 : resserement entrée rue de la République / carrefour rue de la Fileterie : coût des travaux 190 000 € hors coût des réseaux	Ingénierie : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune
Programmation	2018/2019 Espace de travail mutualisé	Recréer un équipement de services mutualisés dans le centre ville. Permettre à un bâtiment d'être rénové dans sa totalité et non seulement pour un usage du rez-de-chaussée	Négociation avec les propriétaires à engager, en parallèle d'une étude de programmation : avec les professionnels médicales sur le territoire/ ou des porteurs de projets rassemblés autour d'une envie commune (exemple de montage : "les grandes tables" à Marseille / ou le CREFAD à Clermont-Ferrand)	Parcelle 240, au 13 rue de la République, appartenant à un privé		Compétences en accompagnement de programmes mutualisés.	Ingénierie : CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) Travaux : fond leader / CPER / DETR / autofinancement de la commune

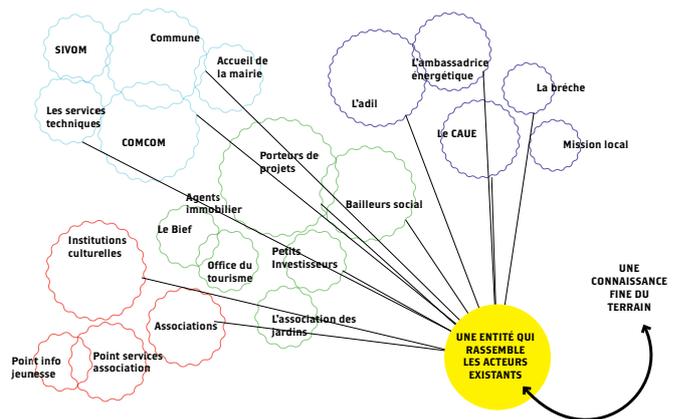
Ingénierie et gestion de projet 20% du coût des travaux
20 % minimum d'autofinancement de la commune par projet

3 Accompagner les initiatives



Faire le lien entre tous les acteurs.

De nombreux acteurs travaillent déjà de manière diffuse sur les questions d'habitat (services de la commune, organisme de conseils, agents immobilier, associations...) et la redynamisation (service de la commune, associations, commerçants..). L'équipe du PMU a pu expérimenter la pertinence d'avoir un acteur qui tisse des liens et crée une synergie entre ces différentes entités. **L'identification par tous d'un lieu** où l'on peut se présenter pour s'informer ou faire avancer son projet, **facilitera et alimentera cette dynamique** dans son ensemble.



Le besoin d'un lieu unique et identifié.

Pour permettre à un tel acteur d'exister, **la commune doit soutenir la création d'un lieu** dont la mission serait à la fois de générer des projets d'aménagement collectifs basés sur la concertation avec les habitants, mais aussi d'aiguiller et d'accompagner des porteurs de projets autant dans les démarches financières, dans le montage du projet ou que dans la recherche d'un lieu. **C'est un point d'information pour les porteurs d'initiatives, mais aussi un espace où se concrétisent les projets.**

Ce lieu doit réunir des professionnels aux profils et aux compétences différentes.

L'accueil pour des permanences ponctuelles ou le travail avec des partenaires du territoire (ADIL, CAUE, ambassadeur énergie, association La Brèche, GRETA..) est indissociable à la création de ce lieu.

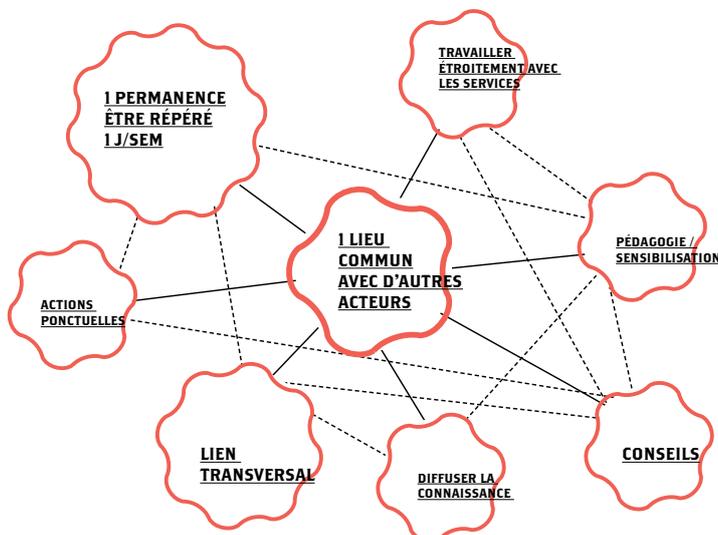
Ce regroupement de compétences permettrait de penser la ville de façon transversale. Outil de réflexion, de recherche et d'action pour la ville et ses habitants, cet espace permettrait aussi de centraliser un grand nombre d'informations et d'avoir un point de vue global du devenir d'Ambert.

Les actions à mener

Projet	Objectifs	Nature de l'opération	Lieux concernés	Surface approx.	Estimation des coûts	Types de financements
Un accompagnement aux porteurs de projets et actions de redynamisation centre-ville						
A / Un accompagnement humain						
Programmation	2015 /2016 Un lieu d'accueil des porteurs de projets et structures travaillant sur le dynamisme du centre ville	Rassembler les acteurs (professionnels et associations), de manière continue ou ponctuellement, dans un lieu identifié au cœur du centre-ville	Mise en place d'un lieu d'accueil (programme et lieu à définir, mutualisation possible), avec travaux éventuels	Bâtiment annexe de la mairie		CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) / autofinancement de la commune
	2015 /2016 Un accompagnateur principal	Un poste d'animation et de coordination des actions centre ville de rénovation de l'habitat (information, aiguillage conseil aux propriétaires, aide au montage de dossiers)	Mise en place d'un poste (recrutement ou personnel interne ou personnel intercommunautaire) à temps plein		40 000 €/an	CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) / autofinancement de la commune
	2015 /2016 Des aides financières pour des actions de dynamisation	Financer des actions de dynamisation telles que de l'accueil / aiguillage, des micro chantiers d'espaces publics, de l'accompagnement à la création d'activités, des formations à l'auto-réhabilitation liées aux contraintes spécifiques techniques du centre-ville, formations avec les services techniques et des habitants bénévoles, renforcer le liens avec les jardins existants hors du centre ville avec les acteurs privés et publics de l'immobilier centre ville, et des artistes locaux	Subventions à destination d'associations ou entreprises complémentaires, sur des temps ponctuels ou sur une présence régulière		100 000 €	CGET / fond leader / Accompagnement du PNR LF (accompagnement via l'atelier d'urbanisme) / autofinancement de la commune
B / Un accompagnement financier						
Programmation	2016 /2017 mise en place d'un OPAH (RR) (opération programmée d'amélioration de l'habitat de revitalisation rurale)	Des dispositifs d'aides incitant propriétaires bailleurs et habitants à rénover, pour les habitants de l'escargot, voire l'ensemble du centre ville (périmètre des boulevards)	Signature d'une convention entre l'Etat, l'Anah et la collectivité contractante.	Périmètre communale ou intercommunale.		Etat / Anah
	2016 /2017 Programme Malraux sous condition de la mise en place de l'AVAP*	Des dispositifs d'aides sous forme de défiscalisation pour inciter les propriétaires à la rénovation.	Programme Malraux : défiscalisation de la rénovation immobilière en zone AVAP	Zone définie patrimoniale définie par l'avap	Ingénierie lié à la mise en place de l'avap	Etat
	2015 /2016 Appel à projet pour des rénovation de centre ville	Inciter à la rénovation	Subventions destinées à des porteurs de projets de centre ville	Priorisation du quartier des Chazeaux		Communauté de commune

Ingénierie et gestion de projet 20% du coût des travaux

20 % minimum d'autofinancement de la commune par projet



Un lieu unique d'information et d'accompagnement des projets d'habitat, d'installation d'activité ou d'animation du centre ville

Réunion publique

vendredi 20 novembre 2015



Exposition forum :
à chaque sujet un
espace dédié.

*L'équipe du PMU était là
pour répondre en direct
aux questions et faire des
présentations en petits
groupes.*

Chacun a pu découvrir le projet selon ses
envies, soit en discutant, soit en lisant
dans son coin, soit en regardant...

Balade urbaine samedi 21 novembre 2015

Une balade au travers du centre avait pour but de mettre en perspective in-situ les projets futurs du centre ville.

habiter ambert

Étude de Redynamisation du
Centre Ville d'Ambert
21 NOVEMBRE 2015
BALADE PROPECTIVE



*Bravo aux courageux qui ont affronté
le froid et la neige pour suivre tout le
parcours !*

L'association Pays vallée de la Dore, en concertation avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois Forez, la communauté de commune et la commune d'Ambert, a lancé une consultation pour une étude de revitalisation du centre-bourg en octobre 2014.

Ambert, compte tenu de ses fonctions de ville centre, constitue un site prioritaire pour le maintien et l'accueil de population. Son patrimoine bâti, notamment dans la partie centrale la plus ancienne, est pourtant particulièrement touché par la vacance et l'obsolescence. Le centre-ville souffre d'un abandon de plus en plus manifeste: bâtiments vacants à hauteur de 35%, commerces en difficulté, espaces publics déserts...

Face à ces constats, la collectivité souhaite élaborer un projet urbain durable permettant de redonner vie au coeur médiéval de la commune.

Comment concevoir le centre ville d'Ambert à l'horizon 2020 ? Comment le revaloriser pour donner envie d'y habiter?

La présente mission a eu pour objectif d'imaginer une programmation opérationnelle co-construite avec les acteurs locaux (commerçants, habitants, élus, associations...), tenant compte des moyens techniques, financiers et humains mobilisables.

Les sept carnets de l'étude développent, par thématiques et par lieux, l'ensemble de notre diagnostic, de nos actions et des projets à mettre en oeuvre. Ils présentent des scénarii d'aménagements traduisant des projets liés à l'espace public, à l'habitat, au stationnement... Ils mettent en lumière les potentiels de mutabilité du centre ville et cherchent à identifier les priorités d'intervention dans la perspective de la mise en oeuvre opérationnelle du projet urbain de la ville.

